



CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour le territoire de Leff Armor communauté

ENTRE

Leff Armor communauté

Représenté par Jean-Michel Geffroy, Président de Leff Armor communauté, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération du Conseil communautaire, en date du 14 décembre 2021

Ci-après désigné par « la Communauté de communes »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Thierry Mosimann, Préfet des Côtes d'Armor,

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Sommaire

Article 1 – Objet du contrat	4
Article 2 – Présentation du territoire de Leff Armor communauté	5
2.1. Diagnostic sommaire du territoire	
2.2. Un projet pour un territoire attractif, durable et solidaire	
Article 3 – Les orientations stratégiques	11
Article 4 – Politiques et projets structurants pour atteindre les objectifs stratégiques	12
4.1 Présentation des documents de programmation et de planification existants	
Article 5 – Les actions de coopérations interterritoriales et internationales	16
5.1. Entente intercommunautaire avec Guingamp Paimpol Agglomération	
5.2. Entente intercommunautaire avec Lamballe Terre et Mer, Saint Briec Armor Agglomération, Guingamp Paimpol Agglomération	
5.3. Des collaborations thématiques avec les EPCI limitrophes, voire au-delà	
5.4. Coopération Décentralisée	
Article 6 : modalités d’accompagnement en ingénierie	19
Article 7 - Engagements des partenaires	20
7.1. Dispositions générales concernant les financements	
7.2. Le territoire signataire	
7.3 L’État, les établissements et opérateurs publics	
7.5. Maquette financière	
Article 8 – Gouvernance du CRTE	23
8.1. Le comité de pilotage	
8.2. Le comité technique	
8.3. L’articulation avec les autres instances locales de suivi des projets	
Article 9 - Suivi et évaluation du CRTE	25
Article 10 - Résultats attendus du CRTE	25
Article 11 – Entrée en vigueur et durée du CRTE	26
Article 12 – Evolution et mise à jour du CRTE Article 13 - Résiliation du CRTE	26
Article 13 - Résiliation du CRTE	26
Article 14– Traitement des litiges	26

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

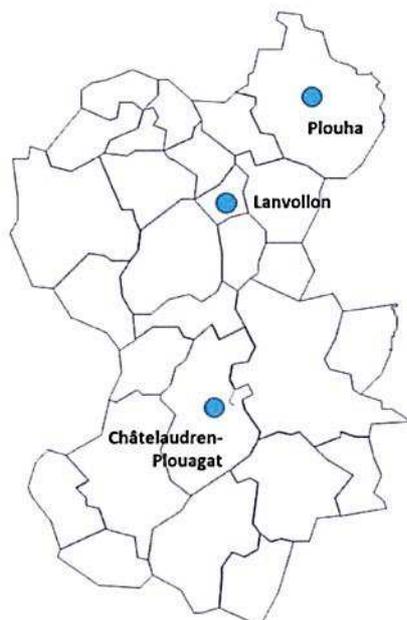
Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle de Leff Armor communauté autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Article 2 – Présentation du territoire de Leff Armor communauté

2.1. Diagnostic sommaire du territoire



Leff Armor Communauté :

27 communes , 429 km²

31 277 hab. (population municipale 2018)

+ 414 hab. entre 2013 et 2018 (+ 1,3 %)

Densité : 73 hab. / km²

Population moyenne par commune : 1 158 hab.

Commune la plus peuplée : Plouha (4 522 hab.)

La moins peuplée : Saint-Fiacre (213 hab.)

Nombre de communes < à 500 hab. : 9

Nombre de communes > à 1 000 hab. : 18

Leff Armor communauté s'affiche comme un territoire rural qui s'étend sur 429 km² et se situe entre la Côte du Goëlo et la forêt d'Avaugour, Bois Meur. Par son positionnement stratégique au cœur des pôles d'emploi de Paimpol, Guingamp et Saint Briec, Leff Armor communauté possède un réel potentiel de développement.

31 277 habitants résident sur ce territoire composé de 27 communes. Territoire de proximité, il permet de faciliter la rencontre.

L'armature territoriale est en outre organisée autour de 3 polarités : Lanvollon / Plouha / Châtelaudren-Plouagat.

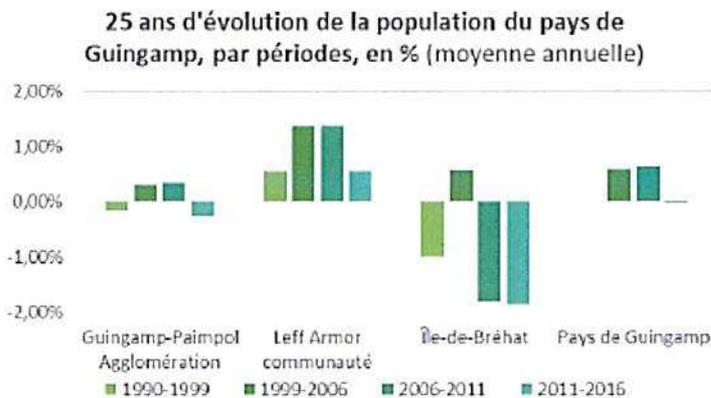
Malgré un ralentissement de l'évolution démographique ces dernières années, la croissance reste dynamique

Leff Armor Communauté comptabilise, au 1^{er} janvier 2021, 31 277 habitants, soit 1425 habitants de plus qu'en 1999.

Leff Armor connaît une progression continue depuis 1975, sous l'influence directe des pôles urbains voisins.

A l'échelle du SCoT du Pays de Guingamp par exemple, territoire sur lequel la croissance est globalement faible, la dynamique est contrastée entre les 2 intercommunalités : Guingamp Paimpol

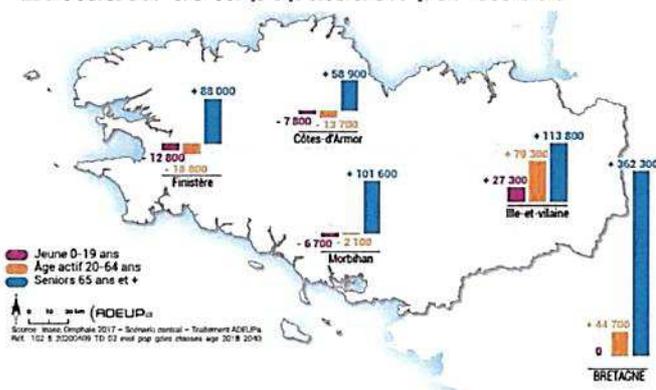
Agglomération connaît une baisse de sa population depuis 2010, quand Leff Armor communauté a une croissance démographique plus soutenue. Cependant, la tendance est à la diminution des écarts entre les dynamiques de croissance des 2 intercommunalités.



Une population vieillissante mais un territoire encore attractif pour les jeunes

A l'image du département des Côtes d'Armor et, plus largement, de l'Ouest breton, Leff Armor est susceptible de voir sa population progresser plus légèrement à l'avenir, et surtout se recomposer en profondeur. Les projections actuelles laissent ainsi entrevoir une croissance majeure des effectifs de séniors (principalement par vieillissement de la population actuelle) tandis que le solde migratoire ne sera vraisemblablement suffisant pour contrecarrer la baisse des effectifs de jeunes et d'actifs.

Évolution de la population par classe



Leff Armor se caractérise des autres EPCI costarmoricains par une part plus importante de jeunes et de jeunes actifs : 45% de la population a moins de 40 ans (41% au niveau départemental). Les jeunes actifs et jeunes parents résident majoritairement au sud du territoire (proche de la N12 pour faciliter les trajets domicile / travail), quand le Nord du territoire accueille davantage les séniors.

Ce qui suggère différents enjeux pour le territoire :

- L'adéquation entre l'offre en services et en structures spécialisées pour les personnes âgées
- L'adaptation des logements aux personnes âgées et en centre-bourgs
- La lutte contre la précarité énergétique
- L'offre de services de soins à domicile
- La mobilité des aînés pour rompre l'isolement et retarder le départ en structure
- L'adaptation des modes de gardes en termes de petite enfance et les activités pour la jeunesse.

Une situation géographique favorable au développement

Barycentre entre Guingamp, Saint-Brieuc et Paimpol, Leff Armor est traversé d'est en ouest par la RN12 constituant un axe de structuration de l'économie régionale.

L'emploi disponible sur le territoire se distingue par : un tissu économique porté par l'agroalimentaire, la construction et les industries et de nombreux services aux personnes, notamment à destination des personnes âgées et des jeunes. ***Mais des activités menacées par la carence de la ressource disponible en termes d'emploi.***

La présence de grands attracteurs touristiques (falaises de Plouha, zoo de Trégomeur, Bois Meur, Petit Echo de la Mode, circuits de VTT, chemins de randonnées) confère, par le cadre de vie, une attractivité exogène intéressante pour les touristes mais aussi pour les entreprises.

Un foncier économique attractif et propice au développement d'activités innovantes,

Leff Armor communauté est dotée d'une vingtaine de Parcs d'activités bordant la N12 (Lannion/Saint Brieuc) et les RD6/7 (Paimpol-Saint-Brieuc) qui s'étendent sur une surface de 310 hectares. Une réserve foncière d'environ 30 hectares est disponible pour poursuivre son développement. Dans cette perspective et en cohérence avec les enjeux de consommation foncière du PLUiH, du SCoT et du SRADDET, un schéma de développement des zones d'activités (intégrant un enjeu de densification, de requalification et de hiérarchisation) sera réalisé.

Au-delà, la politique de développement économique de Leff Armor sera très largement marquée au cours du mandat, par le projet dit « Coat An Doch », à Lanrodec, identifié comme levier pour favoriser l'innovation et l'accueil d'entreprises et de partenaires de l'innovation sociale et technologique. Leff Armor porte en effet un projet global d'aménagement, de développement, de réhabilitation et de valorisation d'un futur parc d'activités et de compétences sur le site de Coat An Doc'h, dont l'EPIDE occupe une partie du site et des bâtiments

Ce projet se veut partenarial et associe d'ores et déjà de nombreux partenaires : Etat (Préfet, Ministère du Travail), Conseil régional, Etablissement Public Foncier de Bretagne, Conseil départemental, ADESS,...)

Une attractivité résidentielle et économique conférant des besoins d'urbanisation contraints par les capacités épuratoires

Des investissements ambitieux pour réhabiliter les réseaux, mettre aux normes les stations

En lien avec sa forte attractivité résidentielle et la dynamique économique associée aux flux qui parcourent le territoire, les besoins en urbanisation sont prégnants.

Tout en répondant aux orientations nationales et régionales (SRADDET) de réduction du foncier, Leff Armor a engagé un programme d'investissement ambitieux en matière d'eau potable et d'assainissement : programmes pluriannuels d'investissement en eau potable et assainissement collectif, estimés 25 M€ sur les années 2021 à 2024.

Un engagement à préserver la ressource au sein des périmètres de protection

Leff Armor compte 9 périmètres de protection et 6 stations de production d'eau. Elle produit 65% de l'eau consommée sur le territoire.

Depuis avril 2021, de nouvelles molécules sont recherchées dans le cadre du contrôle sanitaire, par l'ARS : les métabolites de pesticides. Sur 3 périmètres de protection, des dépassements de la norme réglementaire ont été observés. En Bretagne, ce sont 30 % des masses d'eau qui sont impactées par ces résidus.

Leff Armor a la volonté de protéger la qualité de son eau en préservant la ressource. Elle conventionne à ce jour avec 72 agriculteurs sur une surface de 234 ha et est d'ores et déjà engagée dans des études des aires d'alimentation des captages de périmètres intégrant un diagnostic des pressions agricoles et non agricoles.

Un plan d'action plus ambitieux est nécessaire et devra associer les différents acteurs. Une des clés de la réussite réside dans la gestion de l'occupation foncière de ces sols, tout en profitant de la courbe démographique des chefs d'exploitation agricole. Leff Armor porte le projet ambitieux de voir ce projet, déployé à l'échelle départementale, associant notamment la SAFER, la Chambre d'Agriculture, les services de l'Etat, les collectivités et exploitants en matière d'eau potable.

Un déficit en termes d'accès aux soins

Guingamp-Paimpol Agglomération, Leff Armor communauté et l'ARS Bretagne se sont engagés pour un nouveau Contrat Local de Santé (2021-2026). Parmi les priorités de santé du territoire inscrites au sein du CLS, celle de favoriser l'accès aux soins des habitants.

En effet, le nombre de médecins généralistes sur Leff Armor communauté est estimé à 17 soit une densité médicale de 5.4 pour 10 000 habitants (8.7 au niveau national) – données 2020.

Des politiques et équipements culturels et sportifs structurants, contribuant à l'éducation des jeunes et au bien-vivre de ses habitants

Leff Armor communauté dispose d'équipements sportifs et culturels structurants : Pôle de développement culturel, piste d'athlétisme, gymnases, centre nautique...

Elle met en outre en œuvre une politique visant à contribuer à l'éducation de la jeunesse (enseignement artistique, interventions en milieux scolaires, développement de projets culturels en partenariat avec les collèges et écoles, cofinancement des activités de voile,...)

2.2. Un projet pour un territoire attractif, durable et solidaire

Faire de Leff Armor communauté, un territoire attractif, solidaire et durable, telle est l'ambition des élus.

Pour atteindre cette ambition, les élus souhaitent engager Leff Armor dans :

- ⇒ Les transitions écologiques
- ⇒ Les transitions territoriales
- ⇒ Les transitions économiques
- ⇒ Les transitions solidaires
- ⇒ Les transitions sociales

A l'occasion du renouvellement des conseils communautaire et municipaux de 2020, les élus ont souhaité imaginer le territoire de demain à l'horizon 2030, ***un territoire exemplaire et engagé vers les transitions.***

Cette démarche du projet de territoire a été engagée en avril 2021 et devrait se clôturer mi-décembre 2021, dans un contexte de crise sanitaire ne permettant pas l'implication de tous les acteurs.

Il a néanmoins rassemblé les conseillers communautaires, les commissions thématiques ouvertes aux conseillers municipaux, les représentants du Conseil de développement de Leff Armor

communauté, du Forum citoyen Leff Ar Mor, les services de Leff Armor communauté et a en outre bénéficié de l'appui de l'ADAC et de l'ADEUPa.

Bien que renouvelé, notre projet de territoire et par conséquent le CRTE, s'appuient sur l'ensemble de nos documents stratégiques ou opérationnels porteurs de sens et d'ambitions :

- Un SCoT approuvé en juillet 2021
- Un PLUiH approuvé en juin 2021 et d'ores et déjà engagé dans une révision, pour contribuer aux enjeux nationaux
- Le SAGE Argoat Tréor Goëlo
- Un PCAET, dont l'approbation est prévue courant du 1^{er} trimestre 2022
- La Convention Territoriale Globale, approuvée le 14 décembre 2021
- Le Contrat Local de santé 2021-2026 - signé le 7 octobre 2021
- Les contrats de bassins versants
- Le programme Petites Villes de demain, en cours d'élaboration
- Le dispositif France Services, mis en œuvre en juillet 2021
- Le schéma Local de développement touristique
- Le schéma territorial de services aux familles 2019-2023
- Le Plan de prévention des déchets (en cours d'élaboration)
- Le Schéma directeur d'eau potable, en cours de réalisation

Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 14/12/2021

- **Orientation 1 : Se mobiliser pour la transition écologique**
- **Orientation 2 : Agir pour un éco-système vertueux, innovant, créateur de valeurs et inclusif**
- **Orientation 3 : S'engager pour un territoire équitable, solidaire et accessible**
- **Orientation 4 : Porter collectivement le Projet et le promouvoir**
- **Orientation 5 : Rendre les citoyens acteurs du Projet**

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 – Politiques et projets structurants pour atteindre les objectifs stratégiques

4.1 Présentation des documents de programmation et de planification existants

4 documents stratégiques viennent appuyer la vision de long terme portée par le projet de territoire, en matière de développement et d'aménagement du territoire :

- le SCoT du Pays de Guingamp, approuvé le 8 juillet 2021
- le PLUiH, approuvé le 29 juin 2021
- le PCAET, en cours d'élaboration
- le SAGE Argoat Trégor Goëlo + SAGE de la Baie de Saint Brieuc

En complément, des cadres stratégiques viennent guider la mise en œuvre des compétences communautaires :

- La Convention Territoriale Globale
- Le Contrat Local de santé
- Les contrats de bassins versants
- Le programme Petites Villes de demain, en cours d'élaboration
- Le dispositif France Services,
- Le schéma Local de développement touristique,
- Le schéma territorial de services aux familles
- Le Plan de prévention des déchets (en cours d'élaboration)
- Le Schéma directeur d'eau potable
- Le Programme pluriannuel d'investissement en eau potable et assainissement

Un SCoT approuvé en juillet 2021 :

- à une échelle pertinente : Guingamp Paimpol Agglomération/Commune de l'île de Bréhat/Leff Armor communauté
- compatible avec le SRADDET Breton

Un PLUiH approuvé le 29 juin 2021.

Il est et d'ores et déjà engagé dans une révision, pour contribuer aux enjeux nationaux et ainsi :

- Rendre le PLUiH de Leff Armor communauté compatible avec le SCOT du Pays de Guingamp en vigueur,
- Prendre en compte le projet de PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de Leff Armor communauté en cours d'élaboration,
- Mettre en place une stratégie foncière qui favorise la vitalité des centre-bourgs : l'équilibre entre le renouvellement urbain et les extensions urbaines sera recherché,
- Soutenir l'activité agricole par une protection du foncier,
- Proposer un développement du territoire compatible avec ses futures capacités épuratoires,
- Définir un besoin et une offre en logement permettant le parcours résidentiel des habitants (location, logements sociaux, logements adaptés, ...),

- Faire de Leff Armor communauté un territoire attractif, aussi bien en termes d'accueil d'entreprise et d'emplois, qu'en matière touristique,
- Préserver et valoriser la richesse paysagère et environnementale du territoire,
- Soutenir le développement des énergies renouvelables et maîtriser les consommations d'énergie,
- Intégrer la problématique des déplacements à l'échelle des opérations d'aménagement

Un PCAET, dont l'approbation est prévue courant du 1^{er} trimestre 2022 : plus de 50 actions pour viser l'atténuation des impacts et l'adaptation au changement climatique. Au vu du diagnostic, 3 enjeux majeurs ont été priorisés :

- L'habitat et la précarité énergétique
- Les transports et la mobilité
- L'agriculture, la biodiversité et la ressource en eau

L'ambition de Leff Armor communauté est qu'en 2030, avec une population en augmentation et en dépit des effets attendus du changement climatique, le territoire :

- S'inscrira dans une perspective post-carbone avec une réduction de 30% des émissions de gaz à effet de serre du territoire par rapport à 2015
- Accélèrera la transition énergétique avec une réduction d'au moins 26 % des consommations d'énergie du territoire et une production d'énergies renouvelables locales représentant a minima 29% des consommations
- Luttera contre la pollution atmosphérique avec notamment une réduction des oxydes d'azote et des particules fines.

Le SAGE Argoat Trégor Goëlo

Le SAGE Argoat-Trégor-Goëlo couvre un territoire de 1500km². Les grands bassins versants du Trieux-Leff et du Jaudy-Guindy-Bizien, et les petits bassins versants côtiers de Perros-Guirec à Plouha.

L'agriculture occupe une place importante sur ce territoire rural (élevage, légumes sur la frange littorale). Le secteur agro-alimentaire est bien implanté. Notons aussi les nombreuses activités récréatives et touristiques, notamment sur le littoral. Ces différentes activités ont besoin d'eau, directement ou indirectement.

Les enjeux du SAGE :

- Qualité de l'eau
- Les milieux aquatiques
- Gestion quantitative de l'eau

La Convention Territoriale Globale

Dans l'objectif d'optimiser l'offre existante, de développer une offre nouvelle et de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires, la CAF, la Communauté de communes et

les communes ont fixé des objectifs communs de développement et de coordination des actions et services concernant les thématiques suivantes :

- La jeunesse (16-30 ans)
- Le cadre de vie et le lien social
- L'accès aux droits

5 enjeux ont été retenus, en lien avec ces thématiques :

- Connaissance des jeunes du territoire : besoins, attentes, envies, engagement
- Accompagnement des habitants dans les démarches numériques
- Améliorer la diffusion de l'information et de la communication en l'adaptant aux habitants et aux personnes ressources
- Accompagnement des initiatives citoyennes favorisant le lien social
- Valorisation des associations et initiatives encourageant l'engagement des habitants sur le territoire

Le Contrat Local de santé (signé le 7 octobre 2021)

Leff Armor communauté, Guingamp Paimpol Agglomération et l'ARS ont signé un Contrat Local de santé.

Contractualisé pour 5 ans (2021-2026), il vise un territoire sans inégalités territoriales et sociales de santé, en bonne santé.

25 actions seront mises en œuvre pour :

- Agir pour une offre de soins en quantité et qualité ;
- Promouvoir la santé des jeunes, la santé mentale, la santé au travail et celle de notre environnement ;
- Renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap ;
- Favoriser enfin le lien social notamment de nos aînés mais aussi le repérage et l'accompagnement de la perte d'autonomie sans oublier les aidants qu'il nous faut accompagner
- Agir pour tous les habitants, à tout âge de leur vie.

Petites Villes de Demain :

Leff Armor communauté ainsi que ses 3 centralités ont signé une convention d'adhésion au dispositif « Petites Villes de Demain » le 27 mai 2021 : la commune nouvelle de Châtelaudren-Plouagat, la commune de Lanvollon, et la commune de Plouha. Le diagnostic de territoires de

chacune des trois communes est en cours de consolidation. Il permettra de définir une stratégie intercommunale qui sera déclinée pour chaque commune, en plan d'actions, d'ici l'été 2022. Ce plan d'actions permettra de poser l'armature de la future convention d'Opération de Revitalisation du territoire (ORT).

ORT (Opération de Revitalisation de Territoire) :

Dans le cadre de la signature de la convention « Petites Villes de Demain », Leff Armor communauté va mettre en place une ORT sur son territoire d'ici à l'automne 2022, avec des secteurs d'intervention sur les 3 communes PVD.

OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) et PIG (Programmes d'Intérêts Généraux) :

Une étude pré-opérationnelle est programmée en 2022 pour définir l'opportunité de mise en œuvre d'une OPAH RU sur les 3 communes PVD.

Leff Armor communauté est également engagée dans un PIG "Précarité Energétique Adaptation" depuis 2011. Une étude pré-opérationnelle en vue de renouveler le PIG sur l'ensemble du territoire, sera également réalisée.

Le dispositif France Services mis en œuvre le 7 juillet 2021 :

Leff Armor communauté s'est positionnée dans le schéma France Services qui tend à proposer une offre élargie de services publics au plus près des habitants et notamment en zone rurale.

A travers ce schéma, Leff Armor a mis en place un dispositif complet maillant le territoire. Ce dispositif s'appuie sur :

- 2 Maisons France services communales à Plélo et Plouha
- Une itinérance sur les 25 autres communes. Ainsi, chaque jour, 2 agents France Services sillonnent les communes du territoire pour aller à la rencontre des habitants.

Le 9 juillet 2021 à Plerneuf démarraient les permanences de l'itinérance France services dans les 25 mairies de Leff Armor communauté (non desservies par une MFS). En 5 mois, le service a réalisé plus de 150 permanences et aidé les usagers sur plus de 200 démarches.

Le Plan de prévention des déchets (en cours d'élaboration)

Leff Armor vient d'engager un Plan de Prévention des déchets ménagers et assimilés, avec l'engagement de déployer des moyens pour réduire la quantité de déchets produits.

Leff Armor a répondu à l'appel à Manifestation

Article 5 – Les actions de coopérations interterritoriales et internationales

Leff Armor communauté est convaincue que les dynamiques territoriales et les interactions avec des partenaires sont des leviers pour son développement. Aussi, a-t-elle fait le choix d'engager des coopérations contribuant au projet de territoire : conclusion d'Ententes intercommunautaires à différents niveaux d'EPCI, partenariat avec des collectivités malgaches.

5.1. Entente intercommunautaire avec Guingamp Paimpol Agglomération

Elle a pour objectifs généraux de :

- Définir, en prenant acte des interdépendances, des flux, les nouveaux rapports de travail entre les EPCI, pour agir ensemble
- Institutionnaliser une cohésion fonctionnelle, mais aussi politique
- Rechercher constamment l'efficacité de l'action publique, en évitant la concurrence territoriale
- Inventer ces nouveaux échanges co-constructifs en dépassant le positionnement individuel.

Les enjeux recherchés par cette collaboration sont de 3 ordres :

- Dépasser les frontières institutionnelles
- Installer de nouvelles scènes de travail
- Donner plus de cohérence, plus d'efficacité, pour des politiques publiques qui répondent aux besoins des usagers

Elle entend collaborer sur notamment 4 grandes thématiques suggérant des interdépendances liées à la proximité :

- Les politiques de l'eau et de l'environnement
- Les mobilités
- Le développement touristique et l'attractivité
- Les services à la population et notamment la santé

5.2. Entente intercommunautaire avec Lamballe Terre et Mer, Saint Briec Armor Agglomération, Guingamp Paimpol Agglomération

Cette entente a pour objectif principal de structurer l'offre et la promotion touristique à une échelle jugée pertinente pour la stratégie touristique supra communautaire, à savoir celle identifiée par la Région Bretagne, au travers de ses destinations touristiques, espaces dessinés par les visiteurs eux-mêmes.

Les objectifs recherchés par ces espaces visent à :

- Être plus performant en termes d'offres, d'organisation et de promotion touristique,
- Proposer une articulation renouvelée entre le tourisme littoral et le tourisme intérieur,
- Faciliter une meilleure répartition des rôles pour l'action touristique locale fondée sur une approche par métiers.

Ces destinations sont devenues au fil du temps les mailles de référence en matière de coordination, de contractualisation et d'aide financière auprès de la région Bretagne.

La destination "Baie de Saint-Brieuc – Paimpol – Les Caps", une des premières à se constituer dès juin 2014, couvre aujourd'hui le périmètre de 4 EPCI :

- Lamballe Terre et Mer
- Saint-Brieuc Armor Agglomération
- Leff Armor communauté
- Guingamp Paimpol Agglomération

Au 1^{er} janvier 2022, la collaboration autour des enjeux touristiques prendra la forme d'une « entente » formée de ces 4 EPCI, qui sera administrativement portée par saint Brieuc Armor Agglomération.

Après avoir collaboré sur la communication mutualisée, la coordination d'événements, la création d'idées de séjours, l'ingénierie de développement touristique et la qualification de l'offre, cette nouvelle forme de partenariat s'attachera à développer de nouveaux axes pour les 5 prochaines années.

5.3. Des collaborations thématiques avec les EPCI limitrophes, voire au-delà

Leff Armor conventionne avec ses 2 EPCI limitrophes aux bassins de vie communs, sur plusieurs thématiques :

- SAGE Argoat Trégor Goëlo (Guingamp Paimpol, Lannion Trégor communauté)
- Plan Algues Vertes (Lannion Trégor communauté)
- SAGE de la Baie de Saint Brieuc
- Collecte des Ordures Ménagères : point de départ des bennes, à Lantic (Saint Brieuc Armor Agglomération) et mutualisation des moyens (entretien garage des bennes)
- Traitement des déchets : Kerval Centre Armor
- SCoT (avec Guingamp Paimpol Agglomération et Bréhat, sous portage GPA)
- CLS (avec Guingamp Paimpol Agglomération, sous portage GPA)
- Contractualisations européennes : Leader (avec Guingamp Paimpol Agglomération, sous portage GPA) et FEAMPA (avec Guingamp Paimpol Agglomération et Lannion Trégor communauté, sous portage GPA)

5.4. Coopération Décentralisée

Leff Armor communauté (notamment ex Communauté de communes Lanvollon Plouha) est engagée en matière de « coopération décentralisée » depuis les années 2000 et notamment avec des communes de Madagascar. Elle a contribué, au fil des années au raccordement à l'eau potable, de communes rurales (eau potable, compétence historique de Lanvollon Plouha).

En 2021, Leff Armor communauté a décidé de s'engager dans une démarche de coopération décentralisée à Madagascar avec une nouvelle commune de Miandrarivo, et avec l'appui de l'Association des Paysans pour le Développement Interprofessionnel à Madagascar (APDIP) et de l'association Agriculteurs Français et Développement International Bretagne (AFDI Bretagne).

Les objectifs de ce partenariat sont de :

- Favoriser et améliorer les échanges entre pays du Nord et du Sud,
- Approfondir et faire partager notre vision et notre expérience commune du développement local comme source de tout progrès, de toute richesse,
- Apporter des réponses concrètes aux problèmes des uns et des autres,
- Faciliter les échanges.

Le projet porte sur l'accompagnement de la commune dans la gestion de l'eau : mise en place de réseaux, entretien des réseaux, mise en place d'un comité de gestion de l'eau. A ce titre, Leff Armor contribue au financement d'un poste d'animateur communal et à des projets d'investissement.

Article 6 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Leff Armor et ses communs membres soulignent leur besoin en ingénierie sur des sujets liés à :

- la recherche de financements,
- la lutte contre la vacance,
- la résorption de friches,
- la lutte pour la zéro artificialisation,
- la diminution des consommations énergétiques,
- le développement des énergies renouvelables,
- la protection des périmètres de captage,
- l'accompagnement dans la création de réserves foncières pour compenser l'agriculture présente sur les périmètres de captage,
- la recherche de solutions pour pourvoir les besoins en recrutement des entreprises et des collectivités
- la coordination, le pilotage, l'animation et l'évaluation du CRTE

En outre, le soutien au territoire de la part de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires ou au travers de dispositifs tels que le Volontariat en Administration sont également fortement recherchés.

Ce soutien peut prendre la forme de partenariat comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire, ainsi que des projets eux-mêmes.

Article 7 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

7.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

7.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, Leff Armor communauté assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Leff Armor s'engage à désigner dans ses services un.e responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat. Leff Armor sollicite cette aide.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du

CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

7.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

En signant le CRTE avec Leff Armor communauté, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de

développement (AFD), etc.

7.4. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif. Le Conseil de Développement et le Forum citoyen Leff Ar Mor sont les instances privilégiées pour le faire.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

7.5. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

Article 8 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

8.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président de Leff Armor communauté.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de Leff Armor communauté, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

8.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire X. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

8.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 9 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants de Leff Armor et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 10 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Les ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard notamment des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés et les indicateurs de suivi seront précisés ultérieurement.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Article 11 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 12 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 13 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 14– Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif.

Signé à Lanvollon, le

29 DEC. 2021

Pour l'Etat,
Le Préfet des Côtes d'Armor



Thierry Mosimann

Pour Leff Armor communauté,
Le Président



Jean-Michel Geffroy

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Observatoire du territoire

Annexe 2 – Diagnostic de territoire

Annexe 3 – PCAET : Objectifs de réduction des consommations

Annexe 4 – Plan d'action du PCAET

Annexe 5 – Orientations stratégiques du territoire

Annexe 6 – Annexes financières des projets communaux

Annexe 7 – Annexes financières des projets de l'EPCI

Annexe 8 – Plans Pluri-annuels d'Investissement Eau et assainissement

ANNEXE 1

Observatoire de territoire

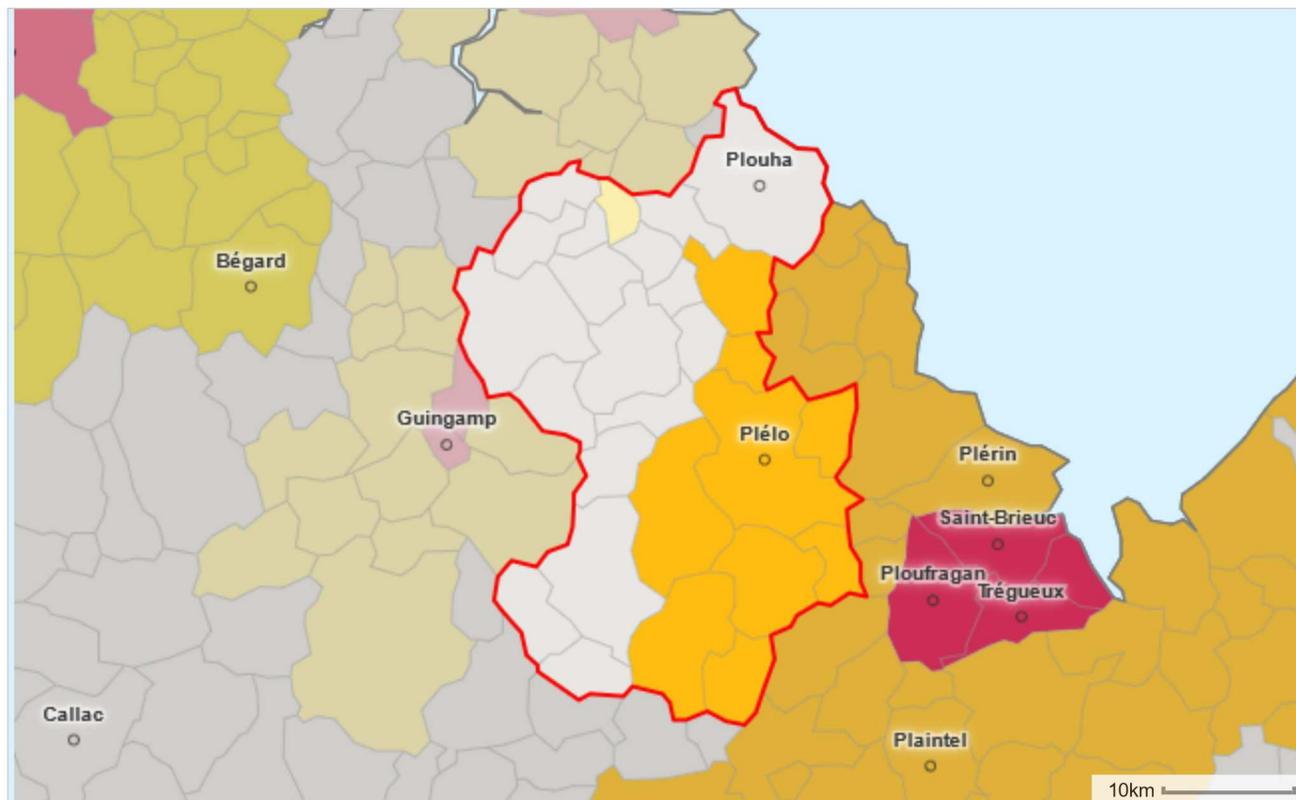
Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - ESPACES URBAINS, ESPACES RURAUX, COMMENT ME SITUER ?

Une approche fonctionnelle des territoires : le zonage en Aires d'attraction des villes (AAV)

Quelle insertion de mon territoire dans le zonage en AAV ?

CC Leff Armor Communauté



■ Commune appartenant à un pôle de 700 000 habitants ou plus (507)
 ■ Commune appartenant à un pôle entre 50 000 et 200 000 habitants (236)

■ Commune appartenant à la couronne d'un pôle de 700 000 habitants ou plus
 ■ Commune appartenant à la couronne d'un pôle entre 200 000 et 700 000 habitants

Source : Insee, COG 2021

Comment se répartissent la(les) commune(s) entre les différentes catégories du zonage en AAV ?

	Nombre		%	
	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Commune appartenant à un pôle de 700 000 habitants ou plus	0	0	0,0	0,0
Commune appartenant à la couronne d'un pôle de 700 000 habitants ou plus	0	2	0,0	0,6
Commune appartenant à un pôle entre 200 000 et 700 000 habitants	0	4	0,0	1,1
Commune appartenant à la couronne d'un pôle entre 200 000 et 700 000 habitants	9	47	33,3	13,5
Commune appartenant à un pôle entre 50 000 et 200 000 habitants	0	5	0,0	1,4
Commune appartenant à la couronne d'un pôle entre 50 000 et 200 000 habitants	0	41	0,0	11,8
Commune appartenant à un pôle de moins de 50 000 habitants	0	12	0,0	3,4

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - ESPACES URBAINS, ESPACES RURAUX, COMMENT ME SITUER ?

	Nombre		%	
	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Commune appartenant à la couronne d'un pôle de moins	1	94	3,7	27,0

Source : Insee, COG 2021

Comprendre les Aires d'attraction des villes

L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un **seul tenant et sans enclave**, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail.

L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Une aire est composée d'un **pôle** défini à partir de critères de population et d'emploi et d'une **couronne** constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. La commune la plus peuplée du pôle est appelée commune-centre. Si un pôle envoie au moins 15 % de ses actifs travailler dans un autre pôle de même niveau, les deux pôles sont associés et forment ensemble le cœur d'une aire d'attraction.

Cette approche fonctionnelle de la ville permet d'étudier les disparités territoriales selon deux dimensions : la taille de l'aire et la distinction entre centre et périphérie.

Les **pôles sont définis principalement à partir de critères de densité et de population totale**, suivant une méthodologie cohérente avec celle de la grille communale de densité. Un seuil d'emplois est ajouté de façon à éviter que des communes essentiellement résidentielles, comportant peu d'emplois, soient considérées comme des pôles.

Les communes qui envoient au moins 15 % de leurs actifs travailler dans le pôle constituent la couronne de l'aire d'attraction du pôle.

Les communes n'appartenant ni à un pôle ni à une couronne sont appelées communes hors attraction des villes.

Les aires sont classées suivant le nombre total d'habitants de l'aire. Les seuils retenus sont : Paris, 700 000 habitants, 200 000 habitants et 50 000 habitants. Les aires dont le pôle est situé à l'étranger sont classées dans la catégorie correspondant à leur population totale (française et étrangère).

Le zonage en aires d'attraction des villes (ZAAV) 2020 se substitue au zonage en aires urbaines (ZAU) de 2010.

[Pour en savoir plus sur la constitution des AAV 2020](#)

Une approche morphologique des territoires : la grille communale de densité

Une approche morphologique des territoires : la grille communale de densité

CC Leff Armor Communauté

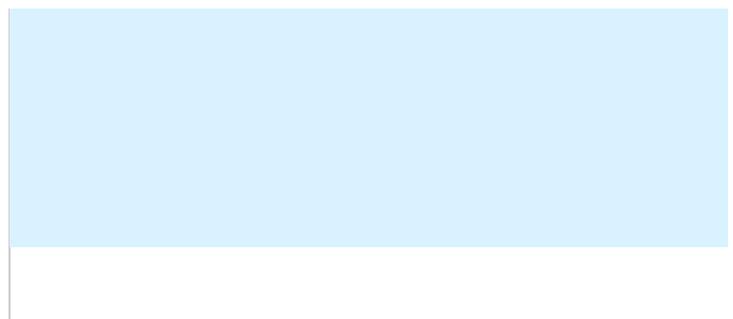


Quelle ventilation entre les différentes catégories de la grille communale de densité ?

	Nombre		%	
	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Espaces densément peuplés	0	4	0,0	1,1
Espaces de densité intermédiaire	0	21	0,0	6,0
Espaces peu denses	27	268	100,0	77,0
Espaces très peu denses	0	55	0,0	15,8

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - ESPACES URBAINS, ESPACES RURAUX, COMMENT ME SITUER ?



Source : Insee, 2021



Source : Insee, 2021

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité communale habituelle).

Cette classification reprend les travaux d'Eurostat, adaptés au contexte français par l'Insee en introduisant une finesse supplémentaire pour les territoires faiblement peuplés, plus fréquents en France que dans d'autres pays européens. Cette typologie distingue les communes en fonction de leur degré d'urbanisation et les classe selon quatre degrés de densité. A partir de carreaux de 1 km de côté, on forme des **mailles urbaines**, agrégations de carreaux contigus qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 300 habitants par km² et un minimum de 5 000 habitants après agrégation. Pour définir l'urbain dense, on forme ensuite des **mailles urbaines denses** qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 1 500 habitants par km² et un minimum de 50 000 habitants après agrégation. Cette typologie européenne est complétée par la définition de **mailles peu denses** qui remplissent deux conditions : une densité de population au carreau d'au moins 25 habitants au km² et un minimum de 3 000 habitants après agrégation. Les autres carreaux sont considérés comme **très peu denses**. Chaque commune (ou ensemble supra-communal) est ensuite classée selon la part majoritaire de sa population vivant dans l'un des 4 types de carreaux. La typologie de l'Insee complète ainsi la nomenclature européenne avec quatre niveaux de densité :

- les communes densément peuplées ;
- les communes de densité intermédiaire ;
- les communes peu denses ;
- les communes très peu denses

[Pour en savoir plus sur la grille communale de densité](#)

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - QUELLE ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS ?

Comment se structurent les dynamiques démographiques ?

Nombre d'habitants

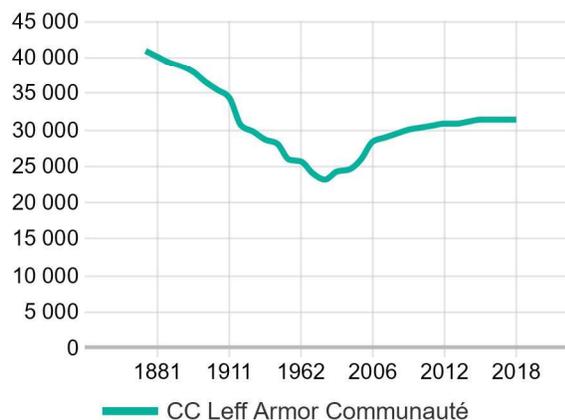
Combien d'habitants aujourd'hui ? Quelle est la densité de population ?

Indicateurs	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Population au dernier recensement (habitants)	31 277	599 584
Densité de population (habitants au km ²)	72,94 ▼	87,18

Source : Insee, RP - 2018

La population de 1876 à nos jours

Comment a évolué le peuplement de mon territoire sur le temps long ?



Source : Insee, RP 1876-2017

Comment se structurent les dynamiques démographiques ?

Gains/pertes de population

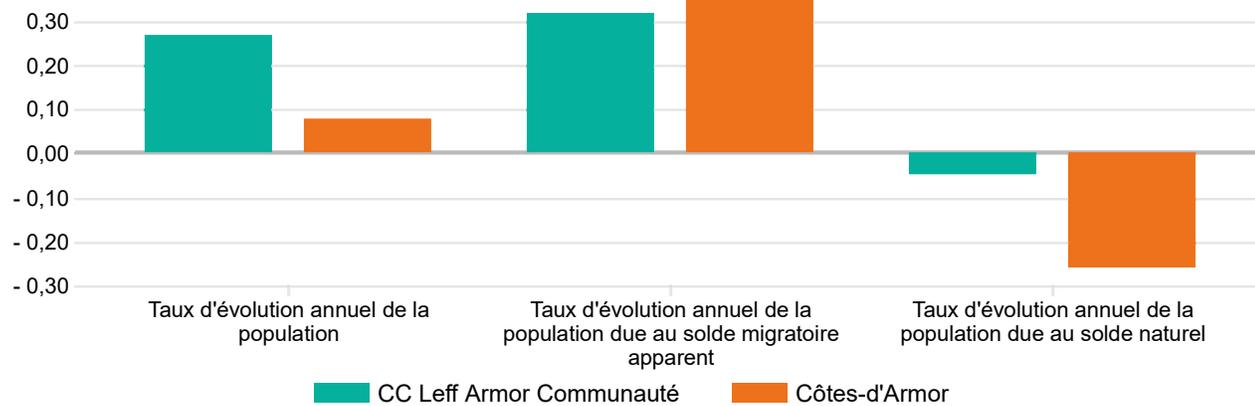
Combien d'habitants mon territoire a-t-il gagné ou perdu ? Est-ce lié au solde naturel et/ou au solde migratoire ?

Indicateurs	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Variation annuelle de la population (habitants)	83	500
Variation annuelle de la population due au solde migratoire apparent (habitants)	98	2 078
Variation annuelle de la population due au solde naturel (habitants)	- 15	- 1 579

Source : Insee, RP - 2013-2018

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)****CHIFFRES CLÉS - QUELLE ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS ?****Dynamiques naturelles et migratoires**

Quels déterminants de la croissance démographique par rapport à d'autres espaces ?



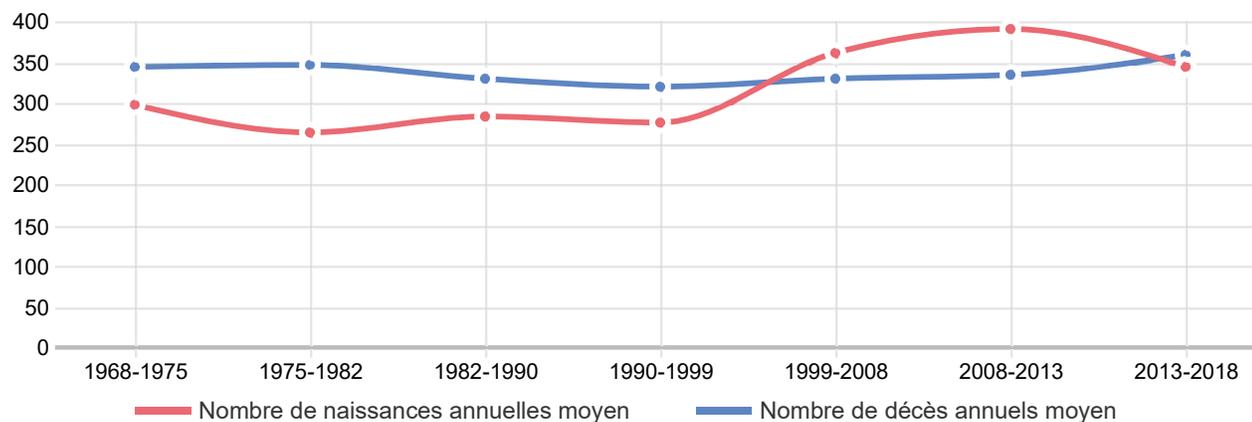
Source : Insee, RP - 2013-2018

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - QUELLE ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS ?

Détail du solde naturel

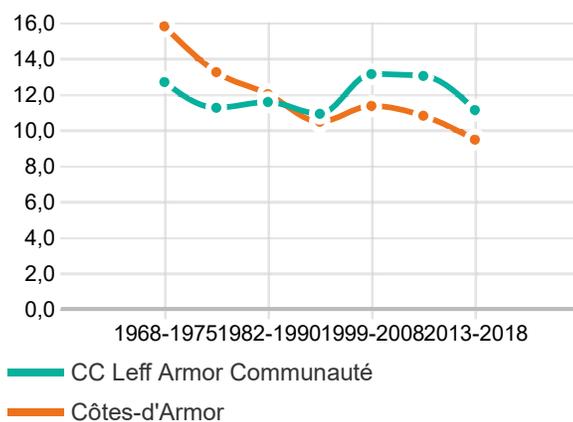
Combien de naissances pour combien de décès ?



Source : Insee, RP

Zoom sur... la natalité

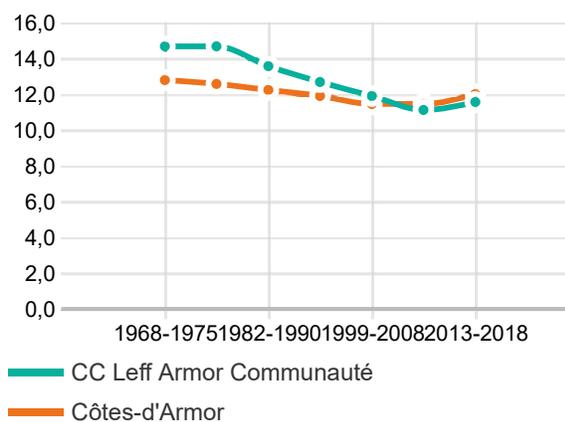
Combien de naissances recensées pour 1 000 habitants ?



Source : Insee, RP

Zoom sur... la mortalité

Combien de décès recensés pour 1 000 habitants ?



Source : Insee, RP

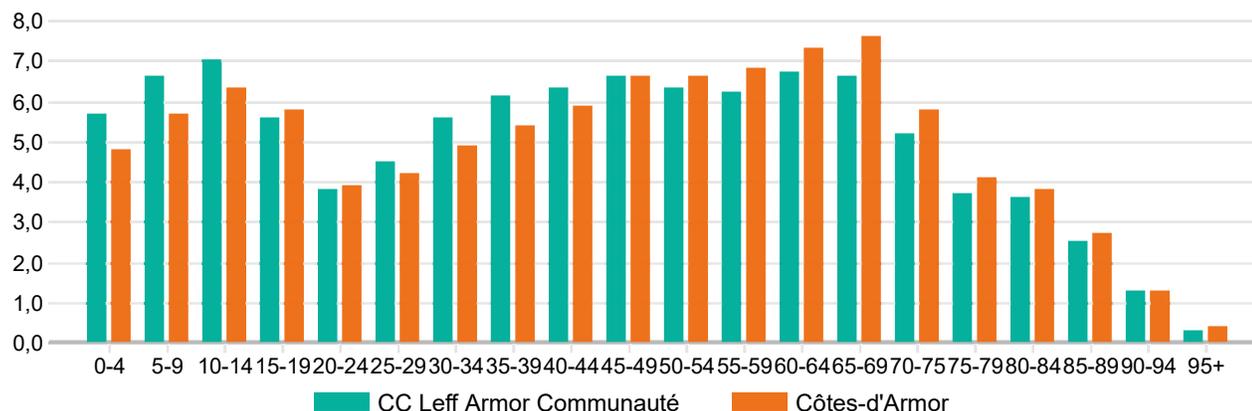
Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - UNE POPULATION AUX CARACTÉRISTIQUES SINGULIÈRES ?

Jeunes, adultes, personnes âgées, qui peuple mon territoire ?

Age des populations

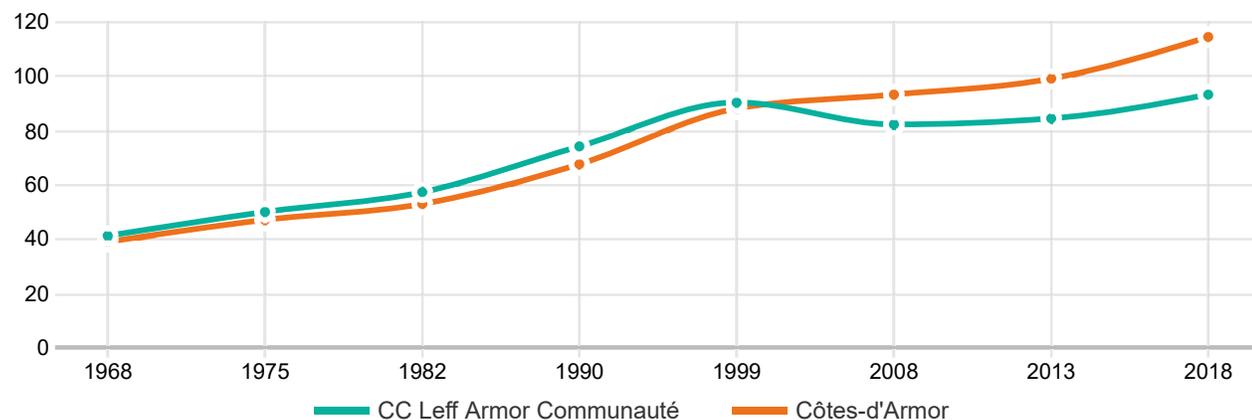
Une lecture fine de la répartition de la population par tranches d'âges quinquennales



Source : Insee, RP - 2018

Equilibre entre personnes âgées et jeunes

Combien de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans ?



Source : Insee, RP

L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - UNE POPULATION AUX CARACTÉRISTIQUES SINGULIÈRES ?

Vivre seul, à deux, avec ou sans enfants, quelle est la composition des ménages ?

Petits, grands ménages, présence d'enfants

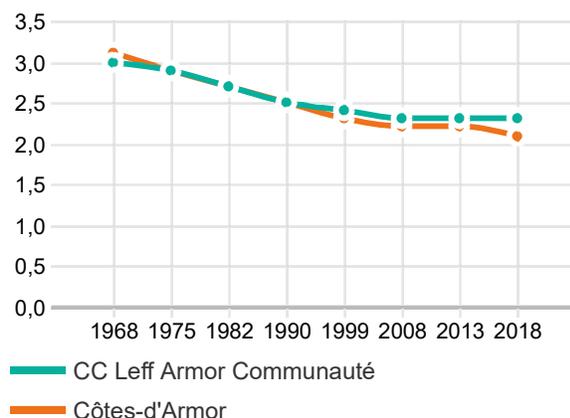
Mon territoire accueille-t-il plutôt des petits ménages ou des ménages familiaux avec enfant(s) ?

Indicateurs	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Part des ménages d'une seule personne (%)	31,5 ▼	37,5
Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple sans enfant (%)	30,6	30,6
Part des ménages dont la famille principale est une famille monoparentale (%)	8,4 ▲	7,8
Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple avec enfant(s) (%)	28,3 ▲	22,8

Source : Insee, RP - 2018

Taille moyenne des ménages

Combien de personnes en moyenne par ménage et quelle tendance d'évolution ?

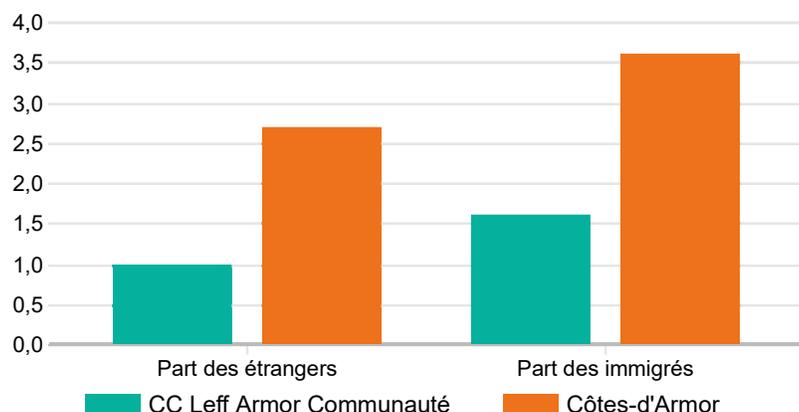


Source : Insee, RP

Quelle représentation des populations étrangères et immigrées sur mon territoire ?

Etrangers et immigrés

Quelle part représentent les étrangers et les immigrés dans la population de mon territoire ?



Source : Insee, RP - 2018

Selon la définition de l'Insee un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. A l'inverse, un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France. A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - UNE POPULATION AUX CARACTÉRISTIQUES SINGULIÈRES ?

Quelles différences entre les femmes et les hommes sur mon territoire ?

Femmes / hommes dans l'ensemble de la population

Quel équilibre entre les sexes ?

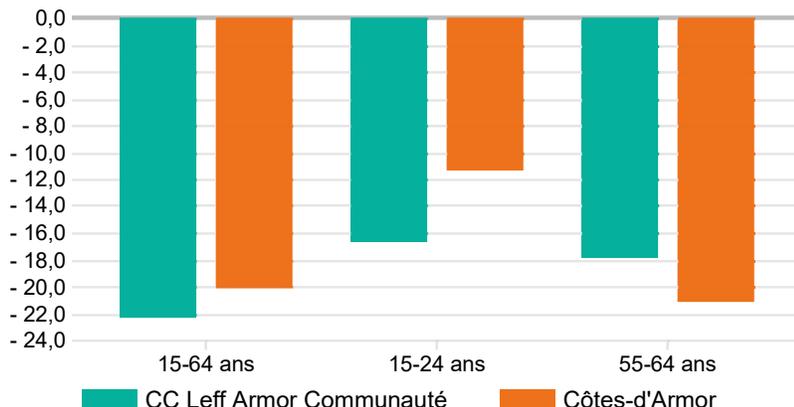
Périodes	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
2008	1,06	1,07
2013	1,05	1,07
2018	1,04	1,07

Source : Insee, RP

Le ratio femmes / hommes est un indicateur calculé à partir d'une simple division du nombre de femmes sur le nombre d'hommes. Si sa valeur est supérieure à 1, cela signifie qu'il y a plus de femmes que d'hommes. Si ça valeur est inférieure à 1, cela signifie qu'il y a plus d'hommes que de femmes.

Ecart femmes-hommes de la part d'actifs en emploi à temps partiel selon l'âge

Les femmes et les hommes sont-ils égaux face au temps partiel ?



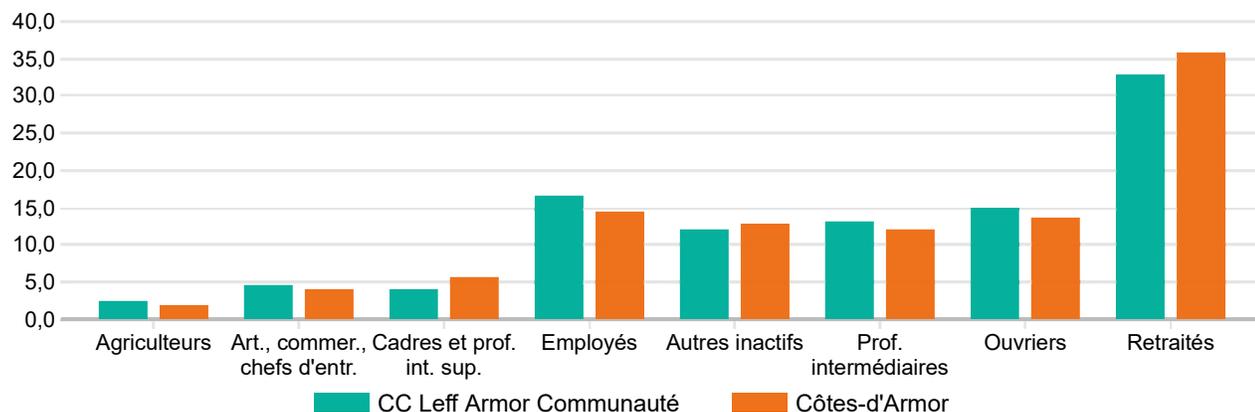
Source : Insee, RP - 2018

Le taux d'emploi à temps partiel d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'actifs de la classe ayant un emploi à temps partiel au nombre total d'actifs en emploi (15-64 ans). Un temps partiel est un temps de travail inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle si celle-ci est inférieure. L'écart entre les valeurs prises par cet indicateur pour les hommes et pour les femmes est traduit en points de pourcentages. Si l'écart est positif, cela signifie que la valeur de l'indicateur est plus élevée pour les hommes que pour les femmes ; si l'écart est négatif, cela signifie que la valeur de l'indicateur est plus élevée pour les femmes.

Cadres, ouvriers, etc., quelle mixité sociale au sein de la population ?

Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

Quelle est la situation sociale (liée à l'emploi) de ma population ? - Ensemble



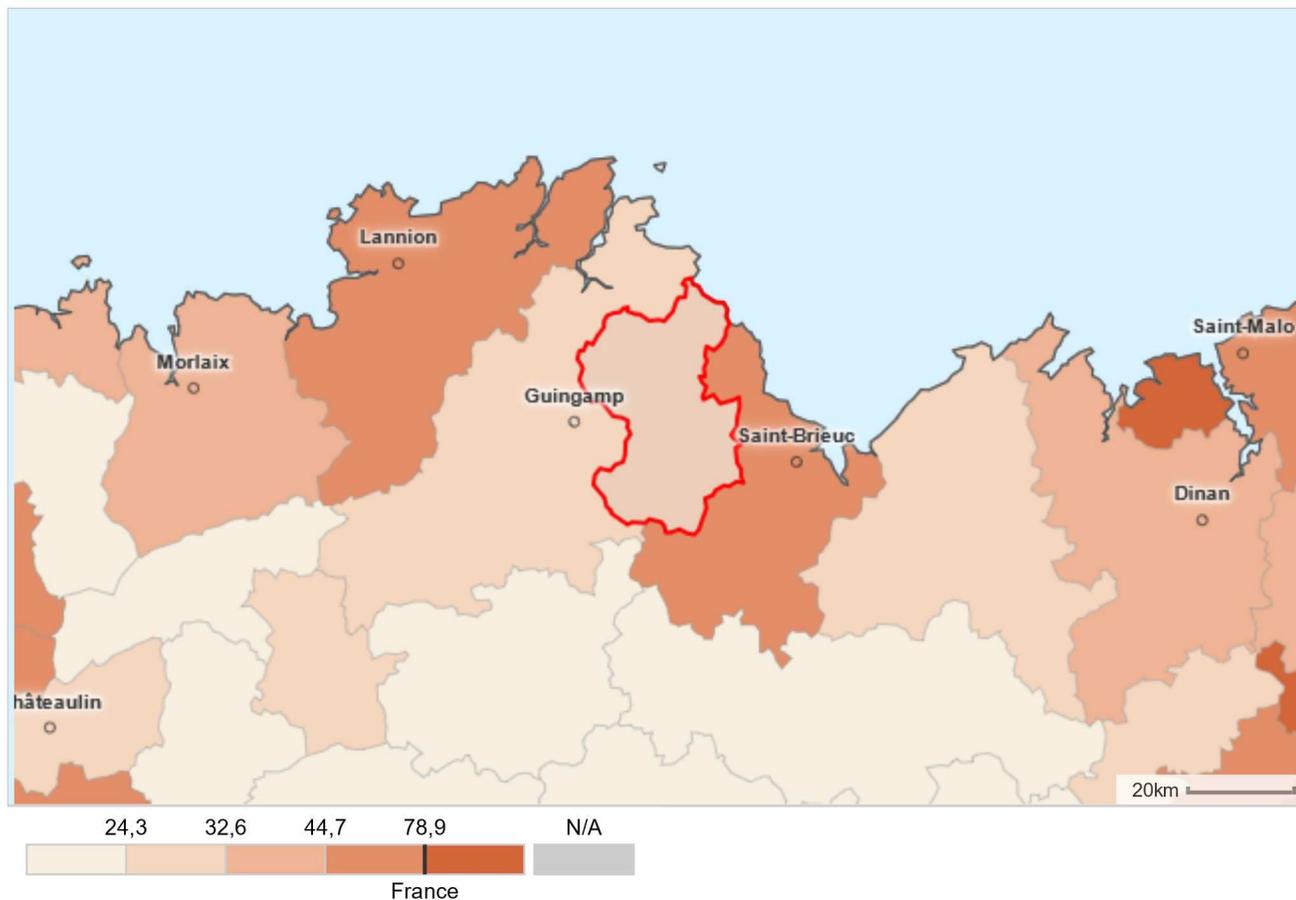
Source : Insee, RP - 2018

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - UNE POPULATION AUX CARACTÉRISTIQUES SINGULIÈRES ?

Nombre de cadres pour 100 ouvriers

Une manière d'approcher la mixité sociale sur mon territoire - CC Leff Armor Communauté



La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) permet de classer les individus selon leur situation professionnelle en tenant compte de plusieurs critères : métier proprement dit, activité économique, qualification, position hiérarchique et statut. L'indicateur rapporte le nombre d'individus rattachés à la PCS des "cadres et professions intellectuelles supérieures" à la PCS des "ouvriers". Il permet ainsi d'appréhender à travers une mesure simple la notion de mixité sociale.

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - UNE POPULATION AUX CARACTÉRISTIQUES SINGULIÈRES ?

Ecart femmes-hommes selon la CSP dans la population (en points de %)

Indicateurs	CC Leff Armor Communauté		Côtes- d'Armor
Agriculteurs exploitants (points de %)	1,9	▲	1,7
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (points de %)	4,4	▲	3,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures (points de %)	0,0	▼	2,3
Employés (points de %)	- 19,6	▼	- 15,9
Autres inactifs (points de %)	- 3,3	▼	- 2,7
Professions intermédiaires (points de %)	- 0,7	▲	- 1,0
Ouvriers (points de %)	20,3	▲	16,6
Retraités (points de %)	- 3,0	▲	- 4,4

L'indicateur rapporte le nombre d'individus rattachés à la PCS des "agriculteurs" à l'ensemble de la population. L'écart entre les valeurs prises par cet indicateur pour les hommes et pour les femmes est traduit en points de pourcentages. Si l'écart est positif, cela signifie que la valeur de l'indicateur est plus élevée pour les hommes que pour les femmes ; si l'écart est négatif, cela signifie que la valeur de l'indicateur est plus élevée pour les femmes.

Source : Insee, RP 2008-2013-2018 - 2018

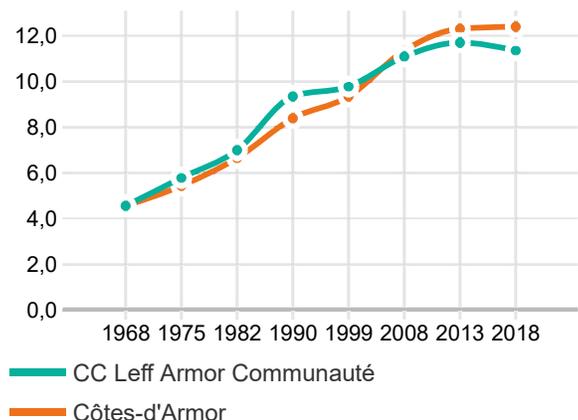
Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - LE VIEILLISSEMENT, UN ENJEU PARTICULIER ?

Des personnes âgées en nombre ?

Les personnes âgées et leur évolution

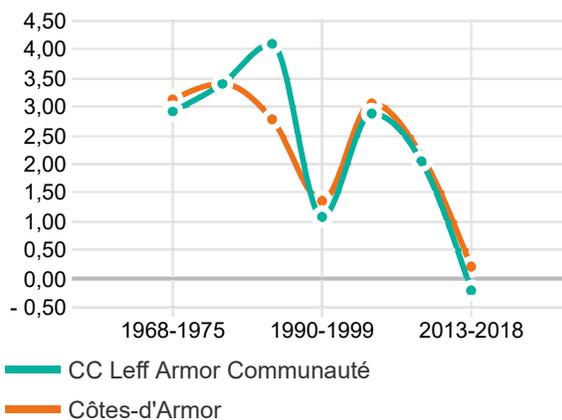
Quelle est la part des 75 ans et plus dans ma population et quelles sont les évolutions depuis 1968 ?



Source : Insee, RP

Viellissement

Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus



Source : Insee, RP

Quelle offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées ?

Vivre en structure d'hébergement

Quelle part des 75 ans et plus vit dans des structures d'hébergement dédiées ?

Indicateurs	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Part des 75 ans et plus vivant dans un établissement pour personnes âgées (%)	14,1 ▲	11,7

Source : Insee, RP 2008-2013-2018 - 2018

Offre à destination des personnes âgées

Combien de places recense-t-on dans les structures d'hébergement pour personnes âgées et quels besoins couvrent-elles ?

	Nombre de places dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (places)	
	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Ensemble	559	10 060
Etablissements pour personnes âgées autonomes	11	879
Etablissements pour personnes âgées dépendantes et atteintes de la maladie d'Alzheimer	548	9 154

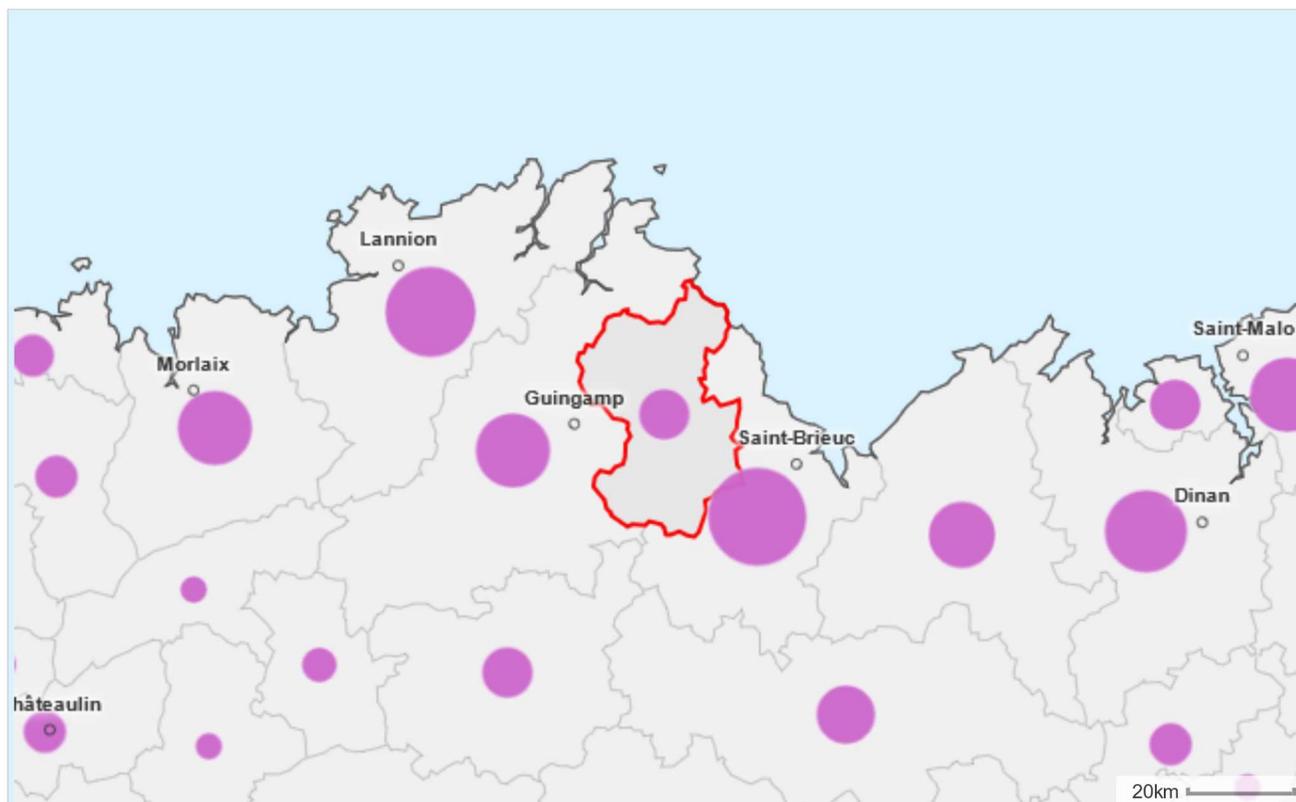
Source : Finess, 31/12/2020

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - LE VIEILLISSEMENT, UN ENJEU PARTICULIER ?

Localisation de l'offre

Où se situe l'offre en structures d'hébergement pour personnes âgées sur ou à proximité de mon territoire ? Quelles capacités d'accueil ? - CC Leff Armor Communauté



 = 1 290

Source : Finess, 2019

Le nombre de places dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées est extrait de la base Finess. Celle-ci fournit des informations sur la localisation et les capacités d'accueil des structures d'hébergement pour personnes âgées. Ces données permettent de distinguer le nombre de places/logements dédiés à l'accueil de personnes âgées autonomes (ex : logement dans une résidence sénior), des places dédiées à l'accueil de personnes dépendantes - dont celles atteintes de la maladie d'Alzheimer - (ex : place en EHPAD).

Quels enjeux autour du maintien à domicile des personnes âgées ?

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - LE VIEILLISSEMENT, UN ENJEU PARTICULIER ?

Vivre seul à son domicile

Quelle part des 75 ans et plus vit seule chez elle ? - Ensemble

Indicateurs	CC Leff Armor Communauté	Côtes- d'Armor
Nombre de personnes de 75 ans et plus vivant seules (personnes)	1 183	28 585
Part des personnes de 75 ans et plus vivant seules (%)	39,5 ▼	43,9

Source : Insee, RP - 2018

Besoins potentiels en maintien à domicile

Combien de personnes de 75 ans et plus vivent seules chez elles et sont potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile ?

	personnes		%	
	CC Leff Armor Communauté	Côtes- d'Armor	CC Leff Armor Communauté	Côtes- d'Armor
Femmes	951	22 199	80,5	77,7
Hommes	230	6 365	19,5	22,3
Total	1 181	28 564	100,0	100,0

Source : Insee, RP - 2018

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - DE L'ÉCOLE À L'UNIVERSITÉ, QUELS ENJEUX AUTOUR DE L'OFFRE DE FORMATION ?

Une jeunesse en nombre, des populations à former ?

Population en âge d'être scolarisée

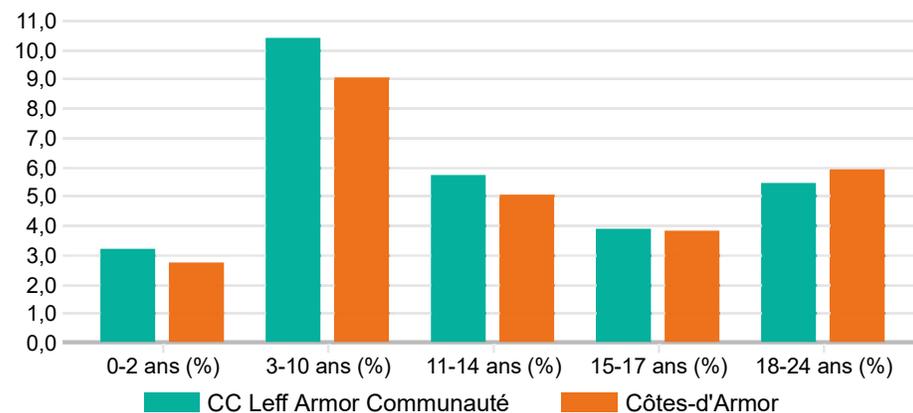
Combien d'enfants, d'adolescents potentiellement concernés par des besoins de scolarisation ?

Indicateurs	CC Leff Armor Communauté
0-2 ans (enfants)	999
3-10 ans (enfants)	3 253
11-14 ans (adolescents)	1 772
15-17 ans (adolescents)	1 216
18-24 ans (personnes)	1 696

Source : Insee, RP - 2018

Population en âge d'être scolarisée - suite

Quelle part dans la population et quelles différences par rapport aux autres territoires ?



Source : Insee, RP - 2018

Les diplômés du supérieur

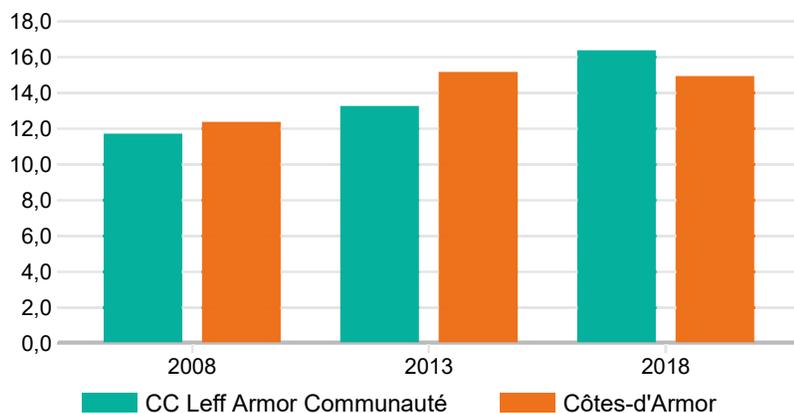
Mon territoire accueille-t-il, plus que d'autres, une population de diplômés ? - Ensemble

Indicateurs	CC Leff Armor Communauté	Côtes d'Armo
Part des diplômés du supérieur parmi les 15 ans et plus non scolarisés (%)	24,0 ▼	26,0

Source : Insee, RP - 2018

Les jeunes en difficulté d'insertion

Quelle est la part des jeunes de 15-24 ans ni en emploi, ni en formation (NEET), c'est-à-dire déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion ?



Source : Insee, RP - 2017

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - DE L'ÉCOLE À L'UNIVERSITÉ, QUELS ENJEUX AUTOUR DE L'OFFRE DE FORMATION ?

Quelles conditions d'accueil à l'école, au collège et au lycée ?

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - DE L'ÉCOLE À L'UNIVERSITÉ, QUELS ENJEUX AUTOUR DE L'OFFRE DE FORMATION ?

Offre dans le premier degré (maternelle et élémentaire) et le second degré (collège et lycée)

Quels sont les effectifs d'élèves des écoles maternelles et élémentaires, collèges et lycées situés sur mon territoire ?

	Ecoles maternelles - effectifs scolaires (élèves)	Ecoles élémentaires - effectifs scolaires (élèves)	Collèges - effectifs scolaires (élèves)	Lycées (général, technologique et / ou professionnel) - effectifs scolaires (élèves)
Ensemble	0	2 986	1 249	0

Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - 2019-2020

Enseignement public et privé

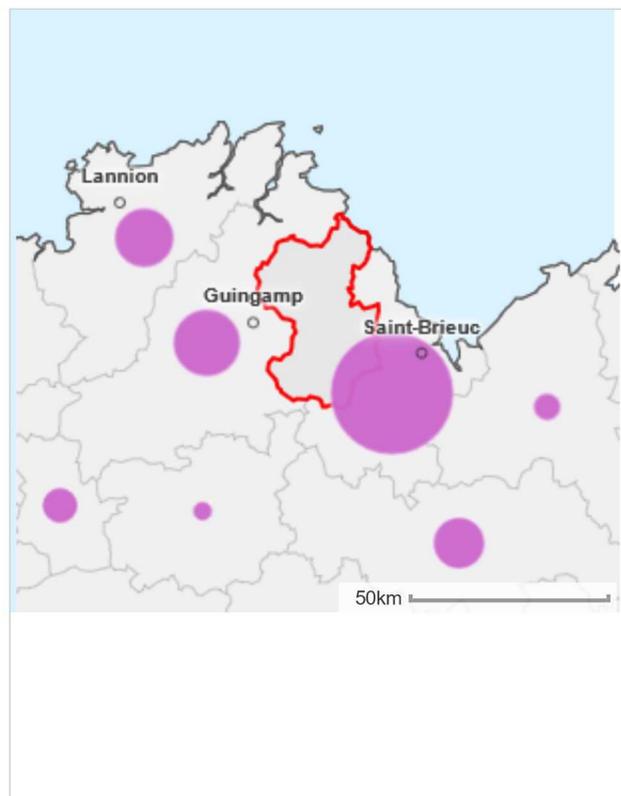
Quelle part les établissements d'enseignement public représentent-ils dans l'offre de formation du premier et du second degré ? - Public

Indicateurs	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Part des effectifs scolaires en maternelle dans le public (%)	N/A Div. par 0	99,2
Part des effectifs scolaires en élémentaire dans le public (%)	68,8 ▲	67,4
Part des effectifs scolaires au collège dans le public (%)	79,3 ▲	64,8
Part des effectifs scolaires au lycée dans le public (%)	N/A Div. par 0	68,0

Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - 2019-2020

Zoom sur...la localisation des écoles maternelles et leurs capacités d'accueil

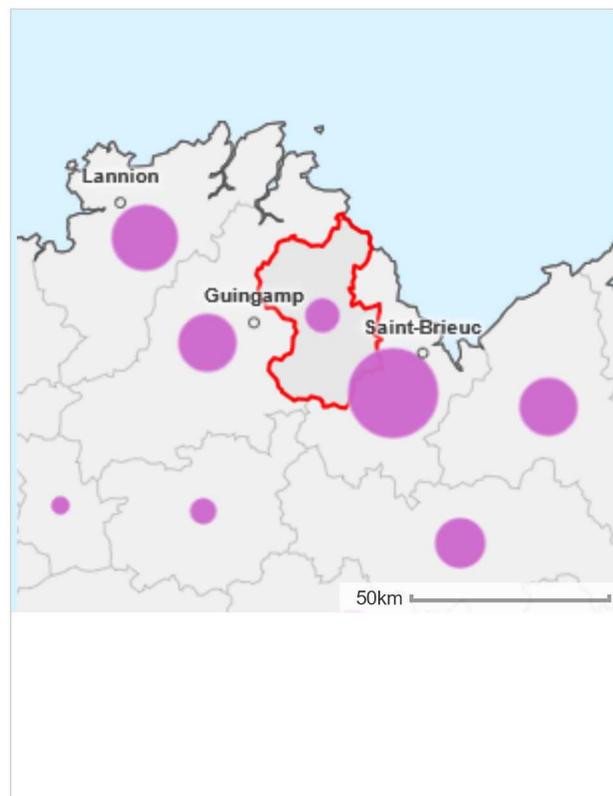
CC Leff Armor Communauté



Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse -

Zoom sur...la localisation des écoles élémentaires et leurs capacités d'accueil

CC Leff Armor Communauté



Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse -

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - DE L'ÉCOLE À L'UNIVERSITÉ, QUELS ENJEUX AUTOUR DE L'OFFRE DE FORMATION ?

2019-2020

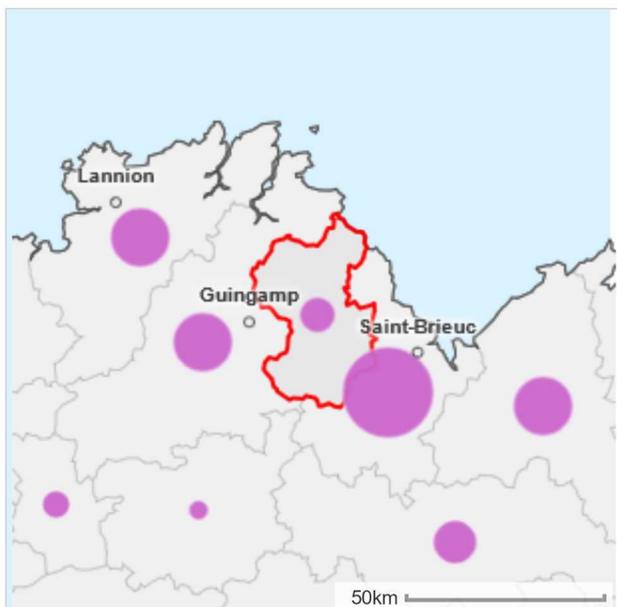
2019-2020

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - DE L'ÉCOLE À L'UNIVERSITÉ, QUELS ENJEUX AUTOUR DE L'OFFRE DE FORMATION ?

Zoom sur...la localisation des collèges et leurs capacités d'accueil

CC Leff Armor Communauté

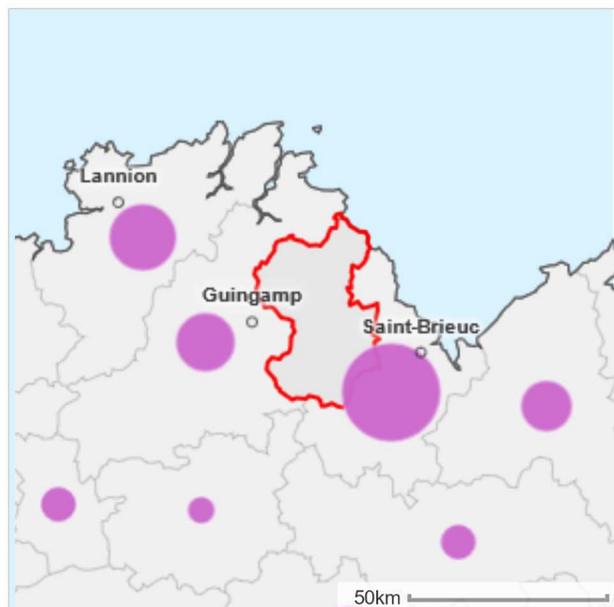


 = 5 700

Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse -
2019-2020

Zoom sur...la localisation des lycées et leurs capacités d'accueil

CC Leff Armor Communauté



 = 4 370

Source : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse -
2019-2020

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - DE L'ÉCOLE À L'UNIVERSITÉ, QUELS ENJEUX AUTOUR DE L'OFFRE DE FORMATION ?

L'offre d'enseignement supérieur, un levier de développement disponible sur le territoire ?

Evolution des effectifs dans les établissements d'enseignement supérieur

Combien d'étudiants accueillent les établissements d'enseignement supérieur présents sur mon territoire ? Ces effectifs ont-ils beaucoup évolué au cours des 10 dernières années ?

	Effectif des établissements d'enseignement supérieur (étudiants inscrits)		Taux de croissance des effectifs dans les établissements d'enseignement supérieur au cours des 10 dernières années (%)	
	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Total des formations d'enseignement supérieur	0	8 176	N/A	24,7
Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés	0	2 881	N/A	27,0
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	0	365	N/A	74,6
Grands établissements MENESR	0	0	N/A	N/A
Universités	0	2 851	N/A	23,3
Universités de technologie (UT)	0	0	N/A	N/A
Etablissements d'enseignement universitaire privés	0	732	N/A	44,7
ESPE	0	275	N/A	N/A
Écoles normales supérieures (ENS)	0	0	N/A	N/A
Instituts nationaux polytechniques (INP)	0	0	N/A	N/A
Autres formations d'ingénieurs	0	0	N/A	N/A
Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	0	0	N/A	N/A
Écoles juridiques et administratives	0	0	N/A	N/A
Écoles paramédicales et sociales	0	796	N/A	- 12,2
Écoles supérieures art et culture	0	27	N/A	N/A
Autres écoles de spécialités diverses	0	249	N/A	- 29,7

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, rentrée 2018 + Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, rentrées 2008-2018

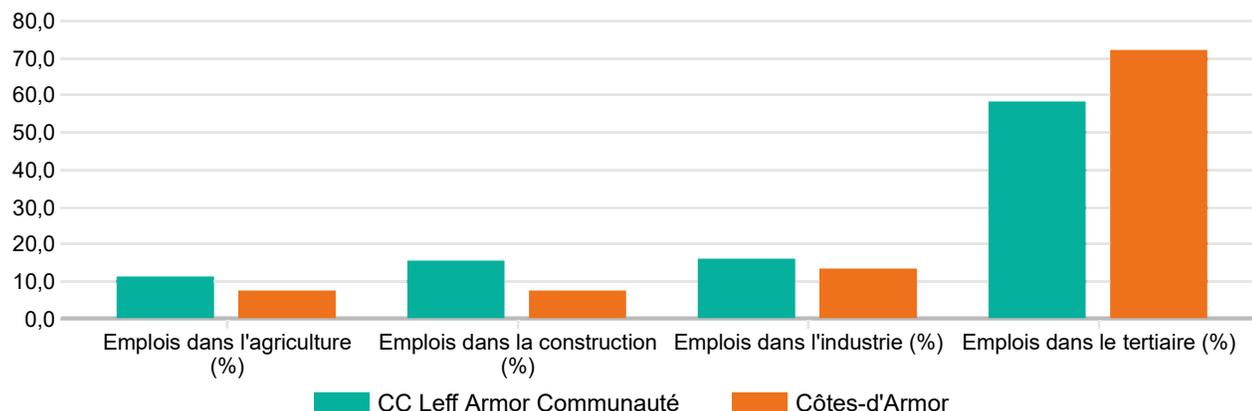
Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - UN TISSU ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE ?

Comment se structure le tissu économique local ?

Les emplois locaux

Dans quels secteurs d'activité les emplois locaux sont-ils spécialisés ?



Source : Insee, RP - 2018

La taille des établissements selon le nombre de salariés

Le tissu économique local est-il dépendant de "grands" employeurs ou est-il constitué exclusivement de petits et moyens établissements ?

	Nombre d'établissements par classe d'effectifs salariés (établissements)		Part d'établissements par classe d'effectifs salariés (%)	
	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Ensemble	1 727	41 319	100,0	100,0
0 ou inconnu	1 261	29 314	73,0	70,9
1 à 9 salariés	390	9 830	22,6	23,8
10 à 19 salariés	36	1 151	2,1	2,8
20 à 49 salariés	28	675	1,6	1,6
50 à 99 salariés	9	215	0,5	0,5
100 à 249 salariés	3	110	0,2	0,3
250 salariés et plus	0	24	0,0	0,1

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE) - 2019

Taux d'évolution annuel moyen de l'emploi

Comment se traduisent les dynamiques économiques en termes d'évolution du nombre d'emplois

Indicateurs	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Taux d'évolution annuel de l'emploi (%)	- 1,06 ▼	- 0,05

Source : Insee, RP - 2013-2018

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - UN TISSU ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE ?

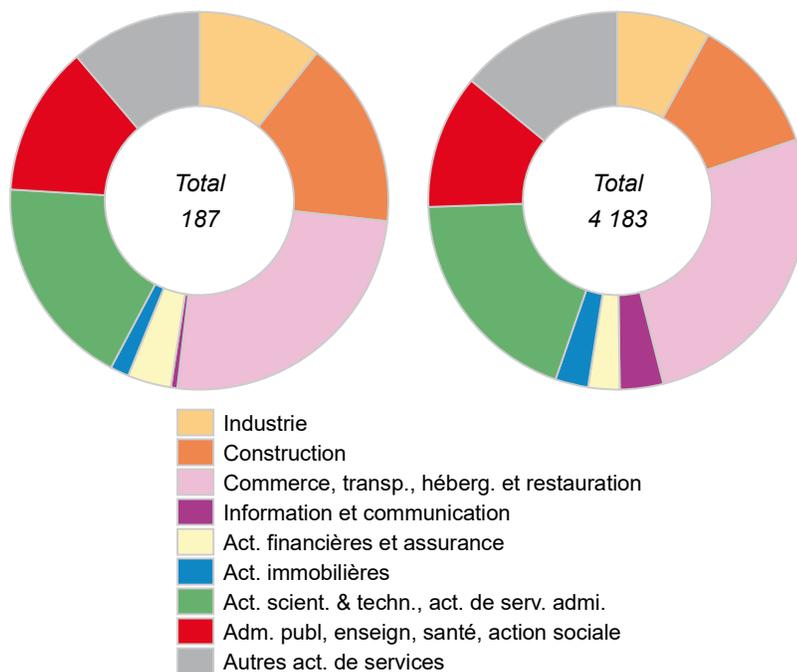
Quelles sont les dynamiques de développement économique sur le territoire ?

Nombre d'entreprises créées chaque année selon les secteurs d'activité

Combien d'entreprises ont été créées et quels sont les secteurs d'activité les plus dynamiques ?

CC Leff Armor Communauté

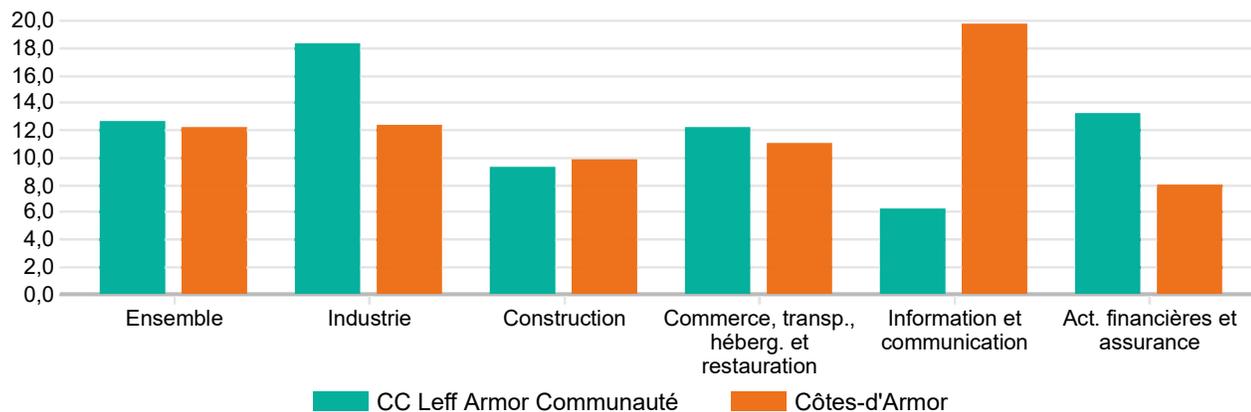
Côtes-d'Armor



Source : Insee, Répertoire des Etablissements et des Entreprises (REE) - 2019

Taux de création d'entreprises (partie 1)

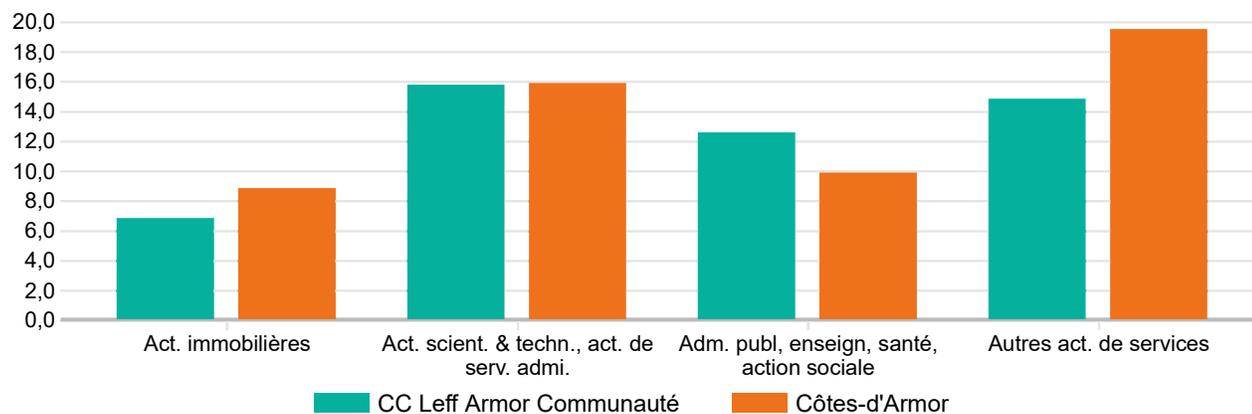
A quel taux de création d'entreprises cela correspond-il ? Est-ce supérieur ou inférieur à d'autres territoires ?



Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE)

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)****CHIFFRES CLÉS - UN TISSU ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE ?****Taux de création d'entreprises (partie 2)**

A quel taux de création d'entreprises cela correspond-il ? Est-ce supérieur ou inférieur à d'autres territoires

*Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Etablissements (REE)*

Le taux de création d'entreprises correspond au nombre d'entreprises créées au cours d'une année sur le total des entreprises existantes. Cet indicateur est ici décliné par secteur d'activité.

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL ?

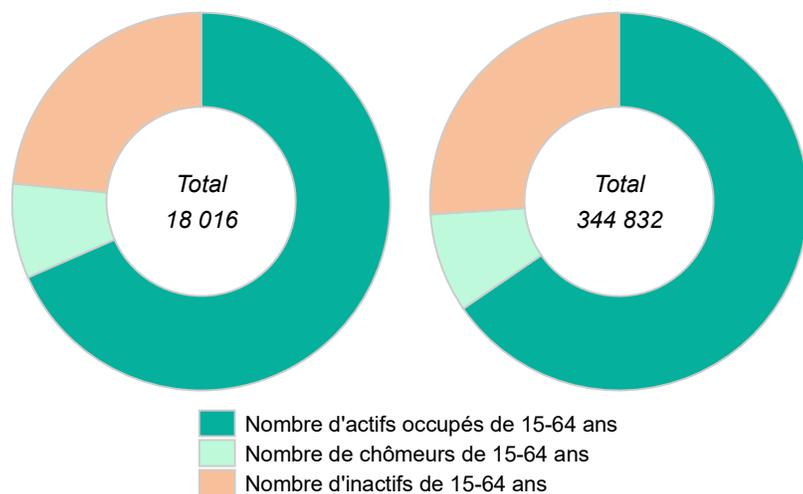
Comment se répartit la population en âge de travailler ? Combien d'emplois sont proposés localement ?

Répartition de la population en âge de travailler (15-64 ans)

Comment se répartit la population en âge de travailler entre personnes ayant un emploi, celles au chômage et les "inactifs" - Ensemble

CC Leff Armor Communauté

Côtes-d'Armor

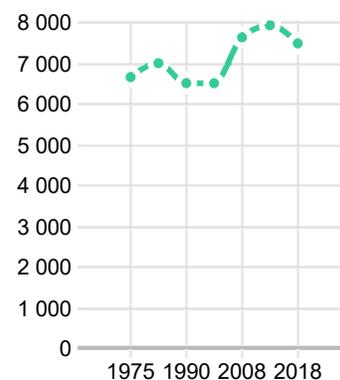


Source : Insee, RP - 2018

La population "inactive" correspond à la population des 15-64 ans qui ne se déclare ni en emploi, ni au chômage. A titre d'exemple, il peut s'agir d'étudiants ou de personnes "au foyer".

Nombre d'emplois

Combien d'emplois sont aujourd'hui proposés sur le territoire et comment ce chiffre a-t-il évolué au cours du temps ?



Source : Insee, RP

Les personnes exclues du marché du travail ou rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi sont-elles nombreuses sur mon territoire ?

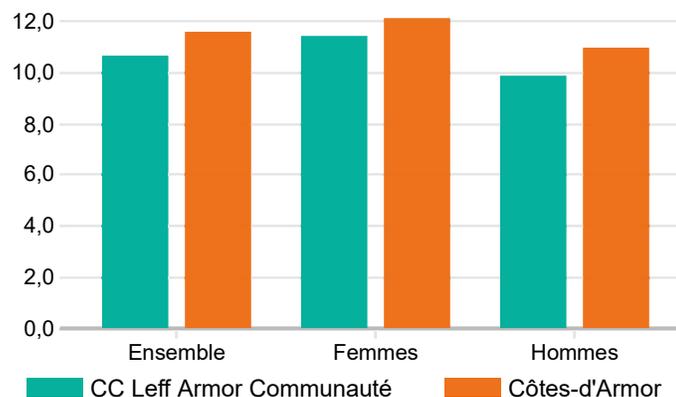
Les principales mesures du chômage

1. Le chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)

Le BIT, agence spécialisée de l'Onu, définit un chômeur comme une personne qui est à la fois en âge de travailler (15 ans ou plus), qui n'a pas travaillé au cours de la semaine de référence de l'enquête (ne serait-ce qu'une heure), est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et a entrepris, au cours des quatre dernières semaines, une démarche de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui débutera moins de trois mois après l'interrogation. **C'est la définition du BIT que retient l'Insee pour mesurer le chômage en France, à partir de l'enquête Emploi.**

Taux de chômage

Quel est le taux de chômage chez les 15-64 ans ?



Source : Insee, RP - 2018

2. Le taux de chômage localisé

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL ?

L'enquête Emploi, couplée avec les données administratives venant de Pôle emploi, fournit les données officielles sur le taux de chômage à l'échelle de la région, du département, de la zone d'emploi et de l'intercommunalité.

À un niveau géographique plus fin, seules deux sources fournissent des données sur les personnes à la recherche d'un emploi : les données de Pôle emploi, et les enquêtes annuelles de recensement.

3. Le chômage au sens du recensement de la population

Le questionnaire du recensement permet de se rapprocher des critères retenus dans l'enquête Emploi, **mais l'interrogation est moins précise**. Les chômeurs au sens du recensement ne sont donc pas forcément des chômeurs au sens du BIT, et inversement. Les deux concepts ne peuvent être comparés.

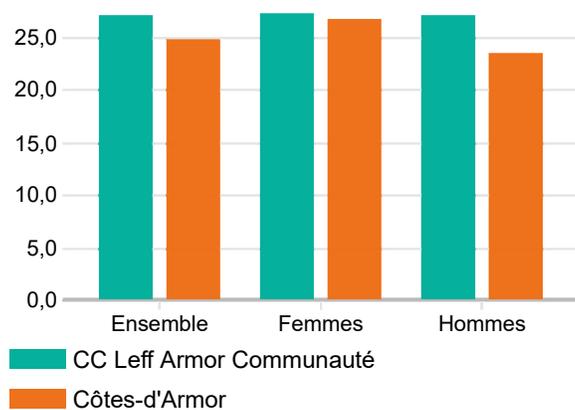
Les chômeurs, au sens du recensement de la population de l'Insee, sont en effet constitués d'une part des personnes de 15 ans ou plus qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle emploi), sauf si elles ont en outre déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part, des personnes de 15 ans ou plus qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi. Le taux de chômage au sens du recensement est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement et le nombre de personnes actives au sens du recensement (en emploi + au chômage). **Il constitue, du fait du mode de recensement désormais en vigueur, une valeur moyenne sur cinq ans disponible trois ans après le millésime du recensement.**

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL ?

Zoom sur...le chômage des jeunes

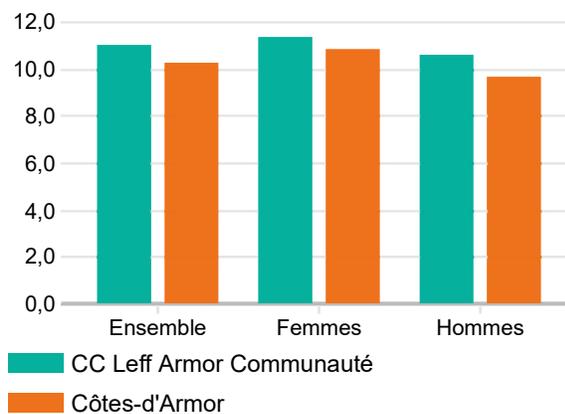
Quel est le taux de chômage chez les 15-24 ans ?



Source : Insee, RP - 2018

Zoom sur...le chômage des seniors

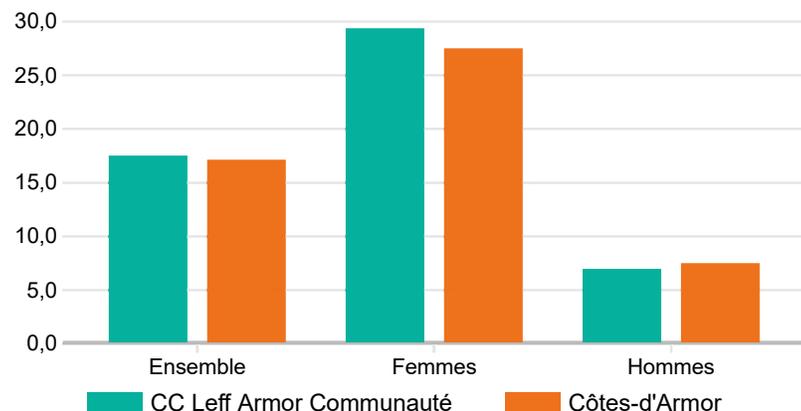
Quel est le taux de chômage chez les 55-64 ans ?



Source : Insee, RP - 2018

Les actifs ayant une activité professionnelle à temps partiel

Quelle est la part des actifs en emploi mais dont l'activité professionnelle ne correspond pas à un temps plein ?



Source : Insee, RP - 2018

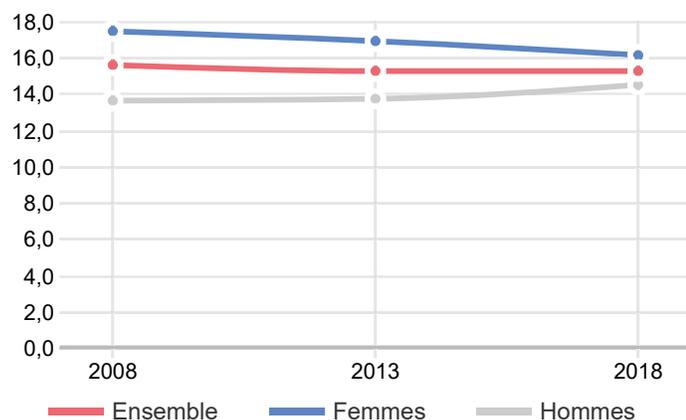
Le taux d'emploi à temps partiel d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'actifs de la classe ayant un emploi à temps partiel au nombre total d'actifs en emploi (15-64 ans). Un temps partiel est un temps de travail inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle si celle-ci est inférieure.

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL ?

Les salariés en emploi précaire

Quelle est la part des salariés vivant sur mon territoire mais dont l'emploi n'est pas stable ?



Source : Insee, RP

Les emplois précaires correspondent à la part des contrats qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Il s'agit des contrats en intérim, apprentissage, les emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires, etc.

Quels sont les enjeux autour des déplacements domicile-travail dans mon territoire ?

Les modes de déplacements des actifs vers leur lieu de travail

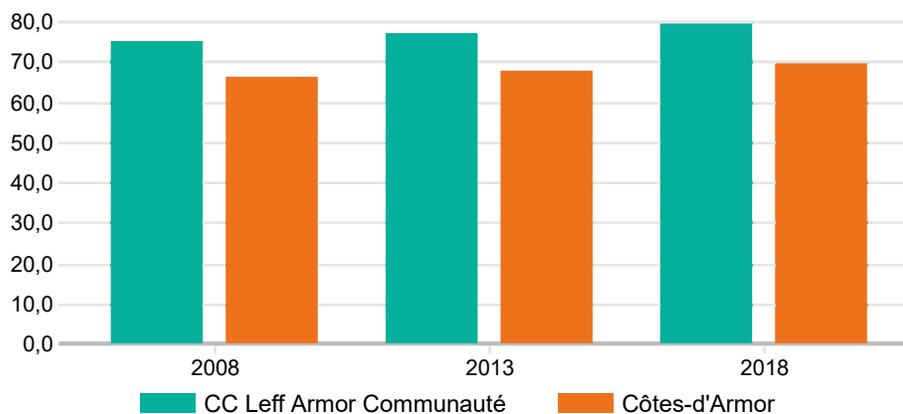
Quelle est la proportion d'actifs se rendant à leur travail en voiture ? En transports en commun ? En deux roues ?

Indicateurs	CC Leff Armor Communauté		Côtes-d'Armor
Part des déplacements domicile-travail en voiture (%)	88,3	▲	84,6
Part des déplacements domicile-travail en transports en commun (%)	0,9	▼	2,5
Part des déplacements domicile-travail en deux roues (%)	2,1	▼	2,6

Source : Insee, RP - 2018

Les actifs qui changent de commune pour rendre sur leur lieu de travail

Quelle est la part des actifs qui vivent et travaillent dans des communes différentes



Source : Insee, RP 2008-2013-2018

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL ?

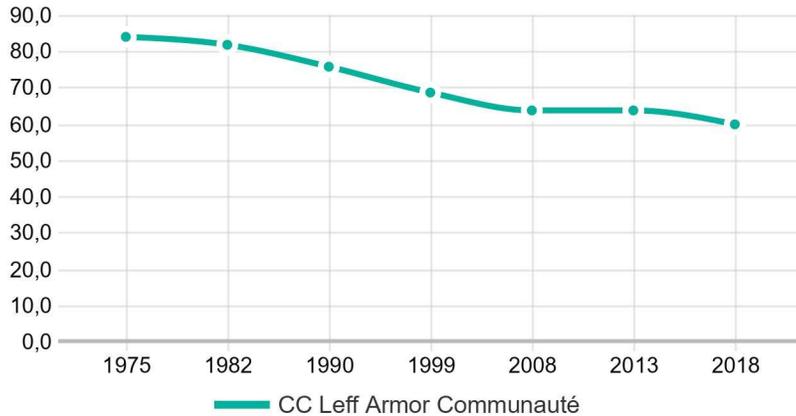
Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL ?

Quelle est la proximité entre mon territoire et les pôles d'emplois voisins ?

Evolution de l'indice de concentration de l'emploi

La fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle de mon territoire s'est-elle renforcée au cours du temps ?

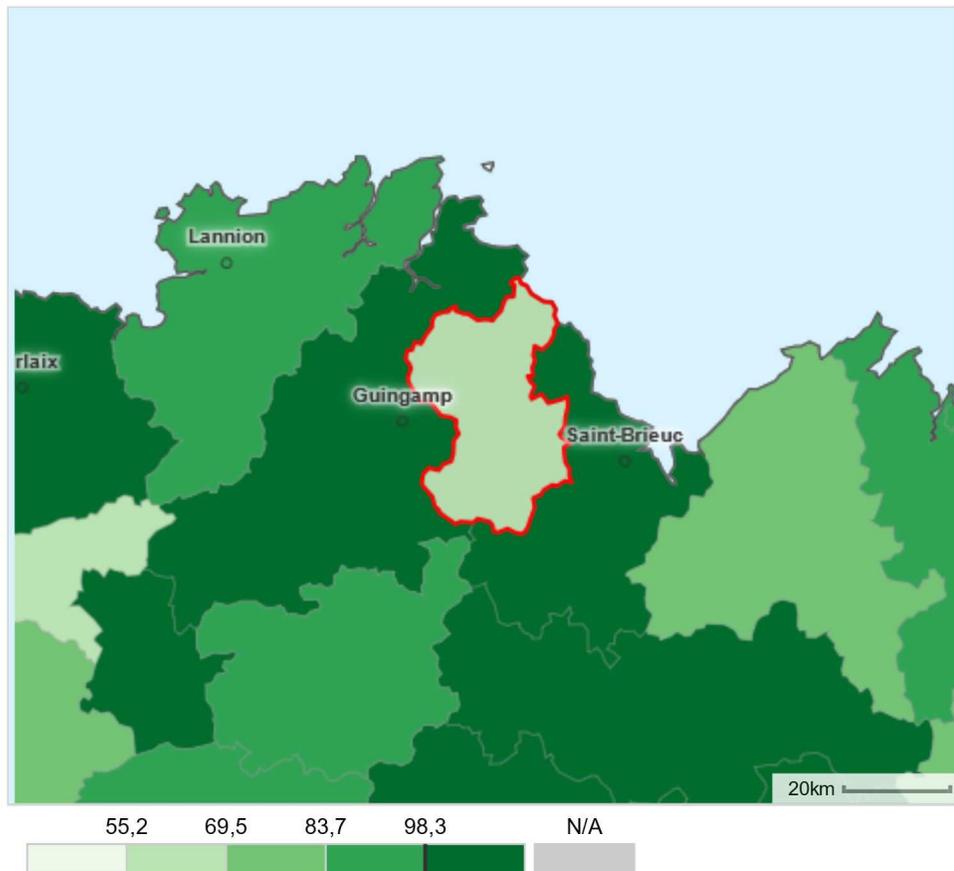


Source : Insee, RP

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle d'emploi.

Les pôles d'emplois situés à proximité

Indice de concentration de l'emploi : comment se structure géographiquement le marché du travail autour de mon territoire ? - CC Leff Armor Communauté



France
Source : Insee, RP - 2018

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL ?

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

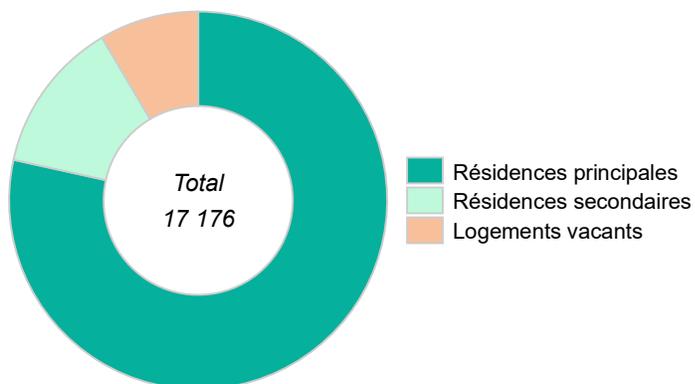
CHIFFRES CLÉS - QUELLE OFFRE DE LOGEMENTS ET QUEL DYNAMISME DU MARCHÉ IMMOBILIER ?

Quelle part de l'offre de logements sert à accueillir des habitants tout au long de l'année, uniquement à titre occasionnel et quelle part est inoccupée (vacance) ?

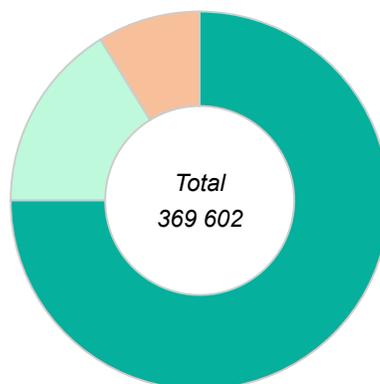
Le parc de logements

Quelle proportion des logements est occupée tout au long de l'année ? Quelle part n'est utilisée que ponctuellement (résidences secondaires) ? Quelle part est inoccupée (vacance) ?

CC Leff Armor Communauté



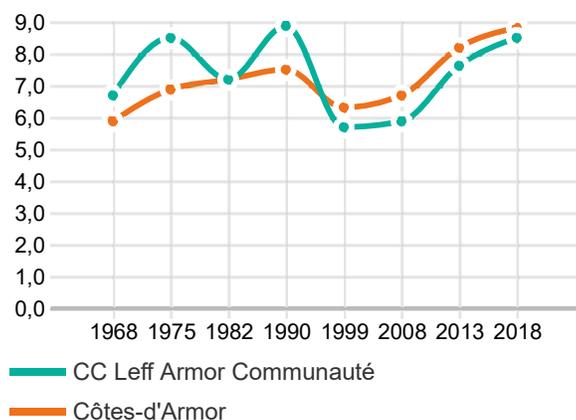
Côtes-d'Armor



Source : Insee, RP - 2018

Zoom sur...la part des logements vacants

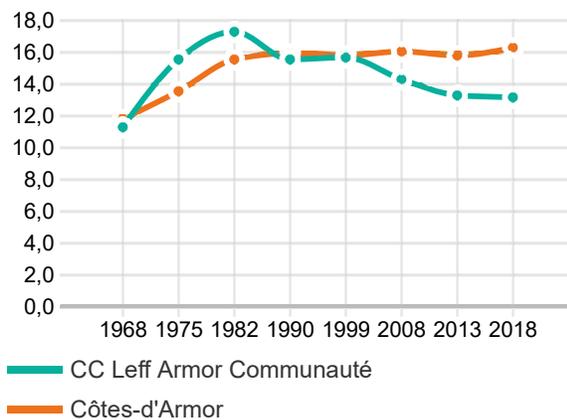
La part des logements inoccupés a-t-elle globalement diminué (par exemple par le biais des réhabilitations) ou a-t-elle augmenté (par exemple par le biais de désaffections pour certains types de bien) au cours des dernières décennies ?



Source : Insee, RP

Zoom sur...la part des résidences secondaires

La part des logements occupés occasionnellement ou en tant que résidence secondaire a-t-elle progressé ou diminué ? L'entretien du parc immobilier local est-il de plus en plus lié à des propriétaires qui ne résident pas en permanence sur place ?



Source : RP, Insee

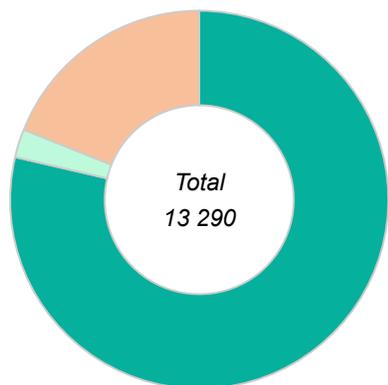
Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**
CHIFFRES CLÉS - QUELLE OFFRE DE LOGEMENTS ET QUEL DYNAMISME DU MARCHÉ IMMOBILIER ?

Quelles caractéristiques et quelle occupation des résidences principales ?

Nombre et part des résidences principales selon le statut d'occupation

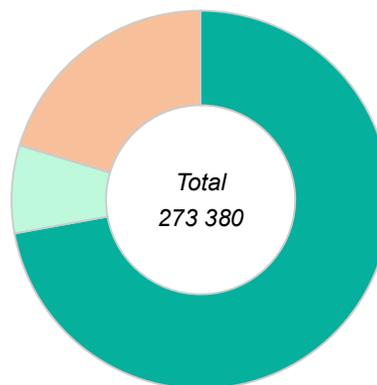
Quelle part de logements est occupée par des propriétaires occupants ? Par des locataires du parc social ou du parc privé ?

CC Leff Armor Communauté



Propriétaires occupants
 Locatif social (HLM loué vide)
 Locatif privé (secteur libre)

Côtes-d'Armor



Source : Insee, RP - 2018

Taille moyenne des ménages selon le statut d'occupation

Combien de personnes vivent en moyenne dans les résidences principales occupées par des propriétaires, par des locataires du parc social et des locataires du parc privé ?

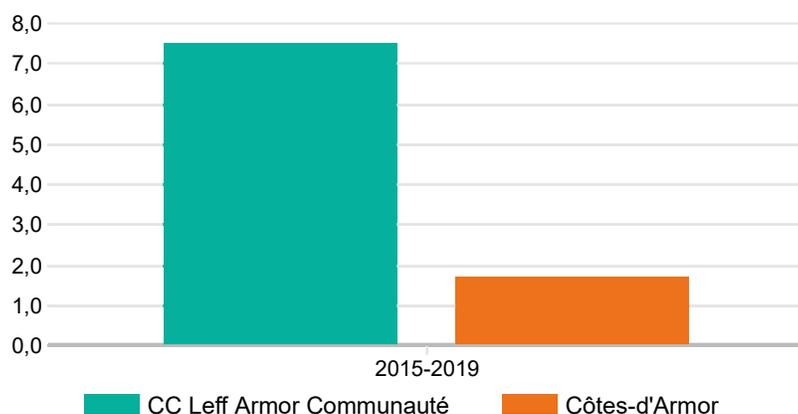
Quelles sont les différences d'occupation au sein du parc ?

Période	Propriétaires occupants (personnes par ménage)		Locatif social (personnes par ménage)		Locatif privé (personnes par ménage)	
	CC Leff Armor Communauté	Côtes- d'Armor	CC Leff Armor Communauté	Côtes- d'Armor	CC Leff Armor Communauté	Côtes- d'Armor
2008	2,4	2,3	1,9	2,0	2,2	1,9
2013	2,4	2,3	1,7	1,9	2,1	1,9
2018	2,3	2,2	1,8	1,9	2,1	1,9

Source : Insee, RP

Evolution annuelle du nombre de logements sociaux

Comment a évolué en moyenne chaque année le parc locatif social au cours des 5 dernières années ?



Créé en 2011, le Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) a pour objectif de dresser l'état global du parc de logements locatifs « ordinaires » des bailleurs sociaux au 1er janvier de l'année de collecte (nombre de logements, modifications intervenues au cours de l'année écoulée, localisation, taux d'occupation, mobilité, niveau des loyers, financement et conventionnement). L'enquête est annuelle et la transmission des informations incombe au propriétaire des logements locatifs sociaux.

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - QUELLE OFFRE DE LOGEMENTS ET QUEL DYNAMISME DU MARCHÉ IMMOBILIER ?

Source : Commissariat général au développement durable (Ministère de la Transition écologique et solidaire), Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS), 2014-2019

Une absence de données ci-contre indique que le territoire ne compte pas de logements sociaux à N-5 au sens du RPLS.

Une construction dynamique ?

Les constructions neuves

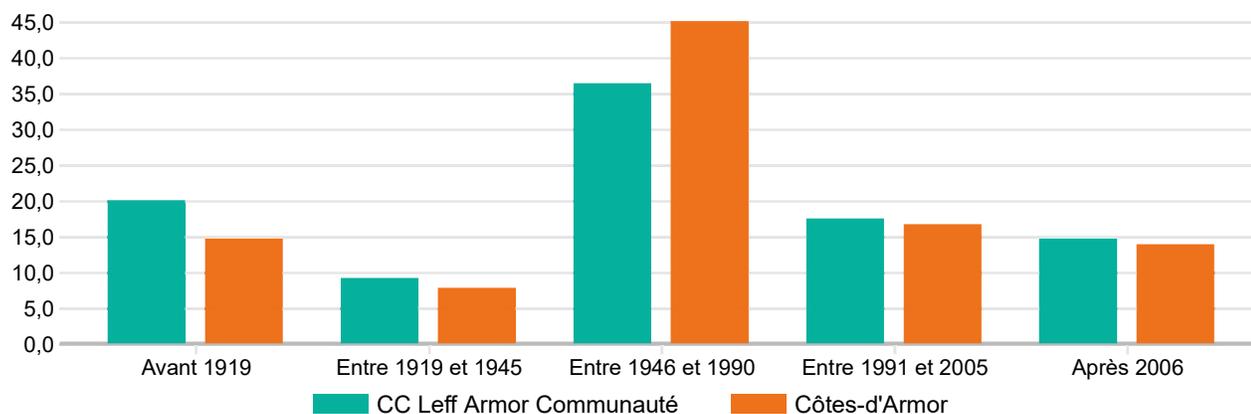
Une construction immobilière dynamique ? Quelle surface en moyenne pour les nouveaux logements ?

Indicateurs	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Nombre de logements commencés (constructions neuves) (logements par an pour 1 000 habitants)	2,3 ▼	3,3
Surface moyenne des logements commencés (constructions neuves) (m ²)	108,0 ▲	100,1

Source : Commissariat général au développement durable (Ministère de la Transition écologique et solidaire), Sit@del 2, 2008-2012 et 2013-2017 - 2015-2019

L'ancienneté de construction des résidences principales

Le parc de logements du territoire se caractérise-t-il par son ancienneté ? ?



Source : Insee, RP 2013-2018 - 2018

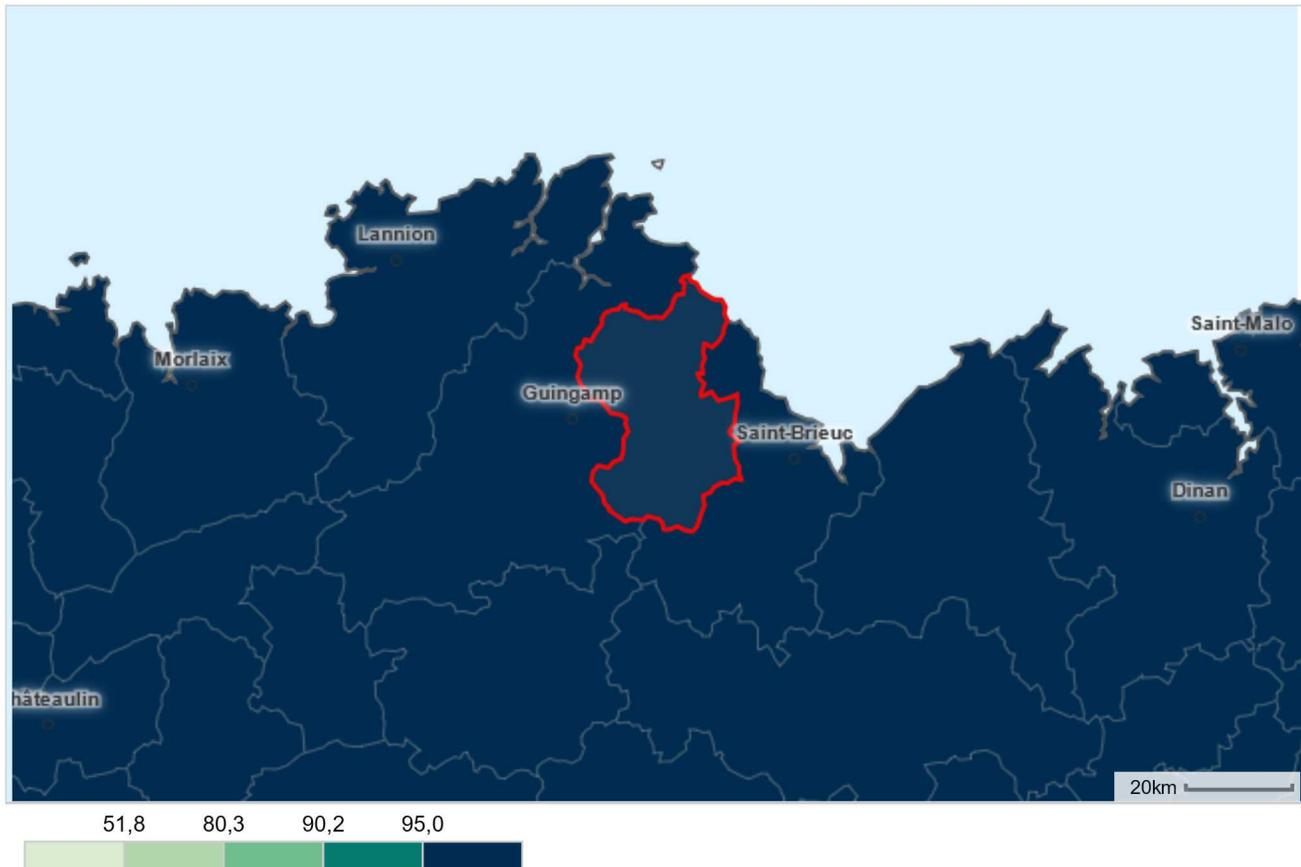
Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - QUELLE ACCESSIBILITÉ AU NUMÉRIQUE ?

Quel est le niveau d'accessibilité de mon territoire à la technologie 4G ?

Part de la surface du territoire couverte en 4G par a minima un opérateur (en %)

Quel est le niveau d'accessibilité de mon territoire au réseau mobile 4G vis-à-vis des territoires environnants ? - CC Leff Armor Communauté



Source : Arcep, données du 1er trimestre 2020 - 2021

Ces proportions reflètent la disponibilité, à l'extérieur des bâtiments, d'accès à un service, tel que les opérateurs l'affichent sur leurs cartes de couverture. Elles sont le résultat d'une modélisation informatique, produite par les opérateurs. Celles-ci sont théoriques et prennent en compte de multiples paramètres liés au réseau de l'opérateur. Comme toute simulation informatique théorique, il se peut que, localement, la réalité du terrain ne soit pas conforme à la simulation. De plus, la couverture peut varier selon un certain nombre d'éléments, telles que la typologie du terrain (montagnes, vallées, forêts...), la densité d'habitat de la zone, la sensibilité du terminal ou encore le fait d'être à l'intérieur d'un bâtiment.

Comparaison temporelle de la part de surface couverte en 4G par a minima un opérateur (en %)

Comment a évolué l'accessibilité au réseau mobile 4G sur mon territoire ?

Périodes	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
2019	99,9	99,4
2021	100,0	99,7

Source : Arcep, données du 3ème trimestre 2017, du 3ème trimestre 2019 et du 1er trimestre 2021

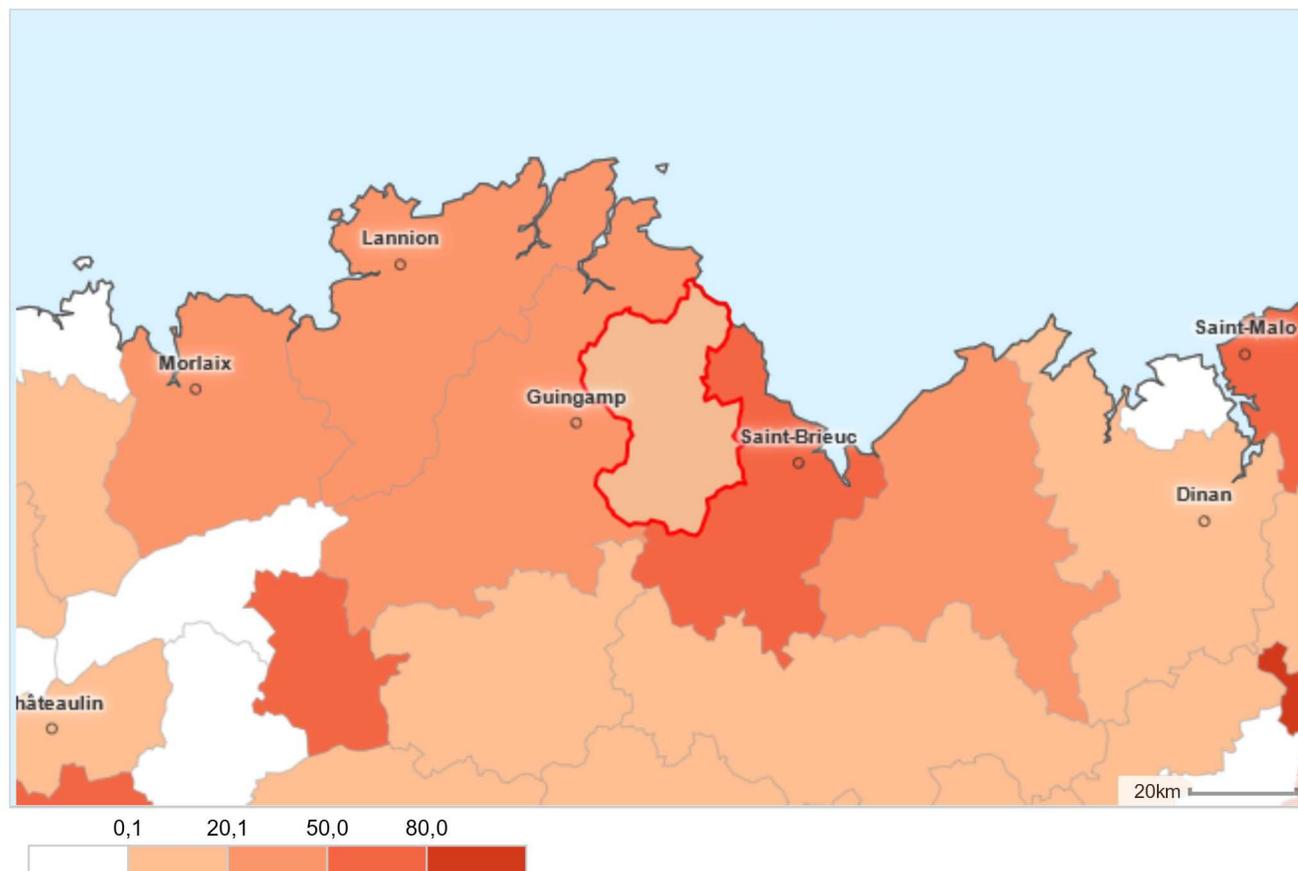
Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - QUELLE ACCESSIBILITÉ AU NUMÉRIQUE ?

Quel est le niveau d'accessibilité de mon territoire à la fibre optique ?

Part des locaux raccordables FTTH (fibre optique)

Les logements et locaux à usage professionnel de mon territoire sont-ils plus ou moins raccordés à la fibre optique que les territoires environnants ? - CC Leff Armor Communauté



Source : Arcep, données du 1er trimestre 2020 - 2021

Les locaux raccordables au réseau FttH correspondent aux logements ou locaux à usage professionnel raccordés à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.

Comparaison temporelle du nombre et de la part de locaux raccordables à la fibre optique

Comment a évolué l'accessibilité de mon territoire à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique

Période	Part des locaux raccordables FTTH (fibre optique) (%)		Nombre de locaux raccordables FTTH (fibre optique) (locaux)	
	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
2019	0,0	15,9	8	60 131
2020	0,4	23,1	73	92 240
2021	0,6	26,4	112	107 522

Source : Arcep, données du 1er trimestre 2019, du 4ème trimestre 2020 et du 2ème trimestre 2021

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - QUELLE OFFRE DE SERVICES PUBLICS ET D'ÉQUIPEMENTS ?

Quelle est l'offre de services publics disponibles sur mon territoire ?

Lieux délivrant des services Pôle Emploi

Combien de lieux délivrant des services Pôle Emploi sont disponibles sur ou à proximité de mon territoire ? Sont-ils nombreux au regard de la population ?

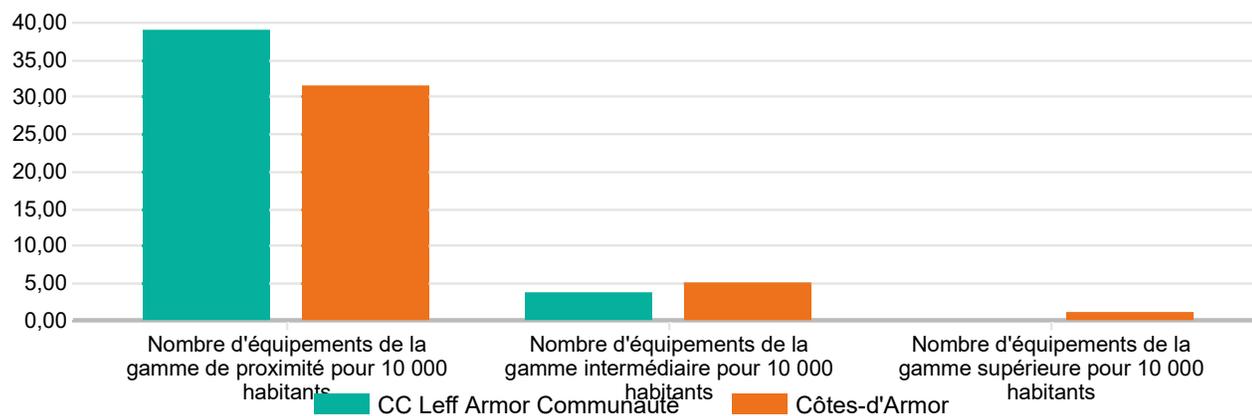
Indicateurs	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Nombre de lieux délivrant des services Pôle Emploi (lieux délivrant des services Pôle Emploi)	1	16
Densité de lieux délivrant des services Pôle Emploi (pour 10 000 habitants)	0,32 ▲	0,27

Source : Insee, Base permanente des équipements 2020 - 2020

Quelle est l'offre d'équipements sportifs et culturels sur mon territoire ?

Densité des équipements sportifs et culturels pour 10 000 habitants

Les équipements sportifs et culturels sont-ils nombreux au regard de la population du territoire ? Qu'en est-il selon la gamme d'équipements ?



Source : Insee, BPE 2020 - 2020

La base permanente des équipements (BPE) est destinée à fournir le niveau d'équipement et de services rendus par un territoire à la population.

Dans le domaine "Sports, loisirs et culture", les trois gammes d'équipements recensent :

- gamme de proximité : boulodromes, terrains de tennis, salles ou terrains multisports, terrains de grands jeux et bibliothèques ;
- gamme intermédiaire : salles de sport spécialisées, bassins de natation, structures d'athlétisme et pistes de roller, skate, vélo bicross ou freestyle ;
- gamme supérieure : théâtres, cinémas, lieux d'exposition et de patrimoine (musées notamment), parcours sportifs et de santé.

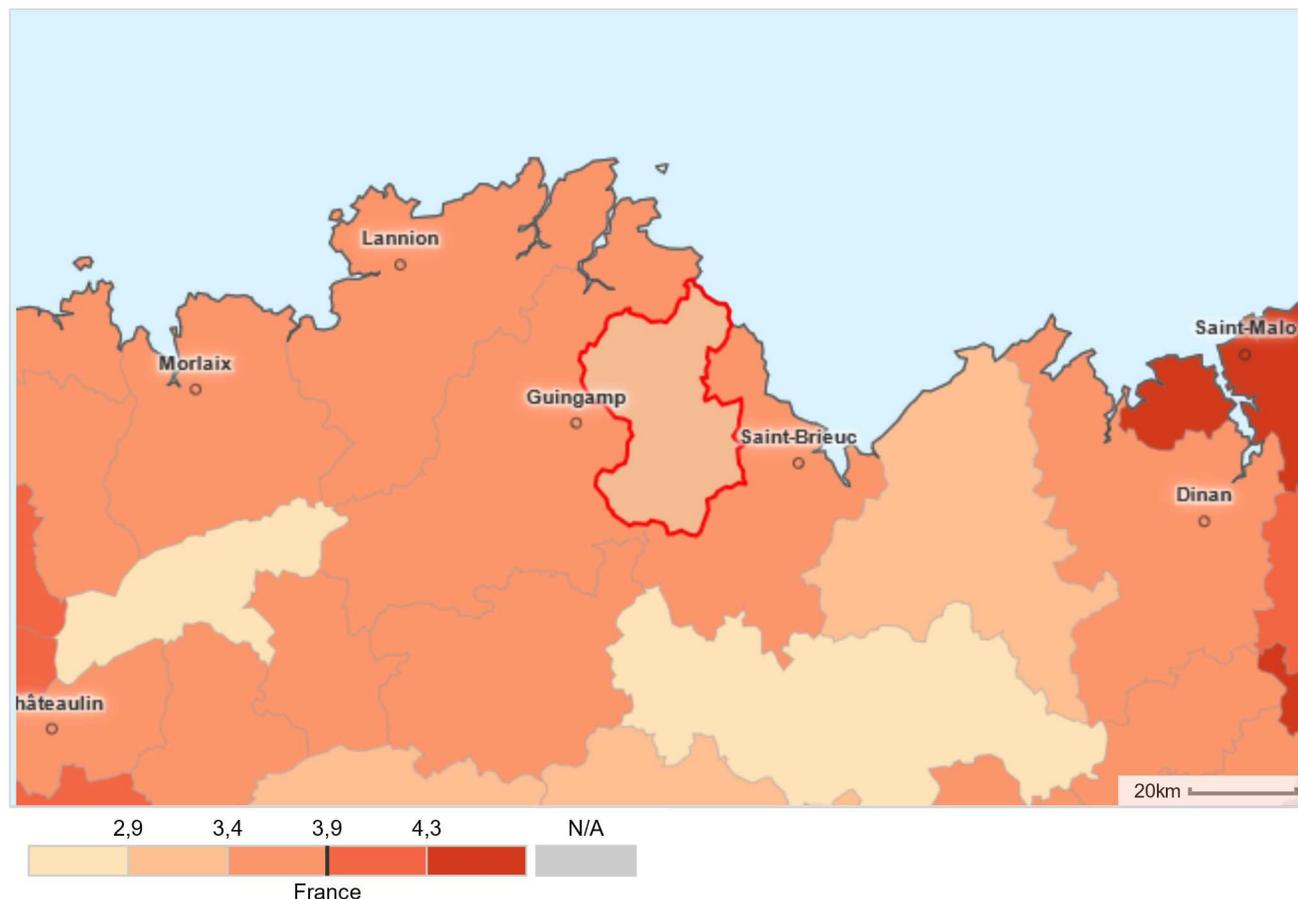
Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - UNE OFFRE DE SERVICES DE SANTÉ ACCESSIBLE ?

Quel accès à la médecine générale ?

Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes

CC Leff Armor Communauté



Source : SNIIR-AM 2018, EGB 2018, CNAM-TS ; populations par sexe et âge 2016, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES. - 2018

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local qui tient compte de l'offre et de la demande issue des territoires environnants. Calculé à partir de l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins.

Les médecins pris en compte sont les suivants :

- des cabinets de médecins généralistes libéraux, cabinets secondaires inclus, les omnipraticiens et les médecins à exercice particulier suivants : homéopathes, acupuncteurs, gériatres et médecine physique ;
- des consultations effectuées dans les centres de santé ;
- l'activité des remplaçants est prise en compte, de manière agrégée à celle des médecins remplacés.

L'offre de consultations externes de médecine générale proposée par les hôpitaux n'est pas prise en compte dans cette version de l'indicateur : un peu moins de 3,68 millions d'actes (soit 1,3% de l'offre de médecine générale).

L'APL prend aussi en compte dans son calcul :

- un recours dégressif avec la distance entre 0 et 20 minutes.
- le nombre de consultations et visites (ou « nombre d'actes ») réalisées sur une année. Pour tenir compte du lien entre niveau d'activité des médecins et densité médicale locale, le nombre d'actes pris en compte dans le calcul de l'indicateur est borné à 6 000 actes par cabinet libéral. Inversement, un niveau d'activité minimal de 3 600 actes par an est affecté aux libéraux (sauf cabinets

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - UNE OFFRE DE SERVICES DE SANTÉ ACCESSIBLE ?

secondaires).

- La demande de soins : les besoins de recours à un médecin généraliste varient notamment en fonction de l'âge. Pour tenir compte de ces variations, chaque personne est affectée d'un poids qui dépend de la consommation moyenne observée de sa tranche d'âge.

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - QUELLE INTENSITÉ DE LA VIE CITOYENNE ET ASSOCIATIVE ?

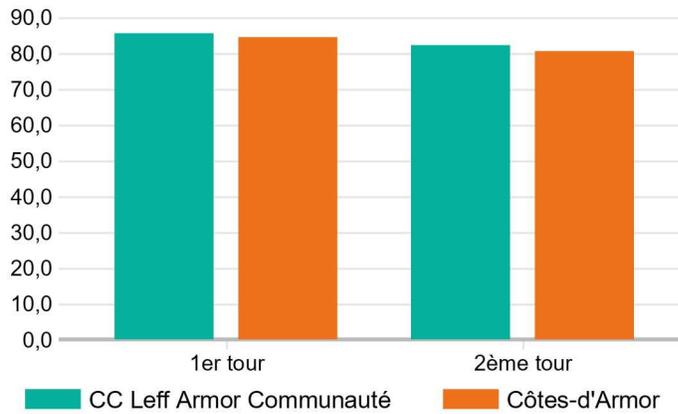
Quelle relation à la vie démocratique ?

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - QUELLE INTENSITÉ DE LA VIE CITOYENNE ET ASSOCIATIVE ?

Participation aux élections présidentielles

Quel taux de participation au sein de la population ?



Source : Ministère de l'intérieur - 2017

Le taux de participation aux élections rapporte le nombre de personnes ayant voté au nombre de personnes inscrites sur les listes électorales lors des élections concernées.

Taux d'abstention aux élections présidentielles

Une abstention plus importante sur mon territoire qu'ailleurs ? - CC Leff Armor Communauté

Le taux d'abstention aux élections est calculé en rapportant le nombre des citoyens inscrits sur les listes électorales mais s'étant abstenu au nombre total de personnes inscrites sur les listes électorales, à la date du scrutin.



Source : Ministère de l'intérieur - 2017

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - QUELLE INTENSITÉ DE LA VIE CITOYENNE ET ASSOCIATIVE ?

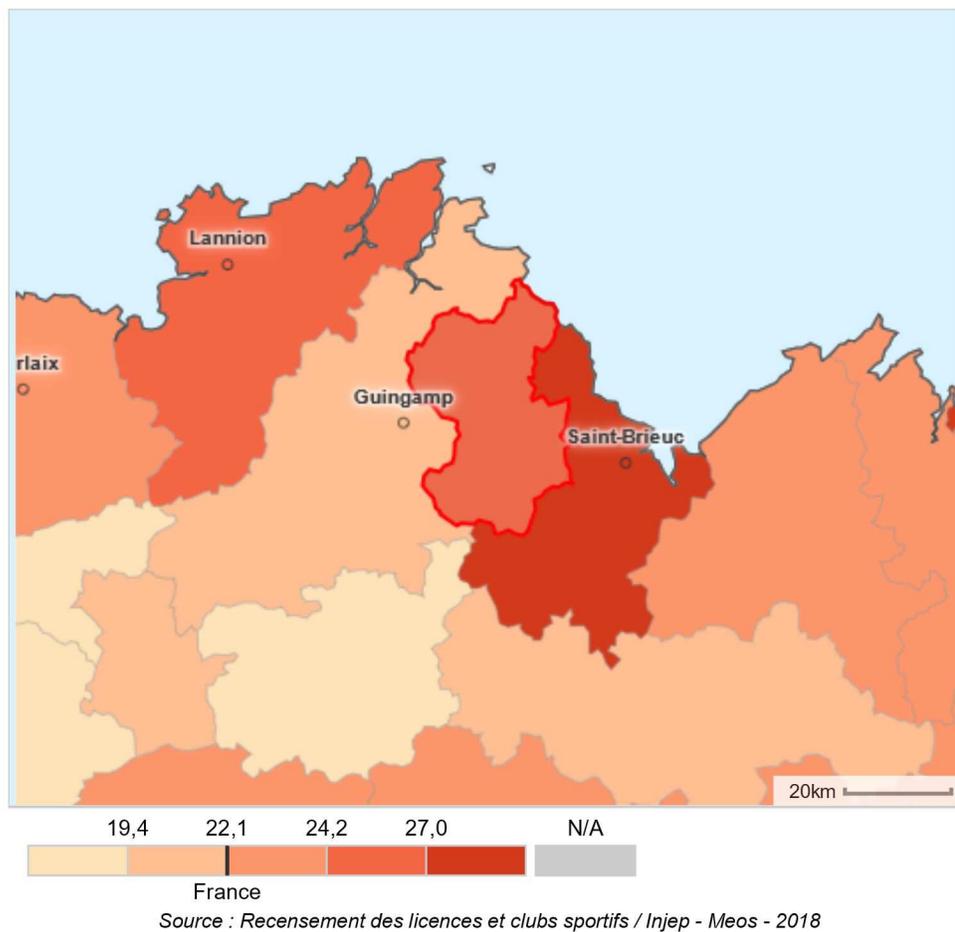
Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - QUELLE INTENSITÉ DE LA VIE CITOYENNE ET ASSOCIATIVE ?

Quelle dynamisme de la vie associative locale ?

Nombre de licenciés sportifs pour 100 habitants

Combien de personnes sont engagées dans un activité sportive associative sur le territoire ? - CC
Leff Armor Communauté



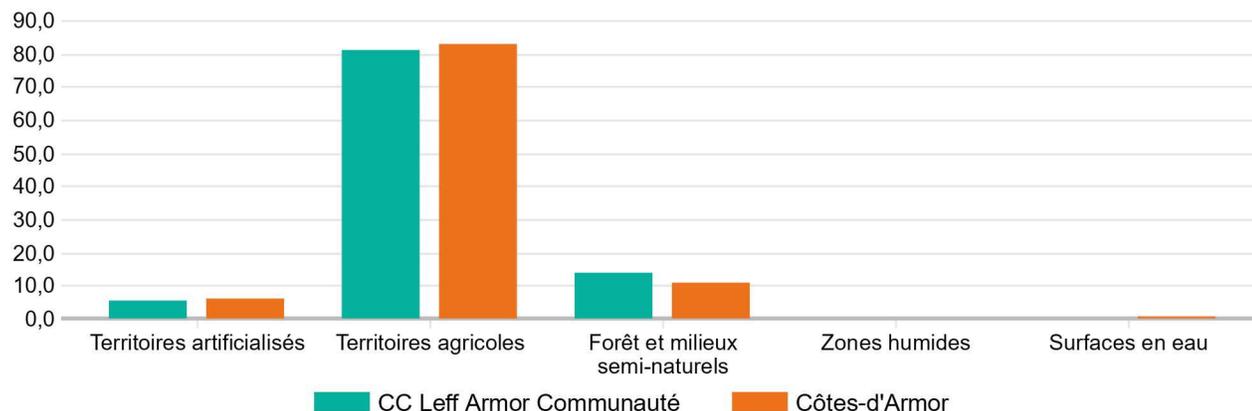
Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - UNE EXPOSITION À DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ?

Occupations des sols et artificialisation : quels enjeux de consommation des espaces ?

Part des surfaces selon l'occupation du sol (en %)

Quelle proportion de mon territoire les zones artificialisées occupent-elles ?



Source : CORINE Land Cover - CGDD-SDES, 2018

Part de la surface artificialisée entre 2009 et 2019 (en %)

Comme se positionne mon territoire en matière d'évolution de la surface artificialisée ? - CC Leff Armor Communauté

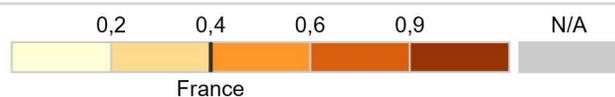
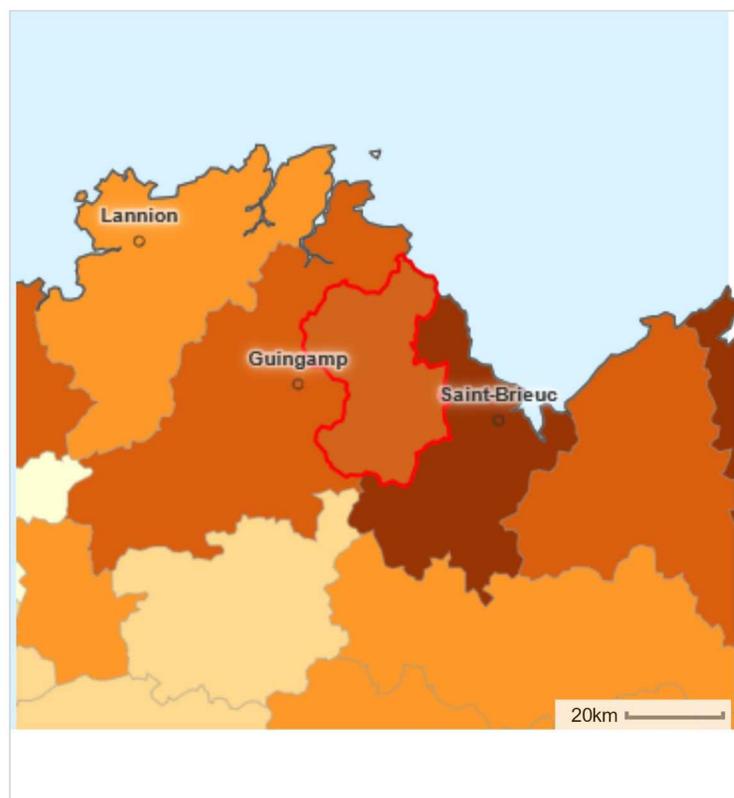
Les chiffres de l'artificialisation des sols sur mon territoire

Quelle proportion de mon territoire a été artificialisée ? Combien d'hectares cette artificialisation représente-t-elle ?

Indicateurs	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Nombre d'hectares artificialisés entre 2009 et 2019 (hectares)	312,3	4 728,1
Part de la surface artificialisée entre 2009 et 2019 (%)	0,7	0,7

Source : Observatoire de l'artificialisation des sols – Plan Biodiversité, 2009-2019 - 2009-2019

Les chiffres exposés mesurent l'artificialisation des sols, qui constitue un type de consommation d'espaces, c'est-à-dire le passage d'un sol d'une occupation "naturelle, agricole ou forestière", à une occupation "urbanisée".



Source : Observatoire de l'artificialisation des sols – Plan Biodiversité, 2009-2019 - 2009-2019

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - UNE EXPOSITION À DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ?

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - UNE EXPOSITION À DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ?

Le territoire est-il soumis à des aléas, risques naturels ou technologiques ?

Catastrophes naturels, plans de prévention naturels (PPRN) et technologiques (PPRT)

Quelles sont les procédures mises en oeuvre sur mon territoire pour faire face aux aléas, risques naturels ou technologiques ?

Indicateurs	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Nombre d'Arrêtés de Catastrophes Naturelles publiés au J.O. depuis 1982 (arrêtés)	108	1 587
Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) (communes couvertes par PPRN)	0	24
Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) (communes couvertes par PPRT)	0	9

Source : Base Gaspar, 1982-2021 + Base Gaspar, cumul en 2021

Aléas et risques naturels ou technologiques locaux

Quelles sont les aléas et risques naturels ou technologiques identifiés dans le DDRM ?

	Communes soumises à un aléa ou un risque naturel ou technologique (communes)		Part des communes soumises à un aléa ou un risque naturel ou technologique (%)	
	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor	CC Leff Armor Communauté	Côtes-d'Armor
Nucléaire	0	0	0,0	0,0
Risque industriel	0	8	0,0	2,3
Risques technologiques	0	0	0,0	0,0
Transport de marchandises dangereuses	11	140	40,7	40,2
Phénomènes météorologiques	27	348	100,0	100,0
Inondation	17	230	63,0	66,1
Feu de forêt	4	22	14,8	6,3
Mouvement de terrain	27	347	100,0	99,7
Séisme - fort	0	0	0,0	0,0
Séisme - modéré	0	0	0,0	0,0
Séisme - moyen	0	0	0,0	0,0
Séisme - faible	27	348	100,0	100,0
Séisme - très faible	0	0	0,0	0,0
Rupture de barrage	2	59	7,4	17,0
Avalanche	0	0	0,0	0,0
Eruption volcanique	0	0	0,0	0,0
Risques miniers	0	0	0,0	0,0
Emissions en surface de gaz de mine	0	0	0,0	0,0
Radon	27	348	100,0	100,0
Engins de guerre	0	0	0,0	0,0

Source : Base Gaspar - DDRM, 2021

Le DDRM (le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs) est un document où le préfet (Conformément à l'article R125-11 du Code de l'Environnement) consigne toutes les informations essentielles sur les risques naturels et technologiques majeurs au niveau de son département, ainsi que sur les mesures de prévention et de sauvegarde prévues pour limiter leurs effets. En précisant les notions d'aléa et de risque majeur, le DDRM doit recenser toutes les communes à risques du département, dans lesquelles une information préventive des populations doit être réalisée.

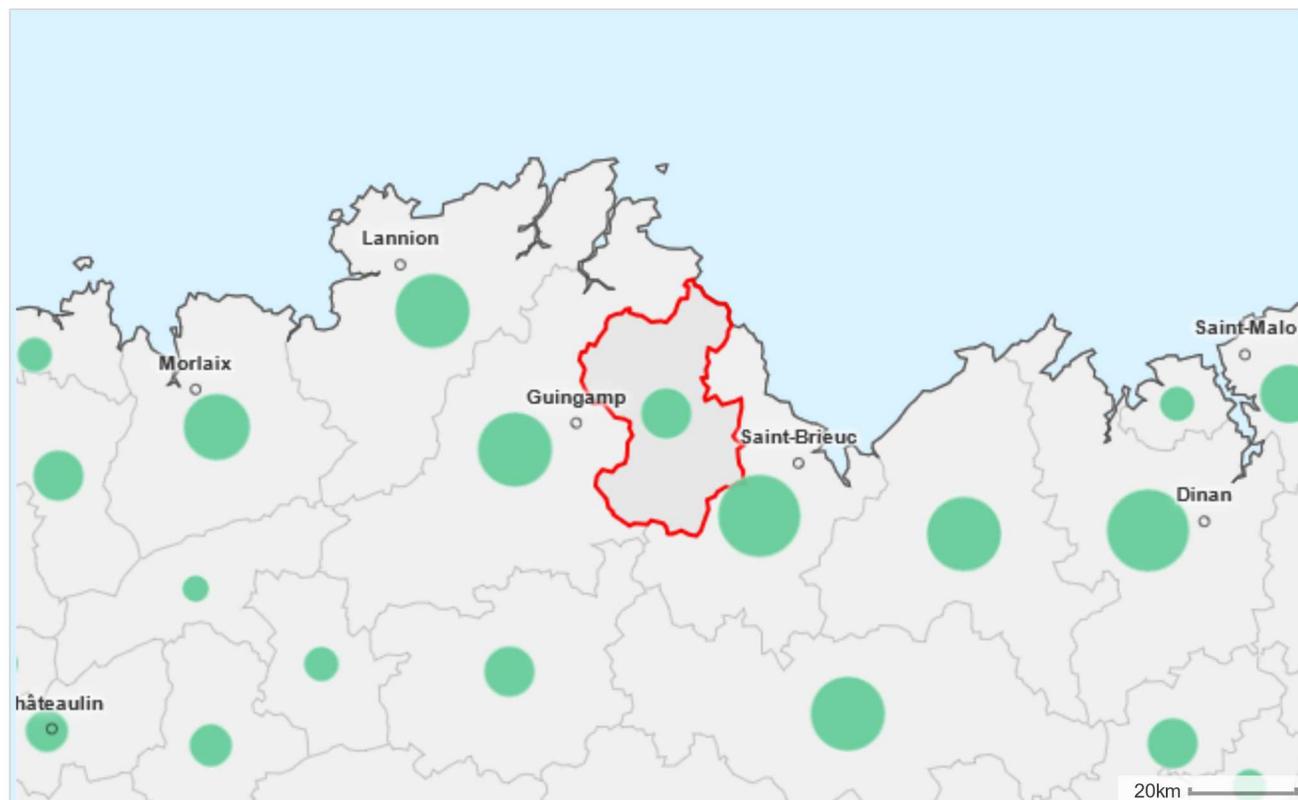
Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - UNE EXPOSITION À DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ?

Quelles contributions aux émissions de gaz à effet de serre ?

Emissions de gaz à effet de serre hors puits (PRG)

Combien de milliers de tonnes équivalent CO2 sont relâchées localement dans l'atmosphère ? - CC Leff Armor Communauté



 = 640 000

Source : Citepa 2018, Inventaire territorialisé des émissions de GES 2016 ; Insee, RP 2016 - 2016

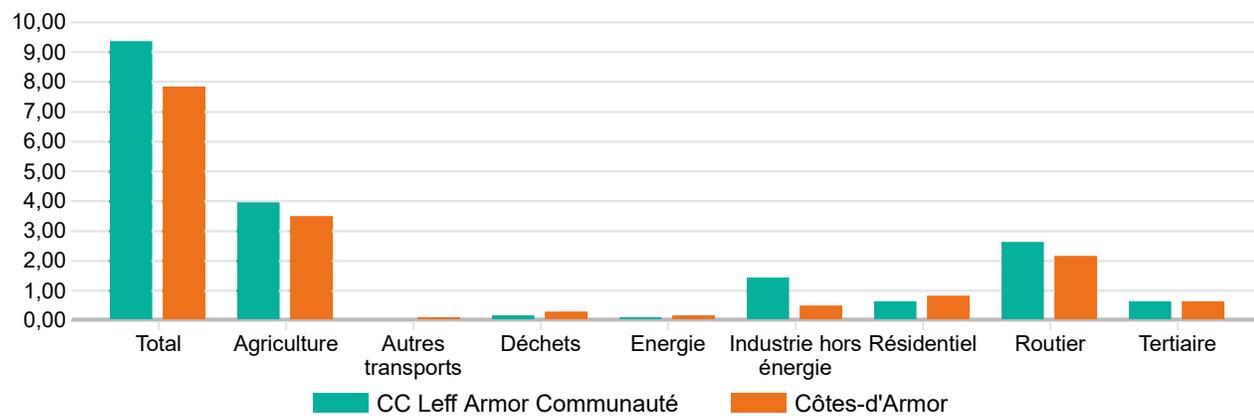
Le pouvoir de réchauffement global (PRG) exprime, en milliers de tonnes équivalent CO2, l'effet cumulé des substances émises dans l'air qui contribuent à l'accroissement de l'effet de serre. Il est calculé sur la base du pouvoir de réchauffement de chaque gaz à l'horizon de 100 ans comparé à celui du CO2. Les gaz à effet de serre direct sont pris en compte : le dioxyde de carbone CO2 (non biotique), le méthane CH4, le protoxyde d'azote N2O, les hydrofluorocarbures HFC, les perfluorocarbures PFC et l'hexafluorure de soufre SF6. Le PRG est exprimé ici sans tenir compte des puits de carbone. Ces puits correspondent principalement à l'absorption de CO2 pour la croissance de la végétation (photosynthèse) et à celle de méthane (CH4) par les sols forestiers. De même ne sont pas prises en compte les émissions des sources biotiques (forêts non gérées par l'homme, prairies naturelles, zones humides et rivières, feux de forêt). Sont donc prises en compte uniquement les émissions occasionnées par les activités humaines ou gérées par l'homme. Les émissions maritimes et aériennes internationales ne sont pas comptabilisées.

Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - UNE EXPOSITION À DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ?

Emissions de gaz à effet de serre hors puits (PRG) par habitant, par secteur

Combien de milliers de tonnes équivalent CO2 sont relâchées localement dans l'atmosphère selon le secteur d'émission ?



Source : Citepa 2018, Inventaire territorialisé des émissions de GES 2016 ; Insee, RP 2016

La conversion à l'agriculture biologique

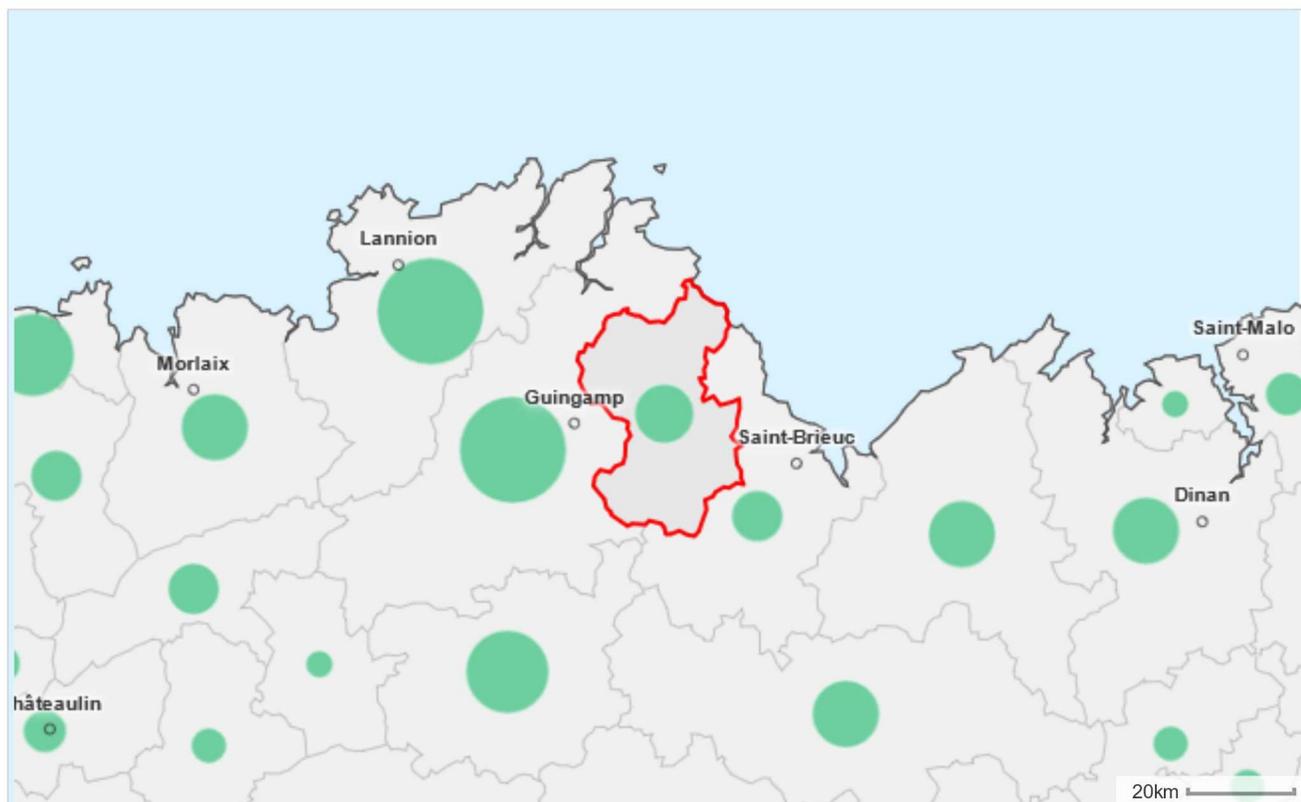
Zone d'étude **CC Leff Armor Communauté (epci (2021))**, comparée avec **Côtes-d'Armor (département)**

CHIFFRES CLÉS - UNE EXPOSITION À DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ?

Nombre d'exploitations engagées dans l'agriculture biologique

Le nombre de producteurs engagés dans des productions agricoles biologiques est-il important au regard des territoires environnants ?

- CC Leff Armor Communauté



 = 86

Source : Agence Bio, 2019 - 2019

Attention, les données sont localisées au siège de l'exploitation.

ANNEXE 2

Diagnostic de territoire



CRTE

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

LE TERRITOIRE DE LEFF ARMOR COMMUNAUTE DANS
L'OUEST BRETON EN TRANSITIONS

LEFF ARMOR COMMUNAUTE

Un territoire durable, attractif et solidaire



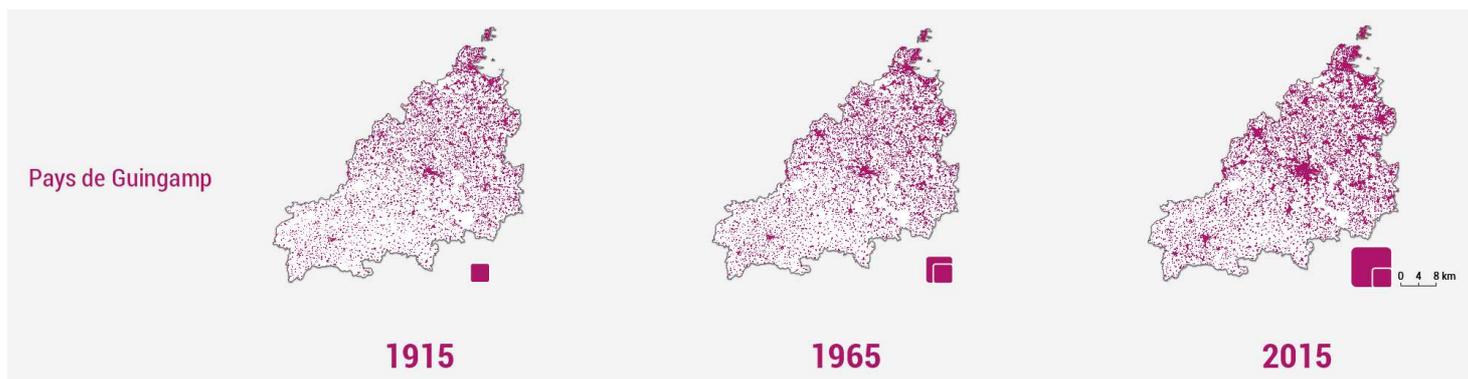
1. Accompagner l'évolution des modes de vie

Située au centre des Côtes d'Armor, entre les agglomérations de Saint-Brieuc et Guingamp-Paimpol, Leff Armor communauté connaît une croissance démographique continue depuis 1975, sous influence directe des pôles urbains voisins.

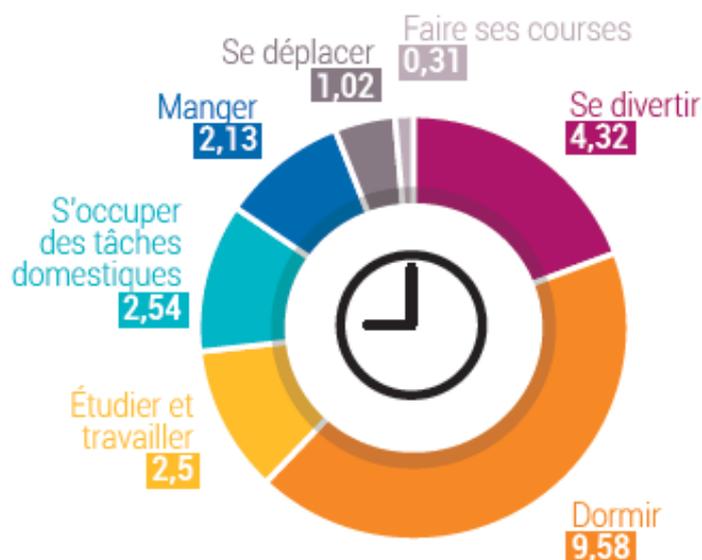
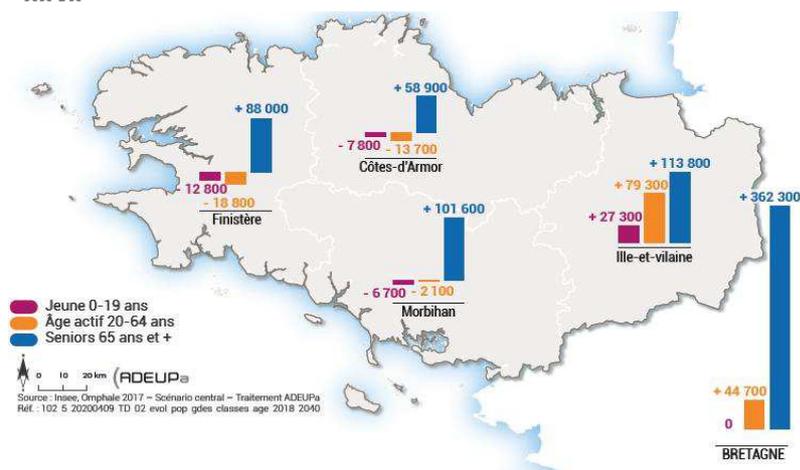
A l'image du département des Côtes d'Armor et, plus largement, de l'Ouest breton, Leff Armor est susceptible de voir sa population progresser plus légèrement à l'avenir, et surtout se recomposer en profondeur. Les projections actuelles laissent ainsi entrevoir une croissance majeure des effectifs de seniors (principalement par vieillissement de la population actuelle) tandis que le solde migratoire ne sera vraisemblablement suffisant pour contrecarrer la baisse des effectifs de jeunes et d'actifs.

Le vieillissement de la population invite à développer, dans toutes les communes, à proximité des services, une offre de logements adaptés, comme élément fondamental de la prévention de la perte d'autonomie. Par ailleurs ce vieillissement conduira nécessairement, dans les prochaines années, à une libération importante de maisons familiales par départ de leurs occupants tandis que, simultanément, le nombre de familles et de grands ménages devrait diminuer. Il apparaît donc un besoin majeur de réorientation de la production de logements neufs, au profit de plus petits logements, adaptés au vieillissement, les familles de demain ayant très vraisemblablement la capacité à trouver réponse à leurs besoins dans le parc de maisons déjà existant, pour peu que ces dernières fassent l'objet de travaux de rénovation / réhabilitation.

La réorientation de la production de logements, davantage dans les centralités communales qu'en extension, est porteuse d'une inversion de tendance en ce qui concerne la dynamique d'étalement urbain des dernières décennies. La perspective du « zéro artificialisation nette des sols » portée par la récente loi climat résilience, et déclinée dans le Scot du Pays de Guingamp, n'apparaît pas ici représenter une contrainte insurmontable, mais plutôt constituer l'opportunité d'une préservation des ressources naturelles du territoire : sols, paysages, biodiversité. Il doit également permettre de mettre un frein à la croissance des déplacements et des émissions de gaz à effet de serre qu'induit un modèle d'aménagement conçu autour de l'automobile et selon le principe d'aller toujours plus vite toujours plus loin.



Évolution de la population par classe d'âge entre 2018 et 2040



2. Progression de l'urbanisation dans le Pays de Guingamp au cours du siècle passé

A l'instar de l'offre de logement, l'offre commerciale s'est essentiellement développée au cours des dernières décennies en extension d'urbanisation. La vente en ligne prend aujourd'hui en partie le relais et invite à penser l'évolution des services et commerces en lien avec l'évolution des modes de vie. La reconquête des centralités par le développement d'une offre nouvelle de logements pourrait à l'avenir induire un regain de dynamisme porteur d'une nouvelle attractivité des centres pour les commerçants et artisans.

Parallèlement, le temps consacré aux loisirs par les Français a fortement progressé au cours des dernières décennies : à l'échelle de toute sa vie, un Français moyen consacre aujourd'hui plus de temps aux loisirs qu'au travail. La place des loisirs dans la façon de penser la vie du territoire est donc un enjeu essentiel d'attractivité et de vitalité, qui invite à consolider une offre d'équipements et d'animations cohérente avec l'organisation urbaine du territoire : les équipements générateurs de flux gagneront à être pensés en synergie avec les efforts de revitalisation des centres tandis que les espaces de nature gagneront à être préservés et valorisés pour, notamment, leur valeur récréative. Par ailleurs, dans une société qui fonctionne de façon de plus en plus individualiste, cultiver le vivre ensemble invite à proposer des temps de rencontre, de brassage, de convivialité pour permettre d'expérimenter de nouvelles façons de faire société.

3. Penser ensemble développement économique et transition écologique

La structure de l'économie d'un territoire est un élément dynamique. Ainsi, au cours des dernières décennies, la répartition de l'emploi s'est inversée entre la sphère productive et la sphère présentielle, au profit de cette dernière, c'est-à-dire qu'une part dominante de l'emploi répond aux besoins des habitants et usagers du territoire plutôt que de produire des biens et services exportés hors du territoire.

L'économie de Leff Armor communauté se démarque néanmoins par un poids local plus important de l'agriculture qu'à l'échelle régionale.

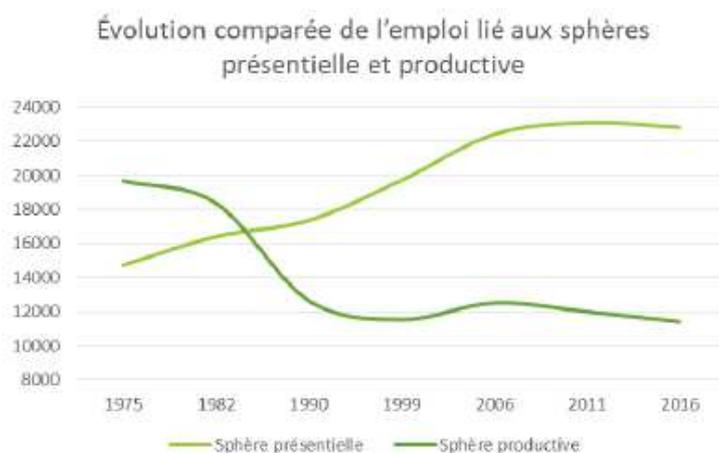


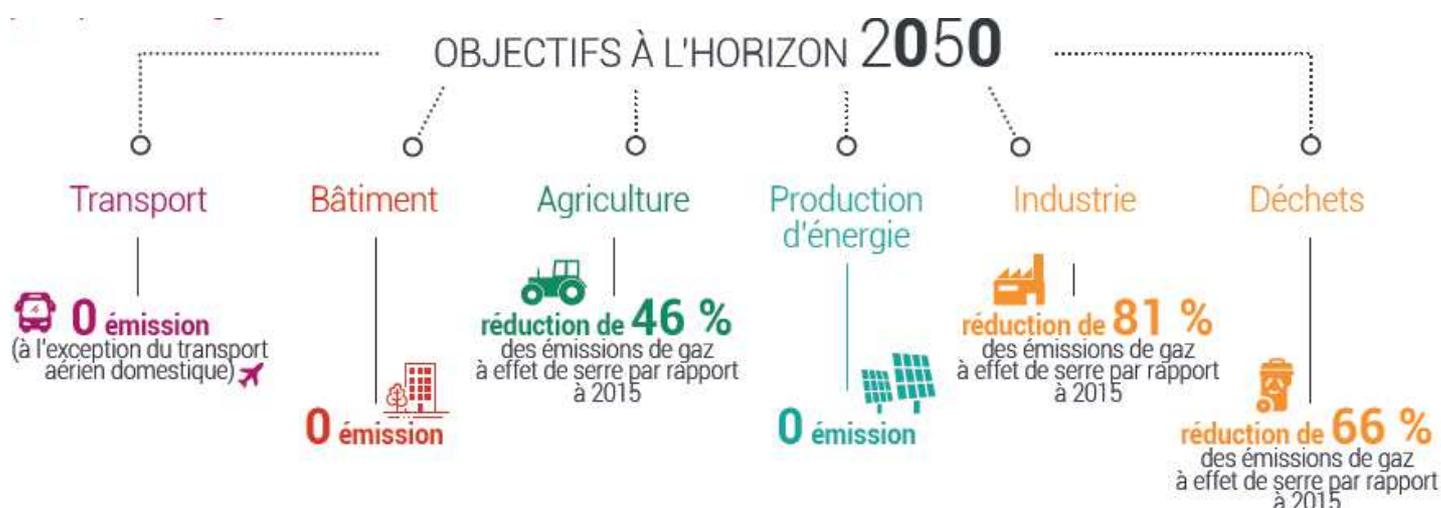
Figure 45 : Évolution comparée de l'emploi lié aux sphères présentielle et productive entre 1975 et 2016 (source : Insee, RP 1975-2016)

La sphère présentielle se développe au détriment de la sphère productive.

Penser le développement économique futur du territoire suppose de tenir compte de plusieurs évolutions contextuelles déterminantes parmi lesquelles :

- la trajectoire démographique, déjà évoquée, qui devrait conduire à fort vieillissement de la population en même temps qu'une baisse du nombre d'actifs. Cela pose doublement question, quant à la capacité à organiser une offre renforcée de services d'aides à la personne d'une part, quant à la capacité à pourvoir les emplois dans les secteurs déjà sous tensions d'autre part : agriculture, aide à la personne, BTP, hôtellerie-restauration notamment.
- la trajectoire écologique (dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité, montée du niveau de la mer, etc.), qui rend les événements extrêmes de plus en plus probables (sécheresse, inondation, canicule, risques sanitaires pour les hommes, les animaux, les cultures...). Cela invite à identifier les secteurs d'activité les plus vulnérables (dont l'agriculture) et à accompagner les stratégies de diversification des activités, la diversité contribuant à renforcer les capacités locales à faire face à des chocs sectoriels.

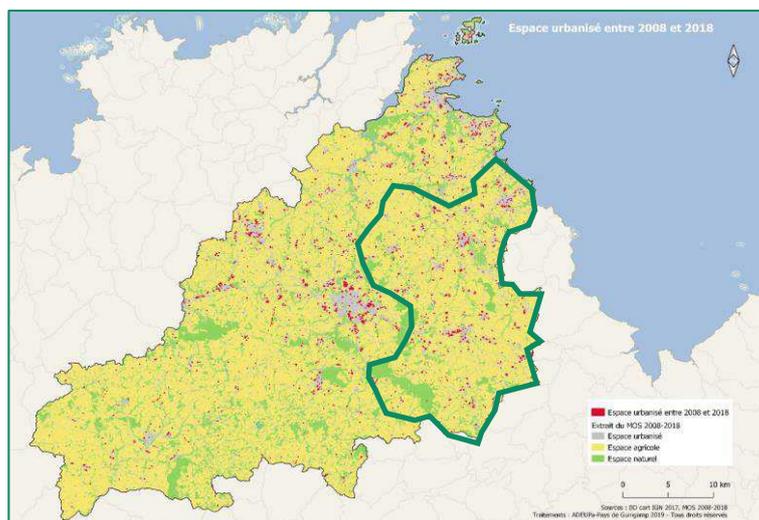
La transition écologique est par ailleurs, en elle-même, porteuse d'un potentiel de développement économique par les emplois nécessaires à sa mise en œuvre, par exemple, en ce qui concerne la réhabilitation énergétique des bâtiments. La participation de Leff Armor communauté à la trajectoire nationale vers la neutralité carbone suppose ainsi des investissements majeurs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.



Plus globalement, il est possible d'envisager, pour l'avenir, des activités économiques qui contribuent davantage à régénérer les ressources écologiques, sociales et culturelles du territoire plutôt qu'à seulement les exploiter. L'enjeu est ainsi de passer d'une économie dite linéaire à une économie circulaire. Mettre en œuvre une telle évolution implique un travail important de dialogue avec les acteurs économiques locaux, particulièrement ceux dont les centres de décision sont implantés sur le territoire de Leff Armor communauté, et d'animation de la communauté de ces acteurs économiques pour renforcer les initiatives mutualisées.

4. Organiser les espaces urbains, ruraux, littoraux en cohérence

L'organisation spatiale d'un territoire résulte du mode de vie de ses habitants et des modèles économiques qui sous-tendent la production des biens et services qu'ils échangent.



Comme évoqué précédemment, l'étalement urbain constitue jusqu'à présent une dynamique bien à l'œuvre sur le territoire de Leff Armor communauté comme dans les territoires voisins, sous effet de l'aspiration à un logement individuel et la diffusion de la mobilité automobile. La production de logements, dans l'ensemble des communes, explique l'essentiel de la consommation d'espaces agricoles et naturels. Cette extension de l'urbanisation, souvent sous la forme de lotissements pavillonnaires, tend tout à la fois à banaliser les paysages et à affaiblir les centralités.

L'engagement de Leff Armor communauté dans le programme Petites villes de demain, dans le Scot du Pays de Guingamp, dans l'élaboration et la révision de son plan local d'urbanisme intercommunal constituent autant d'opportunité d'infléchir ces tendances, en redonnant de la valeur d'usage aux centralités communales, en soutenant une meilleure valorisation des productions agricoles, en cultivant la qualité paysagère et récréative des espaces naturels...

5. Structurer les politiques communautaires

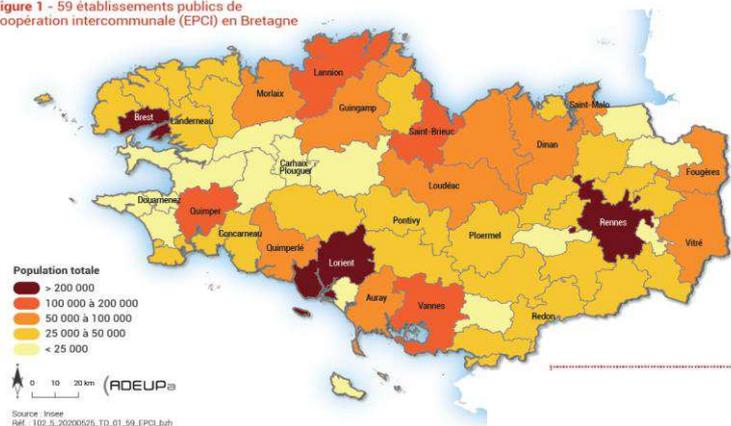
Le territoire de Leff Armor communauté n'est véritablement structurée autour d'aucun pôle urbain principal susceptible de concentrer les flux. Cette organisation du territoire peu hiérarchisée et la taille de l'intercommunalité, modeste comparativement à ses



voisines costarmoricaines, constituent deux caractéristiques fortes de Leff Armor communauté. Il s'agit à la fois d'un atout pour l'organisation du dialogue interne, et d'une potentielle faiblesse pour déployer une ingénierie et une capacité d'influence à la hauteur des politiques publiques à mettre en œuvre, en particulier dans un contexte législatif (lois ALUR, NOTRe...) :

- qui a renforcé les compétences dévolues aux intercommunalités (urbanisme, climat, eau & assainissement, etc.) ;
- qui a structuré le dialogue politique sur les sujets d'aménagement et de développement économique autour du couple intercommunalité-région.
- Dans ce contexte, Leff Armor communauté fait face à un double défi :
 - l'émergence d'une vision communautaire et intégrative des politiques, dépassant le double écueil de la juxtaposition d'approches communales et celui de politiques sectorielles mises en œuvre de façon cloisonnées, sans veiller à la cohérence d'ensemble ;
 - la montée en compétence technico-administrative nécessaire à la mise en œuvre de ces politiques, en envisageant le cas échéant d'agir en réseau avec les autres intercommunalités pour accéder, de façon mutualisée, à des compétences rares qu'elle ne pourrait mobiliser par elle-même.

Figure 1 - 59 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) en Bretagne



Pour peu qu'elle s'en donne les moyens, Leff Armor communauté aura la capacité de préparer l'avenir, c'est-à-dire de mettre en œuvre le projet de territoire sur lesquels les élus et acteurs locaux se sont accordés, tel qu'il est exposé dans les pages ci-après.

ANNEXE 3

Objectifs de réduction des consommations

SOMMAIRE

Une trajectoire affirmée pour Leff Armor Communauté

1 – Définition des objectifs chiffrés

1.1 – Objectifs de réduction des consommations d'énergie retenus pour le territoire de Leff Armor Communauté par rapport à 2015

1.1.1 - Objectifs de réduction par vecteur

1.1.2 – Objectifs de réduction par secteur

1.2 – Objectifs de réduction sectoriels des émissions de GES retenus pour le territoire de Leff Armor Communauté par rapport à 2015

1.3 – Objectifs de réduction sectoriels des polluants atmosphériques par rapport à 2015.

1.4 - Objectifs de production d'énergies renouvelables

DEFINITION DES OBJECTIFS CHIFFRES

Le Plan Climat de Leff Armor Communauté doit être compatible avec le SRADDET en cours d'élaboration.

Si le Plan Climat est conçu pour 6 ans (2020-2026), les objectifs qu'il doit poursuivre sont définis sur une trajectoire longue, des objectifs devant être définis à 2030, 2040 et 2050 et ceci pour :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre, des consommations énergétiques, des polluants atmosphériques de chaque secteur d'activités.
- Le développement des énergies renouvelables en précisant la trajectoire de chaque type d'énergie.

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de Leff Armor Communauté, les choix stratégiques qui ont été faits sont les suivants :

- Pour les consommations d'énergie par secteur et par vecteur : application des objectifs du SRADDET, scénario « Transition Facteur 4 », aux valeurs de Leff Armor, ainsi que de corrections pour adapter ces objectifs aux spécificités du territoire.
- Pour les émissions de gaz à effet de serre : application des objectifs du SRADDET, scénario « Transition Facteur 4 » aux valeurs de Leff Armor.
- Pour les émissions de polluants atmosphériques : application des objectifs du SRADDET, scénario « Transition Facteur 4 » aux valeurs de Leff Armor.
- Pour la production d'énergie renouvelable : application des objectifs du SRADDET, scénario « Transition Facteur 4 » aux valeurs de Leff Armor ainsi que des objectifs du pacte biogazier. Des corrections ont été apportées au cas par cas pour adapter ces objectifs aux spécificités du territoire et à ses capacités réelles de production.

Partant de ces choix, l'ambition de Leff Armor Communauté est qu'en 2030, avec une population en augmentation et en dépit des effets attendus du changement climatique, le territoire :

- S'inscrive dans une perspective post-carbone avec une réduction de 30% des émissions de gaz à effet de serre du territoire par rapport à 2015
- Accélère la transition énergétique avec une réduction d'au moins 26 % des consommations d'énergie du territoire et une production d'énergies renouvelables locales représentant a minima 29% des consommations ;
- Lutte contre la pollution atmosphérique avec notamment une réduction des oxydes d'azote et des particules fines.

Sont présentés ci-dessous, les tableaux détaillés des objectifs par secteurs et par années réglementaires.

1.1 - Objectifs de réduction des consommations d'énergie retenus pour le territoire de Leff Armor Communauté par rapport à 2015

1.1.1 Objectifs de réduction par vecteur

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS À ATTEINDRE PAR ÉCHÉANCE ET PAR VECTEUR (EN GWH)

Année	2010	2015	2020	2026	2030	2040	2050	Part 2015	Part 2050
Electricité	155	152	140	129	121	126	124	21%	28%
Gaz	34	44	44	47	49	51	52	6%	12%
Gaz Client industriel	0	168	168	168	168	168	168	23%	38%
Produits pétroliers	327	304	237	184	149	94	61	42%	14%
Bois	52	51	42	42	43	41	37	7%	8%
Autres	6	6	6	6	6	6	6	1%	1%
Total	573	724	636	566	536	486	448		
Comparaison avec 2015			-12%	-22%	-26%	-33%	-38%		

1.1.2 Objectifs de réduction par secteur

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS À ATTEINDRE PAR ÉCHÉANCE ET PAR SECTEUR (EN GWH)

Année	2010	2015	2020	2026	2030	2040	2050	Part 2015	Part 2050
Résidentiel	229	192	165	155	148	135	125	28%	31%
Tertiaire	45	46	40	34	31	28	26	7%	6%
Déplacements	181	178	146	128	115	103	94	26%	23%
Agriculture	66	48	46	44	42	39	36	7%	9%
Industrie	51	219	200	176	160	140	118	33%	31%
Total	573	683	597	537	497	445	399		
Comparaison avec 2015			-13%	-21%	-27%	-35%	-42%		

1.2 - Objectifs de réduction sectoriels des émissions de GES retenus pour le territoire de Leff Armor Communauté par rapport à 2015

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS À ATTEINDRE PAR ÉCHEANCE ET PAR SECTEUR (EN TEQ CO2)

Année	2015	2020	2026	2030	2040	2050	Part 2015	Part 2050
Résidentiel	32 369	25 572	19 745	15 861	9 387	6 150	12%	5%
Tertiaire	7 398	5 622	4 202	3 255	2 071	1 480	3%	1%
Déplacements	49 062	39 250	31 007	25 512	16 681	8 341	17%	7%
Agriculture	180 048	169 245	154 121	144 038	118 832	91 824	64%	81%
Déchets	1 879	1 879	1 879	1 879	1 879	1 879	1%	2%
Industrie	10 603	9 119	7 528	6 468	5 089	4 029	4%	4%
Total Emissions (Teq CO2)	281 359	250 686	218 483	197 013	153 940	113 703		
Comparaison avec 2015		-11%	-22%	-30%	-45%	-60%		

1.3 - Objectifs de réduction sectoriels des polluants atmosphériques par rapport à 2015

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS À ATTEINDRE PAR ÉCHEANCE ET PAR POLLUANT ATMOSPHERIQUE (EN T)

Année	Obj 2040 % 2015	2015	2020	2026	2030	2040	2050
PM10	-36%	299	277	252	234	191	148
PM2.5	-36%	138	128	116	108	88	69
NOx	-71%	727	623	500	417	211	4
S02		69	69	69	69	69	69
COV		310	310	310	310	310	310
NH3		1 661	1 661	1 661	1 661	1 661	1 661

1.4 - Objectifs de production d'énergies renouvelables

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS À ATTEINDRE PAR ÉCHEANCE ET PAR MODE DE PRODUCTION (EN GWH)

Année	2015	2016	2020	2026	2030	2040	2050	Part 2016	Part 2050
Bois bûche et granulé	43	52	53	54	55	57	59	64%	27%
Bois déchiqueté	2								
Biogaz Elec	5	5	12	22	29	29	29	6%	13%
Biogaz Chauffage		2	6	11	15	15	15	3%	7%
PV	2	2	6	12	16	27	38	2%	17%
Hydroélectrique	0	0	0	0	0	0	0	0,22%	0,08%
Solaire thermique	0	0	0	0	0	0	0	0,12%	0,05%
Eolien terrestre	0	20	27	37	43	60	77	25%	35%
Total	53	81	103	136	158	188	217		
Comparaison avec 2015			x2	x2,6	x3	x3,5	x4		
Consommation énergétique par secteur	683	-	597	537	497	445	399		
Part ENR / consommation			17%	25%	32%	42%	54%		

ANNEXE 4

Plan d'actions du PCAET

Objectifs : répondre aux orientations stratégiques définies dans la stratégie territoriale.

PRESERVER LES RESSOURCES ET DEVELOPPER LES PUIITS CARBONE (EAU, BIODIVERSITE, BIOMASSE)	DIMINUER LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE	DIMINUER LES EMISSIONS DE GES EN ADAPTANT LES MOBILITES	DIMINUER LES EMISSIONS DE GES, PRESERVER L'ACTIVITE AGRICOLE ET LA BIOMASSE EN ADAPTANT LES PRATIQUES	DEVELOPPER LA PRODUCTION D'ENERGIES RENEUVELABLES	SENSIBILISER, FORMER, MONTRER L'EXEMPLE
<p>1. Préserver la ressource en eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion quantitative de la ressource en eau - Optimiser la gestion des eaux pluviales - Diminuer les risques de fuite sur le réseau AEP - Préserver la qualité de l'eau des forages (problème de la salinité) 	<p>6. Accompagner les professionnels dans la réduction de leurs consommations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les collectivités pour réduire leur conso, Prendre en compte les économies d'énergie dans la rénovation des bâtiments et les nouveaux projets - Accompagner les entreprises pour réduire leur conso d'énergie - Accompagner les commerces pour réduire leur conso d'énergie 	<p>10. Faciliter le recours aux modes de déplacements doux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inciter à la mise en place de "Plans de Mobilité volontaires" - Développer et faciliter le covoiturage - Etendre les lignes de bus des agglomérations voisines - Promouvoir et développer le réseau de voies pour les déplacements doux - Création d'une voie verte 	<p>13. Sensibiliser les agriculteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître ses pratiques au sein de l'exploitation agricole et ses marges de manœuvre / CC 	<p>17. Le bois-énergie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bois énergie issu du bocage et de la forêt 	<p>21. Sensibiliser aux questions des impacts du CC sur les milieux et la ressource :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser, former, informer - Sensibiliser aux économies d'eau - Mobiliser les acteurs du tourisme - Sensibiliser et mobiliser les organisateurs d'évènementiel
<p>2. Stocker le carbone :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver et restaurer la TVB - Développer et entretenir le bocage - Développer la végétalisation des espaces publics - Augmenter la qualité du peuplement forestier - Adapter les peuplements forestiers et forêts linéaires au CC 	<p>7. Accompagner les particuliers dans la réduction de leurs consommations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer les ménages sur la rénov^o énergétique et les économies d'énergie dans l'habitat - Mise en œuvre du volet Habitat du PLUIH - Poursuivre le PIG Précarité énergétique et actions du POA 2021-2026 	<p>11. Développer et faciliter l'usage du vélo :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider au développement de l'usage du VAE par la mise en place d'une prime vélo pour les professionnels 	<p>14. Adapter les systèmes agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'autonomie alimentaire des exploitations - Accompagner l'adaptation des élevages aux aléas climatiques - Accompagner les élevages vers l'agriculture biologique - Améliorer l'efficacité des couverts végétaux 	<p>18. Le solaire photovoltaïque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le solaire PV sur les toitures des bâtiments agricoles - Développer le recours aux EnR dans les bâtiments publics 	<p>22. Mettre en place une gouvernance du plan :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordonner, animer et suivre le plan Climat
<p>3. Connaître la biodiversité du territoire et suivre son évolution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre les populations de ravageurs et d'espèces invasives <p>(- Développer les Atlas de la Biodiversité Communale ?)</p>	<p>8. Adapter les process et matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Optimiser le potentiel énergétique des systèmes d'assainissement - Installer du matériel économe en énergie dans les bâtiments d'élevage agricole - Adapter le parc de matériel agricole 	<p>11. Développer et faciliter l'usage du vélo :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Implanter des stations vélos sur le territoire - Développer le prêt et la location de vélos - Mise en place d'un vélobus pour les centres de loisirs communautaires - Développer le programme « Savoir rouler à vélo » dans les établissements scolaires du territoire 	<p>15. Promouvoir l'alimentation territoriale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer et promouvoir les filières courtes de proximité 	<p>19. Le biogaz :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La cogénération agricole : développement de la méthanisation à la ferme - Le transport au GNV : création d'une station publique d'avitaillement 	<p>23. Etre une collectivité exemplaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des vélos de service - Faire évoluer la flotte de véhicules communautaires - Augmenter la part d'EnR dans les consommations communautaires - Economiser les ressources
<p>4. Recycler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le développement de l'économie circulaire 	<p>9. Limiter les déplacements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les regroupements parcellaires pour diminuer les émissions de GES et les consommations d'énergie - Développer l'accès au numérique (Médiacentre, France Service) - Ouverture et développement d'espaces de coworking 	<p>12. Sensibiliser aux modes de déplacements doux lors des évènements festifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les navettes hippomobiles pour l'évènementiel 	<p>16. Adapter les équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le raclage en V des fosses dans les porcheries - Couvrir les fosses pour limiter les émissions de GES 	<p>20. L'énergie éolienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre et accompagner les projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des actions de formation et de sensibilisation auprès des personnels d'accompagnement de santé et de personnes âgées
<p>5. Diminuer l'éclairage nocturne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - éclairage public - éclairage commercial 			<p>13. Sensibiliser les agriculteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminuer le recours aux engrais minéraux 	<p>20. L'énergie éolienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre et accompagner les projets 	

ANNEXE 5

Orientations stratégiques du territoire



CRTE

Orientations stratégiques

LEFF ARMOR COMMUNAUTE

Un territoire durable, attractif et solidaire



Les principaux enjeux identifiés dans les phases de diagnostic et d'élaboration de ce projet de territoire ont fait ressortir 5 grandes ambitions pour le territoire de Leff Armor communauté au regard des enjeux et des transitions :



Se mobiliser pour la transition écologique



Agir pour un éco-système vertueux, innovant, créateur de valeurs et inclusif



S'engager pour un territoire équitable, solidaire et accessible



Porter collectivement le Projet et le promouvoir



Rendre les citoyens acteurs du Projet



Se mobiliser pour les transitions écologiques



Les défis environnementaux auxquels nous sommes collectivement confrontés dans un délai très court, sont immenses. Une mobilisation forte de tous les territoires est nécessaire à l'atteinte de l'objectif européen de neutralité carbone pour 2050. A Leff Armor, l'eau et la qualité des milieux conditionnent le dynamisme de notre territoire rural.

Notre responsabilité est de mettre notre territoire en mouvement pour passer de la prise de conscience environnementale aux changements concrets de comportements. Leff Armor communauté doit avoir un rôle d'exemplarité, de moteur pour mobiliser et faire adhérer l'ensemble des acteurs du territoire.

Principaux enjeux



- La lutte contre le changement climatique (atténuation)
- L'adaptation au changement climatique
- La raréfaction des ressources : eau, biodiversité, énergies fossiles..
- La qualité de la ressource : protection des périmètres de captage
- Les évolutions réglementaires : le zéro artificialisation nette (ZAN), l'assujettissement des possibilités d'urbanisation aux capacités d'assainissement, la performance des bâtiments publics et privés (décret tertiaire), l'augmentation de la part des achats issus de l'économie circulaire dans les achats publics, le tri à la source des biodéchets, le verdissement des flottes de véhicules publics...
- Des aides publiques de plus en plus conditionnées à l'atteinte d'objectifs environnementaux



Protéger la ressource en eau en quantité et qualité et garantir un service public d'eau et assainissement de qualité

Engagements :

- Maintien, à minima, de la production d'eau potable sur le territoire,
- Protéger la ressource
- Ambition de rénovation des réseaux et des stations d'épuration
- Préserver la biodiversité

Exemples d'actions mises en œuvre ou à mettre en œuvre :

- Finaliser le schéma directeur sur l'eau potable en cours d'élaboration
- Agir sur la protection des périmètres de captage : agir sur le volet agricole
-



Tendre vers la sobriété pour préserver les ressources

Engagements :

- Densifier l'habitat et les zones d'activités, limiter l'imperméabilisation, préserver des îlots de verdure
- Promouvoir la rénovation des bâtiments publics et privés
- Promouvoir le réemploi et l'économie circulaire
- Accompagner les pratiques agricoles
- Diminuer la production de déchets à la source

• Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Réviser du PLUi-H
- Réhabiliter de la longère au Moulin de Blanchardeau, en s'engageant dans un projet exemplaire dans les transitions (matériaux, usages,...)
- Réaliser des audits énergétiques en vue de programmer leur rénovation et ainsi atteindre les normes du décret tertiaire
- Développer un service d'accompagnement des particuliers et des collectivités et à la rénovation énergétique
- Engager un partenariat avec la chambre d'agriculture et les autres acteurs pour faire évoluer les pratiques au sein des périmètres de protection
- Promouvoir le traitement des biodéchets



Favoriser le développement d'une économie relocalisée

Engagements :

- Encourager les productions locales et leurs débouchés locaux
- Favoriser le développement d'une économie circulaire
- Impulser et accompagner les porteurs de projet en énergie renouvelable
- Favoriser le développement d'une mobilité durable sur le territoire

Exemples d'actions mises et à mettre en œuvre :

- Acquisition de véhicules électriques
- Mise en œuvre du plan de prévention local des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)
- Développement de la filière bois-énergie
- Développement de circuits courts agricoles (maraîchage..)
- Favoriser l'implantation d'une station GNV sur le territoire
- Contribuer au projet "Charlie" porté par la société de projet "Sublime Energie" : expérimentation de la liquéfaction du gaz, son transport et sa distribution vers un hub



Favoriser le développement de comportements et de solidarités éco-citoyennes

Engagements :

- Faire émerger et accompagner les initiatives citoyennes de transition écologique sur le territoire
- Accompagner et s'appuyer sur la jeunesse du territoire pour impulser des changements de comportement

Exemples d'actions mises et à mettre en œuvre :

- S'associer aux communes pour des actions citoyennes communautaires
- Organisation d'animations autour de la prévention des déchets dans les écoles et collèges
- Recrutement d'une préventionniste au sein de Leff Armor Communauté

Agir pour un éco-système vertueux,
innovant, créateur de valeurs et inclusif



Grâce à sa position de barycentre entre les agglomérations de Saint-Brieuc et Guingamp, Leff Armor rayonne sur l'ensemble du territoire des Côtes d'Armor. Traversé d'est en ouest par la RN 12 et la voie ferrée, l'axe structurant de l'économie régionale irrigue l'ensemble du territoire. Le territoire se distingue par un développement des entreprises locales issues de l'agroalimentaire, la construction, l'industrie et les services. S'appuyant sur un réseau d'entrepreneurs locaux, le territoire dispose d'un tissu économique dynamique composé de PME et PMI pourvoyeuses d'emplois. Profitant d'un cadre de vie et de relations humaines de proximité, Leff Armor offre des opportunités de développement pour les entreprises.

Afin de maintenir cette dynamique économique dans un contexte en perpétuelle évolution, Leff Armor souhaite faire émerger des filières d'excellence en permettant à chacun de trouver un emploi ou une activité adaptés à ses besoins.

Les mutations en cours incitent les entreprises et entrepreneurs à collaborer pour créer de la richesse, c'est pourquoi Leff Armor souhaite accompagner ces mises en réseau qui permettront de proposer les services indispensables au développement vertueux du territoire.

Principaux enjeux



- Le vieillissement de la population : nouveaux services, nouvelles activités
- Les nouvelles pratiques de consommation : proximité, numérique, loisirs
- Les évolutions réglementaires : performance des bâtiments (décret tertiaire, ...),
- La raréfaction des ressources : eau, foncier, énergie
- Des difficultés avérées de recrutements
- Accompagner la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi
- Offrir et maintenir des emplois sur le territoire



Renforcer les coopérations entre les acteurs locaux pour faire progresser notre éco-système et nos filières d'excellence

Engagements :

- ❑ Renforcer les coopérations entre les acteurs locaux pour faire progresser notre éco-système et nos filières d'excellence
- ❑ Renforcer la dynamique partenariale des acteurs économiques du territoire

❑ Exemples d'actions mises et à mettre en œuvre :

- Partenariat avec Zoopole Développement et la Cité des métiers
- Convention avec les chambres consulaires dont le réseau PLATO
- Organisation des vœux aux entreprises
- Organisation de petit-déjeuners thématique, voire territorialisés



Accompagner l'adaptation des nouvelles pratiques professionnelles dans l'ancrage des entreprises sur le territoire

Engagements :

- ❑ Structurer une offre d'accueil pour l'implantation et le développement d'entreprises et activités
- ❑ Poursuivre l'aménagement des Parcs d'Activités et leur densification pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises
- ❑ Adapter l'offre foncière en zone d'activités pour répondre aux besoins des entreprises et à la raréfaction du foncier
- ❑ Se doter d'une stratégie d'accueil répondant aux besoins du parcours résidentiel des entreprises

❑ Exemples d'actions mises et à mettre en œuvre :

- Etat des lieux de la densification des ZA/travailler sur les friches
- Création d'une pépinière et d'ateliers relais pour offrir un parcours résidentiel complet aux entreprises
- Accompagnement des entreprises dans leurs usages du numérique : études de solutions alternatives à la fibre Megalis,
- Accompagnement à la digitalisation des pratiques des entreprises



Favoriser l'émergence de nouveaux modèles et pratiques économiques pour répondre aux attentes et besoin de la population

Engagements :

- Accompagner les mutations de l'économie de proximité
- Soutenir une agriculture durable et attractive
- Adapter les modèles et pratiques agricoles aux nouvelles attentes de consommation

Exemples d'actions mises et à mettre en œuvre :

- Déploiement de l'aide aux commerces
- Accompagnement à la transition et la visibilité numérique des entreprises du territoire
- Accompagnement à l'installation des jeunes agriculteurs



Encourager l'expérimentation de la transition sociale des entreprises

Engagements :

- Poursuivre l'aménagement et le développement de Coat An Doc'h
- Favoriser le développement des entreprises de l'ESS et de l'économie circulaire

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Renforcement du partenariat avec l'ADESS
- Définition de la programmation du site de Coat An Doc'h
- Intégration dans le dispositif SEVE Emploi



**S'engager pour un territoire équitable,
solidaire et accessible**



Leff Armor est un territoire bénéficiant d'une dynamique démographique positive qui attire de nombreuses familles, de par sa situation géographique et les services offerts. Mais il doit aussi faire face au vieillissement de la population, phénomène observé en Bretagne.

Pour s'adapter à ces évolutions, et pour garantir la dynamique démographique positive, plusieurs défis seront à relever :

- Maintenir, voire développer les services offerts (petite enfance, enfance jeunesse, animation,...).
- Favoriser l'attractivité des métiers en lien avec le maintien à domicile des personnes âgées pour faire en sorte que chaque personne puisse choisir de rester à domicile et que les personnes âgées ne se retrouvent dans des situations de précarité sanitaire.
- Favoriser l'accès aux soins et à la santé et faire face à la pénurie de médecins qui s'annonce sur le territoire.

Aujourd'hui, 10% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté et rencontrent des problématiques diverses. Agir contre la précarité est donc également un enjeu pour le territoire :

Territoire rural, bénéficiant d'un cadre de vie agréable, Leff Armor souhaite travailler sur les mobilités pour l'ensemble des publics (les séniors, les jeunes, les actifs) pour éviter l'isolement et de la précarité, faciliter l'accès à l'emploi. Il s'agira là encore de trouver les leviers d'actions pour éviter que les écarts se creusent entre les habitants du territoire afin de permettre à chacun de trouver sa place et de vivre dignement sur notre territoire.

Leff Armor, c'est aussi un territoire ouvert aux coopérations et partenariats, dans un objectif d'efficacité des politiques publiques ou de solidarités transnationales.

Principaux enjeux

- Problématique d'accès aux soins
- Le bien vieillir sur le territoire en maintenant les services de soins et d'aide à domicile
- Le logement (intermédiaires/sociaux)
- La mobilité
- La précarité de certains habitants -- risque d'exclusion ou de marginalisation
- L'arrivée de nouveaux habitants ayant de nouvelles attentes,
- L'inclusion dans l'accueil des enfants
- Les coopérations et ententes avec les EPCI voisins
- L'aide au développement de projets à Madagascar



Favoriser le bien vieillir sur le territoire

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Amélioration de l'attractivité des métiers, l'organisation des services

Engagements :



- ❑ Assurer la pérennité des services d'aide et de soins à domicile qui rencontrent des problèmes importants de recrutement
- ❑ Prévenir la perte d'autonomie et la dépendance
- ❑ Développer l'intergénérationnel pour favoriser le lien social
- ❑ Accompagner les aidants

(rémunération, organisation, véhicules de service)

- Développement des actions de prévention
- Promotion de l'expérience de tutorat auprès des internes en médecine



Permettre l'accès à la santé et aux soins pour toute la population du territoire

Engagements :

- ❑ Participer à la mise en œuvre des actions contenues dans le CLS
- ❑ Promouvoir l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé
- ❑ Favoriser la mise en place de projet de santé en lien avec les professionnels du territoire.

❑ Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Elaboration et diffusion d'une vidéo de promotion du territoire
- Organisation des rencontres régulières avec les professionnels de santé
- Mise en œuvre du Contrat Local de Santé
- Identification des freins à l'installation des professionnels de santé



Prendre en considération la précarité des habitants

Engagements :

- Analyser les situations de précarité sur le territoire
- Analyser l'offre existante et les besoins des habitants
- Envisager la mise en place de solutions partagées pour répondre aux besoins identifiés

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Amélioration de la connaissance l'offre des partenaires et les manques
- Expérimentation de projets solidaires (épicerie, ...)



Favoriser le maintien des jeunes sur notre territoire à travers le maintien des services aux familles

Engagements :

- Poursuivre l'accueil de qualité réaliser auprès des 0 - 12 ans et favoriser la recherche de mode de garde adapté
- Permettre l'accueil inclusif pour les multi accueils et les centres de loisirs
- Dynamiser l'accompagnement des jeunes dans leurs différents projets et problématiques

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Mise en place d'outils favorisant l'accueil inclusif de l'enfance et de la petite enfance pour l'accueil inclusif (recours à des éducateurs, formation des agents, renfort des équipes et des compétences)
- Accompagnement à l'implantation des structures d'accueil de jeunes enfants privé ou associatif



Prendre en compte l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire, notamment suite à la pandémie

Engagements :

- Mesurer les attentes et les besoins de cette nouvelle population
- Favoriser l'intégration des nouveaux habitants
- Soutenir l'offre proposée par le milieu associatif

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- S'associer aux communes pour l'accueil des nouveaux habitants
- Identification d'un référent vie associative



Développer les coopérations costarmoricaines et internationales

Engagements :

- Renforcer l'entente avec Guingamp Paimpol Agglomération,
- Initier et formaliser d'autres coopérations
- Poursuivre et renforcer le partenariat avec Madagascar pour contribuer au développement du territoire

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Organiser l'accueil d'une délégation de Miandarivo (Madagascar) et un déplacement : afin de soutenir leurs projets de développement
- Envisager la conclusion d'une entente avec St Brieuc Armor Agglomération,
- Création d'une entente sur le tourisme avec Lamballe Terre et Mer, Guingamp Paimpol Agglomération, Saint Brieuc Armor Agglomération et Leff Armor communauté

Porter collectivement le Projet et le promouvoir



Petit territoire, situé entre 2 agglomérations, Leff Armor bénéficie néanmoins d'atouts indéniables.

Ces atouts doivent être valorisés, voire développés, pour la qualité de vie de nos habitants, mais aussi pour l'accueil de futures populations ou l'accueil de populations de visiteurs désireux de découvrir nos richesses.

Dotée d'atouts mais aussi de faiblesses, Leff Armor devra porter une attention particulière aux enjeux de la mobilité, l'habitat, le numérique, d'éducation.

Principaux enjeux

- Mettre en valeur le territoire
- Répondre aux besoins des visiteurs
- Garantir une bonne couverture numérique
- Faciliter la mobilité,
- Promouvoir la culture
- Faire du lien entre les associations du territoire
- Rendre le territoire visible par une différenciation dynamique



Valoriser le cadre de vie
de notre territoire en

☐ Exemples d'actions mises et à
mettre en œuvre :



affirmant son caractère rural

Engagements :

- Favoriser la rénovation en centre bourg et lutter contre l'étalement urbain
- Soutenir la revitalisation des centres-bourgs
- Favoriser la rénovation thermique des logements



Offrir des logements diversifiés et adaptés à tous les publics

Engagements :

- Proposer une offre de logements pour les personnes seules ou en couple notamment pour attirer / maintenir les jeunes et favoriser le maintien des seniors à domicile
- Proposer une offre de logements à loyers modérés et à faible consommation énergétique pour tout public

- Mise en œuvre du dispositif Petites Villes de Demain
- Soutenir le tissu associatif d'intérêt communautaire
- Soutenir le maintien des commerces de proximité
- Engager une collaboration avec les bailleurs pour prioriser la création de logements sociaux qualitatifs en rénovation en centre bourg

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Renouvellement du Programme d'Intérêt général / PIG : aides pour lutter contre la précarité énergétique des logements (propriétaires bailleurs et occupants)
- Redéfinition du niveau d'intervention de la collectivité en matière de logements sociaux



Favoriser les mobilités sur le territoire

Engagements :

- Développer les actions favorisant la mobilité en complément du TAD et du soutien au covoiturage
- Tenir compte des besoins de la diversité des publics (jeunes, personnes précaires, personnes âgées ou à mobilité réduite)
- Créer un éco-système territorial de la mobilité économe et vertueuse

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Création d'un schéma de circuits doux
- Evaluation le dispositif de Transport à la Demande
- Organisation d'un salon de la mobilité afin de promouvoir les mobilités douces
- Mise en place des formations à l'éco-conduite
- inciter à la pratique du vélo



Proposer une politique culturelle et sportive ambitieuse, accessible et proche des citoyens

Engagements :

- Inscrire la culture, les arts et les sports au cœur de nos ambitions et au nom de l'éducation
- Favoriser l'accès des citoyens à l'offre culturelle et sportive
- Soutenir les initiatives et dynamiques associatives sur l'ensemble du territoire
- Soutenir la dynamique sportive au quotidien et par des événements fédérateurs
- Développer les pratiques "sport nature"

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Renforcement de la programmation culturelle hors les murs : Leff Dance
- Affirmation du soutien à la dynamique associative : subvention / réseau
- Identification d'un référent de la vie associative
- Développer les chemins de randonnées, les circuits VTT, le nautisme,...



Agir pour un tourisme durable sur le territoire

Engagements :

- ❑ Proposer des animations et des initiatives originales et audacieuses, quelles que soient les compétences pour renforcer la visibilité du territoire à l'échelle régionale et nationale
- ❑ Mailler le territoire pour multiplier ses ambassadeurs et tenir la promesse d'un territoire accueillant et humain
- ❑ Harmoniser et clarifier la signalisation à destination des touristes

❑ Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Positionnement marketing touristique de Territoire Engagé !
- Organisation d'un événement autour de la pratique du vélo
- Développement d'un événement autour de la rivière du Leff



Rendre les citoyens Acteurs du Projet



Leff Armor place l'intérêt général au cœur de son action. Leff Armor bénéficie historiquement d'un engagement citoyen dans la démocratie participative via le forum citoyen Leff Ar Mor et du Conseil de Développement.

Aujourd'hui, au niveau national, les modèles habituels de démocratie souffrent d'une abstention record qui incitent à penser autrement le rapport avec les citoyens.

A l'ère du numérique, du digital, les liens avec les habitants s'organisent différemment et nous invitent à penser différemment les échanges avec les citoyens / usagers / habitants. L'accès au service public devient un enjeu majeur.

De nouveaux habitants s'installent sur notre territoire du fait de son attractivité et de son cadre de vie, apportant avec eux de nouvelles demandes, attentes en termes de services.

Leff Armor souhaite rendre les citoyens acteurs par une information régulière, adaptée en tenant compte de toutes ces évolutions sociétales.

Principaux enjeux



- La connaissance des services rendus et des projets du territoire
- La promotion des services, projets et compétences de Leff Armor Communauté
- L'accès au service public
- L'appropriation de l'ère numérique et de la digitalisation
- L'expression et la participation citoyenne dans les projets
- La sensibilisation des jeunes, comme citoyens en devenir
- La définition d'un socle commun de « Bien vivre ensemble », la cohabitation entre les différentes typologies d'habitants



Favoriser la participation citoyenne

Engagements :

- ❑ Reconnaître la place du conseil de développement et du forum citoyen Leff Ar Mor, comme lieux d'échange, d'interaction
- ❑ Informer les citoyens sur des projets spécifiques

❑ Exemples d'actions mises et à mettre en œuvre :

- Organisation des réunions publiques de présentation de projets
- Célébrer annuellement l'engagement citoyen associatif
- Valorisation du bénévolat au titre des actions d'intérêt communautaire



Transmettre les fondamentaux de la démocratie aux futurs citoyens du territoire

Engagements :

- ❑ Expliquer la démocratie locale dans les établissements scolaires
- ❑ Favoriser et célébrer l'engagement des jeunes au titre de leurs actions communautaires

❑ Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Mobilisation des conseillers communautaires pour intervenir dans les collèges du territoire
- Poursuivre l'accompagnement des jeunes via les "bourses à projet" et valoriser leurs projets
- Soutenir la "coopérative jeunesse", en lien avec la SCOP et l'ADESS



Faire connaître Leff Amor communauté aux citoyens

Engagements :

- Expliquer la démocratie locale dans les établissements scolaires
- Favoriser et célébrer l'engagement des jeunes

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Edition d'un Numéro Spécial « Présentation de Leff Armor »
- Organisation tournante des bureaux communautaires dans chaque commune (sur proposition des communes)
- Organisation d'évènements permettant la connaissance des actions et services de Leff Armor (Portes ouvertes)



Faciliter l'accès au numérique pour les habitants

Engagements :

- Conforter le dispositif « Itinérance France Services » et créer des synergies avec les Maisons France services
- Sensibiliser, initier les citoyens aux usages du numériques, à tous les âges de la vie
- Permettre l'accès numérique des services de Leff Armor, aux usagers

Exemples d'actions mis et à mettre en œuvre :

- Développement d'un portail citoyen permettant les démarches en ligne
- Réalisation d'un diagnostic des besoins en terme d'accompagnement numérique

PROJET DE TERRITOIRE 2030

Un territoire
durable, attractif, solidaire



ANNEXE 8

PPI Eau et assainissement

PPI EAU POTABLE 2020-2023

Projets	2 021	2 022	2 023
Etudes			
Etude aire alimentation St Jude	90 000 €		
schéma directeur d'alimentation en eau potable	110 000 €		
Etude HMUC	4 400 €	4 400 €	4 400 €
Etude réservoir Plouha	11 000 €		
S/total :	215 400 €	4 400 €	4 400 €
Travaux stations / ressources / Périmètres			
Acquisition terrains PP	30 000 €	15 000 €	10 000 €
reboisement PP/coupes et accès station	50 000 €		
Travaux forages et capacité/traitement stations		300 000 €	300 000 €
Remise en état anciens piézo/prise d'eau Traou Goaziou	30 000 €		
Pose compteur vente eau (ex Boegan)	40 864 €		
Mise en conformité installation chlore 3 stations et sécurisation accès	50 000 €		
S/total :	200 864 €	315 000 €	310 000 €
Pilotage/gestion service			
Supervision (AMO, logiciel, trvx)	78 000 €		
S/total :	78 000 €	0 €	0 €
Travaux réseaux			
Branchements AEP Ext réseau ponctuelles	250 000 €	200 000 €	200 000 €
renouvellement réseau : prog annuel			
enveloppe régie	1 607 505 €	1 000 000 €	1 000 000 €
enveloppe dsp	263 850 €	300 000 €	300 000 €
S/total :	2 121 355 €	1 500 000 €	1 500 000 €
S/TOTAL régie eau	2 351 769 €	1 519 400 €	1 514 400 €
S/ DSP eau	263 850 €	300 000 €	300 000 €
TOTAL EAU	2 615 619 €	1 819 400 €	1 814 400 €

PPI INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2020-2024

Projets	2021	2022	2023	2024
Etudes				
Diagnostics systèmes Chatelaudren, 3 Plélo, Lanv-Kerlan (y compris ITV)	44 500 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €
Etudes Incidences (3 plélo, Plouagat-Kermorvan, Lanrodec, Le Merzer, Lannebert-Pludual, Boqueho)	17 120 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Zonage asst intercommunal	19 700 €			
Filière boues : Etudes, plan épandage, curage lagunes : enveloppe annuelle	20 920 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
Mise à jour SIG/réseaux	25 000 €			
Supervision télégestion des équipements	151 000 €			
<i>S/total</i>	278 240 €	75 000 €	75 000 €	75 000 €
Travaux sur step existantes				
Maîtrise d'œuvre hydraulique +annexes	75 000 €			
Step Plouha dimensionnement hydraulique	1 100 000 €			
H2S et PR Plouha	359 310 €			
PR Kerlan	188 672 €			
Système chatelaudren (step)	450 000 €			
Système chatelaudren (PR + réseau)	350 000 €			
transfert Roscognard	452 000 €			
PR Plélo (3) (Moe+trvx)	22 825 €	500 000 €		
réhab Step Tréméven (+Moe)	44 125 €			
<i>S/total</i>	3 041 932 €	500 000 €	0 €	0 €
Nouveaux équipements/réhabilitations				
Step Pléguen : Moe + annexes	13 000 €			
Step Pléguen : Travaux	440 000 €			
Step Tréguidel : Moe+annexes+trvx nouvelle step	50 000 €	1 462 000 €		
St Nicolas-Bernier-La Corderie Plélo réhabilitation	0 €	215 450 €	215 450	
Lanrodec nouvelle step	0 €	630 800 €		
Kermorvan Plouagat réhabilitation step	0 €		143 800 €	
Le Merzer nouvelle step	50 000 €	423 200 €		
Lannebert-Pludual nouvelle step	0 €		1 115 500 €	1 115 500 €
Gommenec'h réhabilitation step	50 000 €			
Eau industrielle Lanv/Pom+éclairage Lan	25 605 €			
installations et matériel techniques	24 160 €			
<i>S/total</i>	652 765 €	2 731 450 €	1 474 750 €	1 115 500 €
Travaux réseau réhabilitation/extension				
branchements EU et petites extensions	140 000 €	140 000 €	140 000 €	140 000 €
extension bourg + PR Tressignaux		20 000 €		
réseau Pléguen-Tréguidel suite diag	50 000 €			
Réhab Plouagat-Roscognard	239 449 €			
Réhab Plouagat et Chatelaudren	1 151 962 €			
Réhab Lanvollon dont BV Kerlan	497 720 €	50 000 €		
Réhab Pommerit	191 585 €	400 000 €		
Réhab Plouvara		250 000 €		
Réhab Plélo St Nicolas-Bernier-La Corderie		20 000 €		
enveloppe annuelle : régie asst	0 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
enveloppe annuelle : DSP asst réhab réseaux Plouha	495 669 €			
<i>S/total</i>	2 766 385 €	1 880 000 €	1 140 000 €	1 140 000 €
TOTAL	6 739 322 €	5 186 450 €	2 689 750 €	2 330 500 €
S/TOTAL régie asst	4 174 593 €	5 086 450 €	2 689 750 €	2 190 500 €
S/TOTAL DSP Asst	2 564 729 €	100 000 €	0 €	0 €